This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAIR
FAIRE

DS
505
.R82
1886

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

XLIX

LES PEUPLES ORIENTAUX

CONNUS DES ANCIENS CHINOIS

DU MÊME AUTEUR

Tchoung-hoa Kou-kin tsaï. Textes Chinois anciens et modernes, traduits pour la première fois dans une langue européenne. Paris, 1874. — In-8° ..... 12 »

Chan-haï king. Le Livre des Montagnes et des Eaux, antique Géographie chinoise, traduite pour la première fois sur le texte original, avec un grand commentaire emprunté aux sources originales. (En cours de publication dans les Mémoires de la Société des Études Japonaises.) Paris, 1885. — In-8°, avec cartes..... 20 »

SOUS PRESSE :

Loung-tou-koung-ngan. Les Causes célèbres de a Chine, traduites sur le texte original. — In-8°.

Hiao-king. Le Livre sacré de la Piété filiale, publié en chinois, traduit en français et accompagné d'un commentaire perpétuel emprunté aux sources originales. — In-8°.

LES

PEUPLES ORIENTAUX

CONNUS DES ANCIENS CHINOIS

PAR

Louis Lucien Prunol

LÉON DE ROSNY

MÉMOIRE COURONNÉ

Par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1886

A MON SAVANT AMI

ET ANCIEN CONDISCIPLE

M. LE MARQUIS D'HERVEY DE SAINT-DENYS

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

HOMMAGE AFFECTUEUX

Vigneud
2-1-27

AVERTISSEMENT

DE LA SECONDE ÉDITION

LE *mémoire dont j'offre aux orientalistes une nouvelle édition a été publié pour la première fois en 1881 par la Société d'Ethnographie de Paris. Il se compose de fragments empruntés à une* Histoire de la race Jaune *à laquelle je tra-*

vaille depuis un certain nombre d'années.

Sous sa forme primitive, ce mémoire a été accueilli du public avec une bienveillance que je n'avais pas osé attendre pour des recherches de ce genre; et, en moins de six mois, il n'a plus été possible de répondre aux demandes de la librairie.

Honoré peu de temps après des suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui a décerné à mon mémoire le prix Stanislas Julien, j'ai accepté avec plaisir la proposition que m'a faite M. Ernest Leroux, éditeur, de le réimprimer pour prendre place dans sa jolie Bibliothèque Orientale elzévirienne. Je n'ai pas cru cependant devoir livrer de nouveau ce travail à l'impression, sans y introduire quelques changements qui m'ont paru dési-

rables. J'ai jugé utile d'y ajouter notamment plusieurs passages assez étendus qui figuraient dans le manuscrit original, mais que j'avais dû supprimer pour ne pas franchir le nombre de feuilles qui m'avait été accordé par la Société d'Ethnographie. Parmi ces notices additionnelles, il en est une qui éclaircit, je crois, plusieurs points importants de l'histoire ancienne du Japon, telle que nous l'ont fait connaître les auteurs chinois.

J'aurais désiré reproduire en notes, comme dans la première édition, les noms propres en caractères chinois : des difficultés typographiques m'ont obligé de renoncer à ce dessein, dès les premières feuilles d'impression. J'ai essayé de suppléer à leur défaut, au moins dans une certaine mesure, en

faisant figurer sur les cartes de l'Appendice les signes idéographiques qui représentent les pays les plus importants.

Paris, le 14 octobre 1886.

LÉON DE ROSNY.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
AVERTISSEMENT		VII
CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES		I
I.	— Les Aïno ou Kuru	19
II.	— Les Japonais. Premières notions des Chinois sur leur pays	27
III.	— Les Japonais. Le règne des dieux et des premiers empereurs	47
IV.	— Sur la valeur du *li* ou lieue géographique des Chinois	71
V.	— Les Lou-tchouans et les îles Lieou-Kieou	91
VI.	— Les Coréens	107
VII.	— Bornéo	125
VIII.	— Iles Malayes	133
IX.	— Java et les Javanais	135
X.	— Sumatra. — Malâka	155
XI.	— La Cochinchine et le Camboge	167

XII. — Siam..... 197
Appendice..... 223
Explication des Cartes. 227
Index général..... 257

LES
PEUPLES ORIENTAUX

CONNUS DES ANCIENS CHINOIS

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

La littérature chinoise est très probablement, parmi toutes les littératures orientales, celle qui renferme le plus de documents précieux pour l'étude de l'ethnographie asiatique. Une foule de nations disparues ou ignorées en Europe ont été, de la part des écrivains de la Chine, l'objet de notices historiques et

descriptives sans lesquelles nous ne saurions probablement rien de leur rôle politique et des annales de leur civilisation. Plusieurs savants sinologues, Klaproth, Abel-Rémusat et, de nos jours, mon savant collègue et ami, M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, en France, ont déjà emprunté à ces écrivains toute une série de renseignements utiles et intéressants. Moi-même j'ai eu l'occasion de leur faire des emprunts dans divers mémoires où je me suis occupé de l'ethnographie des peuples de race Jaune et des peuples Océaniens. La mine à exploiter est cependant loin d'être épuisée ; et l'on peut dire sans hésitation que la plupart de ses importants filons n'ont pas même été reconnus jusqu'à présent par la science sinologique.

Dès les temps les plus reculés de leurs annales, les Chinois se sont préoccupés de la topographie des contrées où leurs migrations vinrent successivement s'établir, et ils se sont adonnés avec ardeur à l'étude géographique de leur pays et des régions voisines. Yu-le-Grand, qui régnait dans

le bassin du fleuve Jaune vingt-deux siècles avant notre ère, était déjà un véritable géographe. Le *Chou-king*, où se trouve le récit des travaux exécutés sous la direction de ce prince pour faciliter l'écoulement des eaux diluviennes, nous fournit les premières données de l'ethnographie chinoise, comme la *Genèse* les rudiments de l'ethnographie juive. Le *Chan-haï-king* [1], que quelques sinologues ont traité avec dédain, parce que, au lieu de le lire et de le comprendre, ils ont trouvé plus commode de le juger par les images bizarres dont on a orné certaines de ses éditions [2], est un traité de géographie qui

1. 山海經 *Chan-haï-king.*

2. Le *Chan-haï-king* a été l'objet d'une notice de A. Bazin, dans le *Journal asiatique* (3e série, 1840, t. VIII). On a fait graver, pour les joindre à ce travail, les images les plus burlesques et les plus ridicules; l'auteur, d'ailleurs, n'avait point compris le caractère et la valeur de l'ouvrage qu'il se proposait de faire connaître à la Société Asiatique de Paris. — Depuis lors, un de mes élèves, M. Emile Burnouf, a publié une version française d'un fragment du *Chan-haï-king*, dans le Compte-rendu de la

n'est probablement pas moins ancien que le *Chou-king*, s'il n'est antérieur à la rédaction de ce livre, et qui, en tous cas, est aussi vieux que la dynastie des *Tcheou* (1134 avant notre ère). Quelques auteurs Chinois n'hésitent même point à le faire remonter au règne de l'empereur Hoang-ti (XXVIIe siècle av. n. ère). Tout en admettant la haute antiquité du *Chan-haï-king*, je ne saurais lui donner une date antérieure au grand Yu, puisque ce livre, aux yeux des meilleurs critiques indigènes, nous fournit la description de cartes gravées sur neuf vases de bronze coulés par ordre de ce prince, à l'occasion des travaux hydrographiques entrepris sous sa direction. La culture des sciences géographiques, à ces époques reculées, résulte d'ailleurs de la mention faite par le Rituel des *Tcheou*

Session inaugurale du *Congrès provincial des Orientalistes* (Levallois, 1875, p. 131). Je publie, en ce moment, une traduction complète de cette antique géographie chinoise, avec un commentaire perpétuel emprunté aux sources originales. (Dans les *Mémoires de la Société des études Japonaises*, 1885, t. IV.)

de l'institution d'une cour de deux cent vingt-quatre fonctionnaires spécialement chargés de l'administration du service public de la géographie nationale. Ces fonctionnaires portaient le titre de *Tchih-fang-chi* [1].

On ne saurait cependant reporter avec certitude à un âge aussi reculé les travaux des Chinois qui présentent véritablement le caractère d'études ethnographiques; et c'est dans le vaste recueil des Historiens de la Chine qu'il faut aller chercher les premières données sérieuses sur les peuples qui subirent de bonne heure l'influence prépondérante du Royaume du Milieu. La savante organisation de la Chine, avant et surtout au commencement de notre ère, le développement remarquable de ses sciences, la pléthore de sa population qui rendit bientôt nécessaires les migrations au-delà des limites primitives de l'empire, la grande supériorité de son esprit

1. 職方氏

d'initiative sur la barbarie, pour ne pas dire la sauvagerie, qui caractérisait toutes les nations voisines, motivèrent successivement des expéditions exploratrices ou conquérantes aux quatre coins de ce grand foyer de civilisation. Effrayés par la puissance militaire des Chinois, les hordes vagabondes du Nord et de l'Ouest, les états en voie de formation de l'Est et du Sud, jugèrent prudent d'envoyer au Céleste Empire des ambassades chargées de solliciter le protectorat ou, tout au moins, la bienveillance du Fils du Ciel. Ces ambassades, d'ordinaire reçues avec courtoisie, comblées de présents dont la splendeur établissait aux yeux des nations limitrophes l'incontestable supériorité de la Chine, apportaient avec elles des renseignements géographiques et ethnographiques sur les peuples qu'elles représentaient. Leurs renseignements étaient recueillis avec une attention toute particulière par les historiographes, et consignés ensuite dans les annales officielles de l'État.

Il est bien évident que les données en-

registrées de la sorte, en toute confiance, sans enquête, sans contrôle, devaient être plus d'une fois altérées à dessein, ou bien même inexactes par le fait de l'ignorance de ceux auxquels elles étaient demandées. Les ouvrages chinois relatifs à l'Europe et composés, dans la première moitié de ce siècle, d'après les indications de nos marins ou de nos négociants établis dans les ports ouverts au commerce de l'Occident, nous montrent dans quelle mesure la simplicité des Chinois put accueillir une foule de récits fantaisistes sur les pays qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de visiter et pour l'étude desquels ils manquaient absolument de préparation sérieuse. Le plus souvent, cependant, les faits que contiennent ces narrations, bien que présentés sous une forme naïve qui provoque parfois le sourire, n'en reposent pas moins sur un fond de vérité. Dans un aperçu d'ethnographie populaire que j'ai sous la main [1], je trouve, au sujet des peuples européens,

1. *Waï-fan young-mao tou-koa,* 2 vol. in-4

des informations du genre de celles-ci : « Les Français aiment la guerre; leur puissance militaire est considérable; leur pays, propre à la culture de toutes sortes de végétaux, est opulent. — Les Polonais forment une nation belliqueuse qui possédait naguère des souverains particuliers, mais qui, à la suite de guerres malheureuses, est tombée sous la domination de la Russie. — Dans ce dernier pays, il s'est élevé jadis un homme du nom de *Pe-teh-louh* (Pierre-le-Grand), qui a développé à un tel degré la condition militaire de la Russie, que la puissance de cet empire est devenue incomparable à celle des autres états européens. »

Dans un ouvrage de géographie universelle composé par un préfet du *Fouh-kien,* il est dit que la France était un pays florissant sous le règne de Louis-Philippe, mais que le peuple reprochait à ce roi d'aimer trop l'argent!

Je me bornerai à ces quelques citations faites seulement pour donner un aperçu des idées enfantines, mais en somme assez

vraies, que les écrivains de l'extrême Orient ont recueillies, pour leurs livres, dans le commerce des Européens. Il est peu douteux qu'aux temps anciens ils aient procédé suivant le même système; mais tel fait, qui est insignifiant pour nous, quand il se rattache à l'histoire des pays dont nous connaissons les annales de point en point, acquiert une valeur réelle quand il se rapporte à des contrées qui ont joué un rôle important dans le développement social des régions lointaines que trop souvent nous ne connaissons guère que de nom.

Les documents fournis au gouvernement Chinois par les ambassadeurs étrangers et par les missions politiques et militaires envoyées par les Fils du Ciel en dehors des frontières de leur empire, sont devenus tellement volumineux, que les savants indigènes ont bientôt jugé opportun de les résumer pour la composition de grands ouvrages ethnographiques. C'est ainsi qu'ont vu le jour la grande collection du *Pien-i-tien,* l'encyclopédie

de *Ma Touan-lin*, intitulée *Wen-hien toung-kao*, dont la publication originale remonte à l'année 1322 [1], et plusieurs autres ouvrages d'une utilité également considérable pour nos études. Ces ouvrages consistent, en général, dans la reproduction plus ou moins abrégée, mais d'ordinaire textuelle, des documents insérés dans le recueil des Historiens officiels [2]. D'autres livres, destinés à l'enseignement populaire, tels que le *San-tsaï*

1. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys a entrepris la traduction de toute la partie ethnographique de cette belle encyclopédie ; deux volumes de traduction ont déjà été publiés à Genève dans l'*Atume gusa* de M. Fr. Turettini. (Ernest Leroux éditeur, à Paris)

2. Le recueil des historiens de la Chine, en tête duquel sont placés les *Sse-ki*, ou Mémoires du célèbre historiographe *Sse-ma Tsien*, comprend 24 ouvrages (jusqu'à la fin de la dynastie des *Ming*, 1643), qui forment un total de 3,264 volumes. Parmi ces ouvrages, les Annales des premiers Han *(Tsien Han-chou)*, de *Pan-kou* et les Annales des Han postérieurs *(Heou-Han Chou)*, de *Fan-yeh*, nous fournissent la plupart des renseignements sur lesquels reposent nos connaissances des peuples voisins de la Chine, dans les temps les plus reculés. Les Mémoires historiques de Sse-ma Tsien et les Annales des Han n'ont été traduits dans aucune langue européenne.

tou-hoeï, dont nous connaissons surtout en Europe, sous le nom de grande encyclopédie Japonaise, l'édition publiée en 1714, par *Sima Rau-an,* avec d'intéressantes additions, nous offrent la condensation, en quelques pages, de ces documents, ou, en d'autres termes, la reproduction des faits les plus saillants qu'ils renferment.

On pourrait supposer, par ce qui précède, que l'ethnographie de l'Asie Orientale peut être aisément élucidée par la traduction de quelques-uns des ouvrages dont nous venons de parler. Il en serait ainsi, sans doute, si nous possédions déjà la synonymie des noms historiques, géographiques et ethnographiques chinois avec les noms sous lesquels nous sommes habitués à désigner les peuples de l'Orient; si, enfin, nous connaissions dès l'abord l'habitat des hordes, tribus et nations qui sont mentionnées dans les livres de la Chine. Ce travail de synonymie, de localisation, présente des difficultés sérieuses, et il est temps qu'il soit entrepris d'une

façon méthodique et continue. Klaproth, Abel-Rémusat, Stanislas Julien, et quelques autres sinologues, ont déjà apporté à ces recherches le concours de leurs lumières et de leur érudition. Je crois avoir trouvé, dans le cours des études que j'ai entreprises, depuis une dizaine d'années, pour la composition d'une *Histoire de la race Jaune,* quelques identifications nouvelles, de nature à intéresser les ethnographes et les sinologues. Je les soumettrai, dans ce Mémoire, au jugement éclairé des uns et des autres.

Les limites extrêmes du monde connu des Chinois, au moyen âge, me paraissent être :

Au nord, la Sibérie méridionale et le Kamtchatka :

A l'est, les îles Kouriles, le Japon, l'archipel Loutchouan et celui des Philippines ;

Au sud-est, Bornéo et les Célèbes ;

Au sud, Java, Sumatra et Ceylan ;

A l'ouest, l'Arabie, la Perse et les populations riveraines de la mer Caspienne.

En dehors de ces limites, quelques érudits ont cru reconnaître, parmi les pays connus des anciens Chinois, l'empire Romain, identifié avec un certain royaume de *Ta-tsin* [1], et l'Amérique, qu'un religieux chaman aurait découverte au ve siècle de notre ère et appelé *Fou-sang* [2].

Ce mémoire étant exclusivement consacré à l'étude des données chinoises relatives aux royaumes situés à l'est et au sud-est de la Chine, je n'ai pas à m'occuper ici du *Ta tsin*. Mais il semblerait naturel que j'admette dans le cadre de mes recherches la question de *Fou-sang*. Cette question, soulevée tout d'abord par Deguignes, paraissait abandonnée de l'érudition, lorsque dans ces derniers temps plusieurs savants ont jugé opportun de la ressusciter. D'énormes écrits ont paru dans le but de prouver que, dès le ve siècle, les Chinois avaient eu connaissance

1. 大秦.
2. 扶桑.

de l'Amérique. Je ne saurais trouver ici la place nécessaire pour les discuter. Ailleurs[1], j'ai eu l'occasion de présenter quelques-uns des motifs qui me laissaient sceptique au point de vue des identifications merveilleuses qu'on a voulu faire de certains pays vaguement indiqués dans les historiens de la Chine avec le Nouveau-Monde en général, et même avec le Mexique en particulier. Ces motifs, il m'eût été facile de les donner avec un plus grand développement, mais je ne crois pas que le problème qu'on a soulevé à l'occasion de ce fameux *Fou-sang* mérite les énormes frais d'érudition qu'on a déjà faits en son honneur. Dans ma pensée, le Fou-sang ne doit pas être identifié plutôt avec le Japon, comme l'a voulu Klaproth, qu'avec l'Amérique, comme le pensent de Deguignes, M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, M. Leland, etc[2]. C'est pure-

1. Dans les *Archives de la Société Américaine de France*, seconde série, t. III, p. 191 ; dans les *Mémoires de la Société des études Japonaises*, t. IV, p. 234 ; etc.

2. Il vient de me tomber sous les yeux un nouvel ou-

ment et simplement un pays fabuleux et imaginaire, comme le célèbre *Pong-laï* des anciens Chinois, comme le pays de Lilliput, dans les voyages de Gulliver.

Pour ne pas être accusé, cependant, de répondre par une fin de non recevoir aux efforts si laborieux des savants qui veulent à toute force que les Chinois aient connu l'Amérique bien des siècles avant Christophe Colomb, je dirai que, parmi les arguments soulevés en faveur de cette thèse retentissante, le plus important est celui qui repose sur la distance qui sépare *dans la direction de l'est* la Chine du pays de *Fou-sang*. Or, d'une part, je crois être à même d'établir que les anciens Chinois ont fait les plus énormes erreurs dans leurs évaluations des distances ; qu'ils ne

vrage relatif à la question du Fou-sang et qui a pour titre *An inglorious Columbus* (New-York, 188[illegible] ; un vol. in 8°). L'auteur, M. Edward P. Vining, a fait une œuvre d'érudition qui dénote un excellent esprit de recherche. Son livre sera souvent consulté, même par ceux qui, comme moi, se refusent d'adhérer à ses conclusions.

posssédaient d'ailleurs pas les données scientifiques nécessaires pour être exacts; que le religieux auquel on attribue la découverte de l'Amérique n'avait eu aucun moyen de savoir à quoi s'en tenir sur l'étendue des régions qu'il prétendait avoir visitées; et que quand bien même son voyage ne serait pas absolument légendaire, on resterait dans l'impossibilité absolue de savoir où était placé le *Fou-sang*. J'ajouterai enfin qu'on s'est étrangement mépris au sujet de la longueur de la *li* ou mesure itinéraire des Chinois; que cette mesure était à certaines époques beaucoup plus petite qu'elle ne l'est aujourd'hui, qu'elle a fréquemment varié d'étendue; et qu'en tenant compte des indications les moins vagues que renferment les auteurs indigènes sur les évaluations linéaires, on arrive à des chiffres qui affaiblissent terriblement les beaux calculs à l'aide desquels on a transporté *Hoeï-chin* au-delà de l'Océan Pacifique.

J'aurai l'occasion de fournir plus loin quelques renseignements sur la valeur

du *li* extraits de documents originaux, et je me propose de discuter plus tard cet important problème dans un travail spécial.

I

LES AINO OU KURU

Les peuples situés à l'est de la Chine sont ceux dont l'identification onomastique a présenté le moins de difficulté, par ce fait très simple qu'ils sont relativement peu nombreux et que, par leur situation maritime, ils ont été les premiers connus des voyageurs européens.

Sous le nom générique de *toung-i* [1] « Barbares de l'Est », les auteurs chinois ne désignent pas toujours les mêmes peuples. Tantôt cette expression embrasse toutes les nations qui habitent sur la rive

1. 東夷.

orientale de la mer Bleue, et parfois même de la mer de Chine; tantôt elle désigne spécialement les *Aïno,* dont les divers rameaux se sont répandus non-seulement dans la grande île de Nippon, à Yézo et aux îles Kouriles, mais encore sur la zône maritime continentale de la côte de Tartarie.

Le mot *aïno* n'est pas, à proprement parler, un nom de peuple : dans la langue des insulaires de l'archipel situé au nord du Japon, il signifie « des hommes », tout comme le mot *kuru,* d'où est tiré le nom des îles Kouriles [1].

On emploie également, pour désigner les Aïno, surtout ceux de Yézo, les noms de *Hia-i* « Barbares à crevettes », et de *Hoeh-fouh* « les Hommes vêtus pour la chasse ». Comme ces peuples sont extrêmement velus, on les a nommés aussi *mao-jin* [2] « hommes à poils ». Leur pays,

1. Une foule de peuples, tant de l'ancien que du nouveau continent, n'ont jamais eu d'autre nom pour se désigner eux-mêmes qu'un mot signifiant « hommes ».

2. 毛人.

(Fig. 1.)

MAO-MIN OU AÏNO

(D'après le *Tou-siang Chan-haï-king*.)

enfin, a été appelé *Jih-kao-kien* « le pays où l'on voit la hauteur du soleil ». La principauté japonaise, située au sud de l'île de Yézo, est appelée *Soung-tsien*, nom chinois qui correspond à celui de *Matu-maë* « Devant les Pins » dont font usage les Japonais.

Quant à la grande île de *Saghalien*, je n'ai rencontré nulle part une notation en caractères chinois qui lui soit spéciale. Dans les géographies japonaises seulement, on transcrit phonétiquement par des signes qui doivent se lire *Ka-ra-fu-to*, une autre dénomination de cette île, celle des géographes européens qui font usage du nom de *Krafto* [1].

L'existence des Aïno paraît avoir été connue des Chinois dès les temps les plus

1. On me permettra à cette occasion un rapprochement philologique qui n'est peut-être pas sans intérêt. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler les affinités grammaticales du japonais et des idiomes mongoliques et turcs ; j'ai donné, en outre, des exemples de racines communes à ces différentes langues, et dont la parenté me paraissait vraisemblable. Chacun sait que le nom turc du Monténégro est

reculés. C'est, en effet, très probablement de cette population dont veut parler l'antique géographie *Chan-haï-king* dans le passage suivant : « Le pays du *Mao-min* ou « Peuple velu » est situé au nord du pays des *Hiouen-kou* « les Pieds noirs » (dont les habitants se revêtaient de peaux de poisson); le corps de ces indigènes est couvert de poils [1] ». Le commentateur chinois ajoute : « Ils ont des poils comme

Qararagh, composé de *qara* « noir » et *dâgh* « montagne ». Or ce même nom turc serait rendu en japonais par *Kuro-dake*, également avec la signification de « Montagne-noire ». Non seulement la ressemblance des mots *qara* et *kuro* est frappante, mais leur communauté d'origine est certaine. Le nom *Saghalien* de la grande île située à l'est de la Manche de Tartarie est emprunté au mandchou *sakhalien* « noir », mongol : *kara* ; or cette île est également appelée *Kara-futo*, nom dans lequel on ne peut se dispenser de reconnaître la racine commune au turc et au japonais pour désigner « le noir ». Je pourrais ajouter d'autres exemples de ces analogies, si un tel sujet ne devait m'entraîner trop longtemps en dehors du cadre de ce Mémoire. Voy. mon Essai sur la comparaison de la Grammaire turke et de la Grammaire japonaise, dans les *Mémoires de la Société des études Japonaises*, t. IV, p. 192.

1. *Chan-haï-king kouang-tchou*. livr. IX, f° 6 v°.

les porcs ; ils habitent des cavernes et ne portent point de vêtements. »

C'est d'ailleurs sous le nom de *Mao-jin* qu'il est fait plus tard mention des Aïno dans les historiens officiels de la Chine, notamment dans les Annales de la dynastie des Soui *(Soui-chou)* où il est dit qu'ils formaient cinquante tribus, et dans les Annales de la dynastie des Tang *(Tang-chou)* où l'on rapporte qu'ils étaient séparés des Japonais au nord-est par de hautes montagnes. Le dixième mois de la quatrième année de l'ère impériale *hien-king* (559 de J.-C.), une ambassade japonaise amena avec elle quelques individus de cette nation à la cour de Chine. On apprit alors qu'ils étaient désignés sous le nom de *Hia-i* « Barbares à crevettes » et habitaient un petit royaume situé dans une île de la mer Orientale. Ils portaient une barbe longue de quatre pieds chinois *(tchih)*, et se montraient d'une grande habileté à tirer de l'arc [1].

1. *Tai-ping-yu-lan*, cité dans le *Youen-kien-loui-han*, livr. CCXXXI, p. 47.

On lit dans le *Pien-i-tien* [1] :

« Durant les années *Young-hoeï* (650 à 655 de notre ère) sous le règne de l'empereur *Kao-tsoung*, des *Hia-i* vinrent apporter le tribut à la cour de Chine.

« Les Annales du Japon rapportent que la première année de l'ère *Young-hoeï*, régnait au Japon un prince du nom de *Tien-tchi* (Ten-di ten-'au) ; l'année suivante, il vint en Chine une ambassade à laquelle s'étaient joints des individus du pays des *Hia-i*. Ces individus habitaient dans une île comme les Japonais. Leur envoyé portait une barbe longue de quatre pieds (*tchih*). Ces insulaires portaient des boucles d'oreille, et mettaient des flèches dans leur chevelure. Ils ordonnaient à un homme de porter une courge et de se mettre à quelques dizaines de pas ; puis ils lançaient leur flèche et ne manquaient jamais d'atteindre la courge. »

Les auteurs chinois qui me sont connus ne nous fournissent rien de plus détaillé

1 Livr. XLI.

au sujet des Aïno. En revanche, les Japonais ont publié, pour les décrire, une foule d'ouvrages remplis des plus curieux renseignements. J'ai déjà eu l'occasion de traduire divers extraits de ces ouvrages [1].

1. Notamment dans le *Congrès international des Orientalistes*, session de Paris, 1873, t. I, p. 109, et dans le *Congrès des sciences Géographiques*, session de Paris, 1875, t. I. — Voyez aussi, sur le Yézo, la relation du jésuite sicilien Girolamo d'Angelis, reproduite dans mes *Études asiatiques*, p. 91 et suiv.

II

LES JAPONAIS

PREMIÈRES NOTIONS DES CHINOIS SUR LEUR PAYS

Les historiens chinois font remonter au commencement de notre ère les premières relations du Japon avec la cour de Chine, et parlent d'une ambassade du pays de *Wo* qui serait venue apporter le tribut à l'empereur *Kouang-wou*, de la dynastie des Han, en l'an 57. Les chronologies japonaises[1] mentionnent également

1 Mitukuri, *Sin-sen Nen-hyau*, p. 15 v°; *Wa-Kan San-sai du-ye*, livr. LXIV, p. 3. Cf. cependant l'opinion contraire d'un savant japonais, M. Fukuti, dans les *Mémoires*

cette ambassade, mais une année plus tôt. Les rapports des insulaires de l'extrême Orient avec le continent asiatique, remontent même au-delà; et déjà, l'an 33, nous voyons citée, dans les Annales de Nippon, une mission du pays de *Jinna*, en Corée, qui vint offrir des présents à la cour des mikados. Ma Touan-lin, de son côté, nous rapporte que, dès l'époque des conquêtes de *Wou-ti*, des Han, au Tchao-sien, plusieurs états japonais envoyèrent des messages dans l'empire chinois [1].

La plus ancienne dénomination chinoise du Japon paraît être celle de *Wo-koueh*, c'est-à-dire « le Royaume des hommes de petite taille ». Le signe *wo* [2] résulte, suivant les auteurs japonais, d'une erreur qui a fait employer, en Chine, ce signe comme synonyme du caractère *ho* [3], nom

du Congrès international des Orientalistes, Session de Paris, 1873, t. I, p. 219.

1. Traduction de M. d'Hervey, t. I, p. 50.

2. 倭.

3. 和.

de la province où habitait primitivement *Zin-mu,* premier empereur du Nippon [1].

Les Chinois ont fait plus : ils ont ajouté à ce nom le mot « esclaves », appelant ainsi les Japonais *Wo-nou* « esclaves de Wo ». En japonais, le signe *wo* se lit *Yamato*, et les anciens Chinois ont eux-mêmes connu cette lecture qu'ils ont représentée phonétiquement par les signes *Ye-ma-tai* et *Ye-ma toui*, équivalant à la notation 夜 末 止 en écriture *man-yô kana* [2].

Quelques auteurs japonais repoussent comme fautives d'autres désignations étrangères de leur pays, telles que *Fou-sang koueh*, *Jouh-mouh-koueh*, *Kiun-tsze koueh*.

1. *Wa-Kan San-sai du-ye*, livr. LXIV, p. 2.

2. C'est par suite d'une faute d'impression qui s'est glissée dans l'édition du *Wen-yen-toung-kao* dont s'est servi M. d'Hervé, que ce nom a été lu *Ye-yen-tai*. J'ai eu l'honneur de signaler cette faute qui provient de la confusion des signes 馬 *ma* et *yen* 焉 ; je regrette que cette correction n'ait pas été admise dans le beau travail de mon savant ami ; elle est absolument incontestable.

Quant au nom de *Jih-pen*[1] « base du soleil », d'où vient notre mot *Japon*, en japonais *Nippon*, il tire son origine, dit le *Toung-koueh toung-kien*, de ce que ce pays est situé à l'endroit où le soleil se lève; il a été donné à la grande île de l'Asie Orientale, la neuvième année du règne de l'empereur *Ten-ti*, correspondant à la dixième année du règne de *Wen-wou-wang*, de Sinra (Corée), et à la première année de l'ère *hien-heng*, sous *Kao-tsoung*, de la dynastie chinoise des Tang (670 de J.-C.). On emploie comme synonyme le nom de *Jih-toung* « l'Orient du Soleil »[2], et celui de *Ta pah-tcheou* (jap. *Oho-ya-sima)* « les Huit grandes îles ».

Les documents relatifs au Japon occupent une place considérable dans la collection des Historiens de la Chine. Reproduits en abrégé par Ma Touan-lin, dans la partie ethnographique de son

1. 日本. — Japonais : *Hi-no moto*.

2. *Wa-Kan San-sai du-ye*, loc. cit.

Wen-hien-toung-kao et à peu près au complet dans le recueil intitulé *Kou-kin-tou-chou,* ils ont fourni la substance de toutes les notices consacrées aux Japonais, dans les géographies de la Chine. Complétés à l'aide de données recueillies à des époques plus modernes, ils ont également servi de base aux monographies que les Chinois ont composées sur l'archipel de l'Extrême-Orient, notamment à l'ouvrage intitulé *Jih-pen-kao* « Examen du Japon » [1], dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Ces documents, recueillis pour la plupart au moment où des ambassades japonaises se présentaient à la cour de Chine, ne sont pas seulement intéressants parce qu'ils nous font connaître les idées que

1. Le *Jih-pen kao* est divisé en quatre kiouen. Le troisième traite du syllabaire japonais dont il donne la forme cursive (*hira-kana*); il reproduit ensuite un certain nombre de poésies ou *uta* avec une explication chinoise. Le quatrième volume renferme un Vocabulaire Japonais-Chinois, par ordre de matières.

possédaient les Chinois au sujet de leurs voisins de l'Asie orientale ; ils sont en outre précieux, en ce sens qu'ils nous permettent de discuter certains faits obscurs des anciennes annales écrites du Japon. On sait que ces annales ont été détruites dans un incendie en l'an 645 de notre ère [1], et qu'elles furent reconstituées postérieurement d'après les souvenirs d'une personne qui les avait apprises de la bouche de l'empereur *Ten-bu*. Aussi les savants japonais eux-mêmes sont-ils quelquefois obligés de recourir aux indications qui ont été conservées dans les écrivains de la Chine.

L'exposé détaillé de tous les anciens documents chinois relatifs au Japon motiverait à lui seul la publication d'un ouvrage étendu. Il ne saurait être entrepris dans le présent travail. Je me bornerai à examiner ici quelques faits consignés dans ces documents et qui se rattachent intimement aux questions relatives aux origines historiques et religieuses des insulaires du Nippon.

Le plus ancien document chinois, où il soit traité du Japon d'une façon quelque peu détaillée, se trouve dans le *Heou-Han chou* ou Annales de la dynastie des Han-Postérieurs. Ces annales sont divisées en trois sections et en cent vingt-huit livres; elles comprennent le récit des événements survenus entre les années 25 et 220 de notre ère. La première et la troisième section, celles qui nous intéressent particulièrement et portent le titre de *Lieh-tchouen*, sont composées par l'historiographe *Fan-ye* qui ne put achever son œuvre, un édit l'ayant condamné à mort pour crime de lèse-majesté.

La seule notice chinoise ancienne que l'on connaisse jusqu'à présent en Europe sur le Japon est celle de Ma Touan-lin qui a été traduite en français par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys [1]. Cette notice est très intéressante. C'est d'ailleurs une copie

1. Dans son *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, t. I, p. 49.

servile des textes renfermés dans les grandes annales de la Chine, textes dont elle ne saurait cependant tenir lieu, d'abord parce qu'ils n'ont été reproduits que d'une façon abrégée, ensuite parce qu'ils ne mentionnent point les sources et que l'absence de cette mention peut entraîner dans de regrettables anachronismes. Je recourrai donc de préférence à la version même des grandes annales pour les observations que j'ai cru devoir consigner au sujet de l'empire japonais.

Le *Pien-i-tien* nous parle d'abord de la plus ancienne ambassade que le Japon ait envoyée en Chine, et qui arriva dans ce pays en l'an 57 de notre ère. Le *Heou-Han chou* mentionne cet événement en ces termes : « Sous le règne de *Chi-tsou*, la deuxième année de l'ère *tchoung-youen*, au printemps, premier mois, le roi du pays des *Wo nou* « esclaves de Wo », pays compris parmi ceux des Barbares Orientaux *(Toung-i)*, envoya une ambassade apporter des présents. »

Le Japon, comme je l'ai dit, était déjà en

relation avec le continent asiatique depuis près d'un siècle, puisque la première ambassade étrangère qui soit venue dans cet empire, celle de l'état de *Mimana,* avait été reçue par le mikado *Mi maki iri-biko Imiye* en l'an 33 avant notre ère. Ces rapports de la Chine avec le Japon, à cette époque, sont d'ailleurs mentionnés par les auteurs chinois eux-mêmes.

Le Japon, dit le *Toung-i lieh-tchouen,* comprenait à cette date plus de cent *koueh*, mot qu'il ne faut pas traduire ici, comme on le fait habituellement, par « royaumes », mais par « principautés » ou « territoires féodaux »; et, depuis la conquête de la Corée par l'empereur *Wou-ti,* des Han (108 avant notre ère), une trentaine de ces principautés avait engagé des relations avec la Chine.

Au dessus des princes féodaux, il y avait, au Japon, un roi suprême, le « Grand Roi de Wo » *(Ta Wo-wang)* qui habitait le *Ya-ma-taï,* c'est-à-dire le *Yamato,* et non le *Ye-yen-taï*, comme on l'a écrit à tort dans les éditions du *Wen-hien toung-*

(Fig 2.)

JAPONAIS

(D'après le *Hoang-tsing tchih-koung-tou*.)

kao dont on possède des exemplaires en Europe [1].

Suivant cette relation, les Japonais de cette époque avaient l'habitude de se tatouer. Ils se faisaient sur le visage des marques appelés *king*, c'est-à-dire des stigmates analogues à ceux des condamnés, et ils se couvraient le corps de dessins [2]. Le *Jih-pen kao* qui, à l'instar de l'œuvre de Ma Touan-lin, néglige d'indiquer les époques auxquelles se rapportent les renseignements qu'il a recueillis, donne cette pratique comme une des coutumes caractéristiques de la nation japonaise : « Les hommes de ce pays, dit-il, se séparent les cheveux en deux touffes pour les réunir en chignon [3]; ils se font des mar-

1. Ces princes portaient le nom de *Wang* « roi ». C'est évidemment ce qui a fait dire aux historiens Chinois que le nom de famille des souverains du Japon était *Wang*. (Voy., pour l'élucidation de ce fait, que je n'ai pas la place nécessaire pour discuter ici, le *Pien-i-tien*, livr. XXXIII, p. 15 et pass.)

2. Les femmes se tatouaient également le corps (*Pien-i-tien*, libr. cit, p. 17).

3. Ce passage présente d'assez sérieuses difficultés. Ma

ques sur le visage et des ornements sur le corps. Suivant que ces ornements sont à gauche ou à droite, grands ou petits, on peut juger du rang de celui qui les porte [1]. »

Il semble, d'après ce passage, que le tatouage était anciennement en usage dans toute la population japonaise. De nos jours, on ne trouve plus de traces de cette coutume que chez certaines classes inférieures de la population, notamment chez les bettau, les sapeurs pompiers, les charretiers, etc. Un décret récent en a interdit la pratique dans tout le Japon.

L'indication relative à la chevelure, qui rappelle la mode des îles Loutchou, paraît exacte; car c'est seulement depuis l'époque de *Taï-kau sama* que les Japonais ont pris l'habitude de porter l'espèce de toupet particulier qu'on leur connait, et

traduction est basée sur les exemples insérés dans le *Pei-wen-yun-fou,* t. XVI *a*, p. 139, et dans le *King-tsieh-tsouan-kou,* au mot *touan.*

1. *Jih-pen kao,* livr. II, p. 19.

qui figure sur leurs portraits, antérieurement à la dernière révolution.

Le même texte parle de la longévité des Japonais, et rapporte que chez eux on compte beaucoup de centenaires. L'histoire du Japon nous cite, en effet, un assez grand nombre de princes et de personnages qui auraient vécu jusqu'à un âge très avancé [1]; mais il est évident que les his-

1. Voici quelques exemples de longévité évidemment fabuleuse dont il est fait mention dans les historiens aponais :

Kau-an	aurait vécu	137	ans
Kau-rei	—	128	—
Kau-gen	—	117	—
Kai-kwa	—	111	—
Sui-zin	—	120	—
Sui-nin	—	140	—
Kei-kau	—	140	—
Sei-mu	—	108	—

La longévité des anciens Japonais est néanmoins mentionnée comme un fait digne d'attention dans les grandes annales de la Chine. (Voy. *Pien-i-tien,* livr. XXXIII, pp. 5-6, 10.

L'impératrice *Zin-gu* (la *Ti-mi-hou* des Chinois) aurait vécu 100 ans, suivant les historiens japonais. Son fameux ministre, *Take-no uti*, serait mort à l'âge de 307 ans (!). M. Metchnikoff émet, à cet égard, une supposition qui n'est

toriens de l'Extrême Orient ont rapporté à cet égard bien des faits fabuleux, et qu'en ce qui concerne les mikados, ils ont donné à quelques-uns d'entre eux une vie d'une longueur extraordinaire, dans le but de remplir des lacunes dans l'histoire de leur dynastie [1].

La polygamie est donnée comme générale au Japon à cette époque. Les grands personnages avaient quatre à cinq femmes, et les gens ordinaires deux ou trois. On sait que la monogamie est la règle aujourd'hui dans l'archipel de l'Extrême Orient.

C'est également dans la relation du *Heou-Han-chou* (règne de l'empereur *'An-ti*) que l'on trouve pour la première fois la mention d'une reine du Japon appelée par les Chinois *Pi-mi-hou*, et qui doit

pas invraisemblable. Le chiffre de 307 ans répondrait au temps pendant lequel la famille de Take-no uti aurait rempli la charge de premier ministre (*L'empire japonais*, p. 336). On verra plus loin qu'à cette époque les charges mandarinales étaient, en effet, héréditaires au Japon. (Voy p. 49.)

1. Voyez plus loin, ch. III.

être identifiée avec *Zin-gu kwau-gu,* la célèbre princesse qu'on a surnommée la Sémiramis de l'Extrême Orient, et sous le règne de laquelle eut lieu la conquête de la Corée par les Japonais. Voici comment s'expriment les grandes annales au sujet de cette princesse :

« De grands troubles venaient d'éclater dans le royaume de *Wo,* qui fut alors en proie à la guerre civile ; de sorte que, pendant plusieurs années, le pays ne posséda point de maître. Il y eut alors une femme dont le nom était *Pi-mi-hou.* Bien qu'elle eut l'âge, elle ne s'était pas mariée, et pratiquait le culte des démons et des génies[1]. Grâce à son habileté dans l'art des sortilèges, elle avait produit une vive impression sur la foule, qui, pour ce motif,

1. L'expression *koueï-chin,* traduite communément par « les démons et les dieux », désigne « les Esprits en général ». Je me propose de rédiger une notice sur le sens du mot *koueï,* dans lequel on voit, souvent bien à tort, un équivalent de notre mot « diable » : j'établirai, je l'espère, que ce mot, suivant les cas, a deux significations absolument différentes.

la porta unanimement sur le trône. Elle entretenait mille servantes, mais peu de personnes parvenaient à la voir. Un seul homme était admis à lui apporter de la nourriture et à transmettre ses paroles au dehors. Dans l'endroit où elle habitait, les palais, les galeries et les lieux fortifiés étaient tous gardés par des soldats. La consigne était très rigoureuse.

« Si l'on traversait la mer dans la direction de l'est, à plus de mille *li* du royaume de *Pi-mi hou*, on arrivait au pays de *Kiu-nou* (ou *Keou-nou*), habité par des hommes de la même race que les Japonais, mais qui n'étaient pas soumis à l'autorité de la reine.

« A plus de quatre mille *li* au sud du royaume de la reine, on arrivait au pays des Pigmées, dont les habitants avaient de trois à quatre pieds de haut.

« Du pays des Pigmées et dans la direction du sud-est, on arrivait, après une année de navigation, au pays des Hommes-Nus et au pays des Dents Noires. C'était l'endroit le plus éloigné avec le-

quel on ait établi des communications. »

Dans le *Weï-chou* ou *Annales de la dynastie des Weï,* ouvrage de *Weï-cheou* qui renferme la période de l'histoire de Chine comprise entre les années 386 à 556 de notre ère, la notice sur la reine *Pi-mi-hou* reparaît avec quelques variantes :

« Les hommes du Japon, qu'ils appartiennent aux hautes classes ou aux basses classes, se font tous des marques sur le visage et des dessins sur le corps. Depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, leurs envoyés, qui prenaient tous le titre de *ta-fou,* se sont rendus à la Chine.

« Les Japonais avaient eu d'abord pour roi un homme qui régna de soixante-dix à quatre-vingts ans. Des troubles étant survenus dans leur pays, il y eut des guerres civiles à la suite desquelles tous choisirent pour reine une femme du nom de *Pi-mi-hou.* ... Cette femme avait un frère cadet qui l'aida à gouverner l'empire.

« La quatrième année de l'ère *Tching-*

chi (507 de J.-C.), *Pi-mi-hou,* reine du pays de *Wo,* envoya une ambassade pour offrir des présents à la cour de Chine.

« La seconde année de l'ère impériale *King-tsou* (238), le sixième mois, la reine du Japon envoya un ambassadeur nommé *Dan syau-be,* avec une suite, au *kiun,* pour demander à être reçu en audience par l'empereur de Chine, auquel il apportait des présents. Le gouverneur, nommé *Lieou-hia,* conduisit cette ambassade à la capitale.

[Suit la réponse de l'empereur de Chine à la reine *Pi-mi-hou.*]

« La première année de l'ère *Tching-chi* (240), sous le règne de l'empereur Tchou-fang, une ambassade fut envoyée de la Chine pour saluer le souverain du Japon.

« La quatrième année de l'ère *Tching-chi* (243), *Pi-mi-hou,* reine du Japon, envoya de nouveau *I-sei-ki Waki-yaku,* avec une suite de huit personnes, pour offrir à l'empereur de Chine des esclaves, du nisiki (sorte de soierie) du Japon, des soies rouges et vertes, des vêtements, des

étoffes, du bois rouge, des espèces de chèvres [1], des arcs et des flèches. »

La huitième année de l'ère *Tching-chi* (247), les grandes annales mentionnent l'avénement au trône du Japon d'une nouvelle reine appelée *I-yu*, laquelle aurait envoyé une ambassade en Chine pour y apporter un tribut. Il y a là un désaccord avec les historiens du Japon qui font mourir la reine *Pi mi-hou* (Zin-gu kwau-gu) en 269 de notre ère, à l'âge de cent ans. Cet âge extraordinaire fait supposer que les Japonais ont réuni, sous un même règne, les deux princesses dont il est question dans les auteurs chinois.

Les renseignements que je viens de rapporter au sujet de Pi-mi-hou ont entre autre intérêt, celui d'établir le caractère réel de cette reine, dont l'existence aurait pu paraître douteuse, si l'on

1. Le caractère qui représente ce mot, manque dans les dictionnaires européens : il désigne un animal fabuleux du genre de la chèvre. Suivant le *Yuh-pien*, cet animal a neuf queues, quatre oreilles et des yeux sur le dos. Il en est question dans l'antique géographie *Chan-haï-hing*.

n'avait eu pour seule source d'information que les écrivains du Nippon. On peut s'étonner cependant que les textes chinois ne fassent pas mention de la grande expédition de l'impératrice *Zin-gu* et de ses conquêtes en Corée, et qu'ils nous parlent, au contraire, de ses différents avec un certain roi de *Keou-nou,* nommé *Pi-mi-koung*.

On a vu, plus haut, que le pays de *Keou-nou,* habité par un peuple de la même race que les Japonais, était situé à plus de mille *li* à l'est des états de la reine, dont le centre était la région connue sous le nom de *Yamato*. Il y a très probablement là, comme on le verra plus loin, une de ces grosses erreurs de distances et d'orientation qui fourmillent dans les anciens ouvrages des Chinois et des Japonais.

III

LES JAPONAIS

LE RÈGNE DES DIEUX ET DES PREMIERS EMPEREURS

PARMI les nombreux documents sur le Japon que renferment les grandes annales de la Chine, je me propose d'examiner ici celui dans lequel le bonze *Tao-jen* a donné un aperçu historique et généalogique des dieux primitif du Nippon et des mikado qui leur ont succédé dans le gouvernement des îles de l'Asie orientale.

L'étendue du rapport de Tao-jen [1] ne

1. Le texte original du Rapport de *Tao-jen*, se trouve

me permet point de le reproduire ici. Je me bornerai, pour servir d'introduction aux remarques que je vais présenter, de donner le résumé de ce rapport que j'emprunte à un traité de géographie chinoise [1] :

« Sous la dynastie actuelle, la première année de la période *Young-hi* (984 de notre ère), un bonze japonais nommé *Tao jen* se rendit par mer, avec cinq ou six disciples, dans notre pays (en Chine), et y apporta en présent des vases de cuivre d'une rare perfection. L'empereur *Taï-tsoung* le reçut en audience et lui donna pour résider la pagode *Tai-ping-hing-koueh-sse* (litt. « la Pagode du pays où abonde la Grande paix »); il lui fit, en outre, présent d'un vêtement violet et le

dans le *Pien-i-tien*, livr. XXXIII, p 26. (Notice du règne de Taï-tsoung, première année *young-hi*, de la dynastie des *Soung*, an 984 de notre ère)

1. *Tchu-fan-tchi*, première section, fol. 40. — J'ai publié la traduction complète de la notice que cette géographie nous fournit sur le Japon, dans le *Journal asiatique* de 1861 - Voyez également le *Pien-i-tien*, liv. XXXIII, f° 20.

combla de faveurs. Il apprit de lui que les souverains du Japon formaient une seule lignée de descendants, que les mandarins eux-mêmes se succédaient de père en fils.

« C'est pourquoi l'Empereur poussa un soupir; et, s'adressant à son ministre *Soung-ki,* surnommé *Li-fang,* lui dit : « Chez les barbares de ces îles, le pouvoir se perpétue indéfiniment, et les magistrats, grâce à ce principe d'hérédité, se succèdent sans interruption. N'est-ce pas la voie de l'antiquité? »

« C'est ainsi que les barbares d'une île ont causé de l'émotion à l'empereur Taï-tsoung. Ne seraient-ils pas, par hasard, les descendants de ces barbares dont *Taï-peh* [1] changea jadis les mœurs à l'aide des institutions de la Chine? »

1. *Tai-peh,* oncle du vertueux et célèbre *Wen-wang,* et fils aîné de *Kou-koung,* abandonna la cour à la mort de ce prince, pour ne pas causer d'embarras à son père qui paraissait désirer pour successeur son plus jeune frère *Ki-lih.* Il se retira alors chez les *King-man,* au sud du fleuve Kiang, dans la province de Kiang-nan. Rappelé bientôt par

Tao-jen, auquel on doit les documents qui vont nous occuper, était moine du mont *Yei-san,* au Japon; il appartenait à la célèbre famille des *Fu ti-wara.* Après avoir habité cinq ans la Chine, où l'empereur *Taï-tsoung* lui avait fait le plus gracieux accueil, il revint au Japon en l'an 987, rapportant avec lui plusieurs ouvrages chinois, notamment le *Hiao-king* ou « Livre sacré de la Piété filiale », ainsi que quelques livres bouddhiques. Il mourut en 1016, et reçut le titre posthume de *Kô-zi dai-si.*

Ce moine ne comprenait pas la langue chinoise parlée, mais il était habile à tracer les caractères *li-chou,* écriture dite « des bureaux [1] », de sorte qu'il put ré-

Ki-lih, pour régner sur le pays de *Tcheou,* conformément à la dernière volonté de Kou-koung, il s'y rendit pour assister aux obsèques du feu roi, mais il refusa absolument de prendre en mains les rênes de l'État, insistant sur ce que Ki lih était celui que son père avait souhaité avoir pour héritier. Il s'en retourna donc chez les King-man, où il répandit la doctrine des anciens sages et fonda le royaume de *Ou,* en 1229 avant notre ère

1. Voyez, sur ce genre particulier de calligraphie, ma

pondre par écrit aux questions qui lui furent adressées. A cette époque, la littérature de la Chine était déjà répandue chez les Japonais qui possédaient notamment les *Ou-king* ou « Livres canoniques », plusieurs ouvrages sacrés du bouddhisme, et l'anthologie de *Peh Lo-tien*, intitulée *Peh-kiu-yih-tsih*, en soixante-dix volulumes [1].

Suivant le rapport de Tao-jen, les monnaies japonaises portaient toutes pour inscription, en caractères chinois, les mots *Kien-wen ta-pao* [2]. Je manque d'ouvrages de numismatique indigène pour rechercher à quelle pièce il est fait allusion. Je crois cependant qu'il s'agit d'un

Notice sur l'écriture chinoise et les principales phases de son histoire (Paris, 1854, in-8°), p. 11.

1. *Peh Lo-tien* est un poète célèbre qui vécut sous la dynastie des Tang. — D'après le texte dont s'est servi M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys *(Ethnographie des peuples étrangers,* t. I, p. 95), il faudrait lire : « Soixante-dix volumes d'ouvrages divers qui sont tous venus de l'Empire du Milieu »

2. 乾文大寶 *Kien-wen ta-pao.*

sapèque fondu la seconde année de l'ère *ten-toku* (958), sous le règne de l'empereur *Mu-ra-kami* (62e mikado). En ce cas, les auteurs chinois auraient fait une erreur dans la reproduction des signes tracés sur cette médaille, erreur qui peut s'expliquer facilement si l'on jette les yeux sur la pièce en question. Au lieu de *wen* [1], il faudrait *youen* [2] et la légende entière devrait être lue : *Kien-youen ta-pao*.

On comptait soixante-quatre [3] générations de souverains au Japon, à l'époque

1. 文 *wen*

2. 元 *youen*.

3. Ainsi que l'a supposé avec raison M. le marquis d'Hervey, c'est à tort qu'il est fait mention des chifires 54 ou 64 dans l'Ethnographie de Ma Touan-lin. Le texte original, dont ce dernier auteur a donné une copie textuelle, porte simplement « soixante-quatre générations » *Pien-i-tien*, livr. XXXIII, f° 27).

de Tao-jen, lequel nous en a conservé une liste intéressante à comparer avec celles qui ont été adoptées par les historiens japonais.

En tête de cette liste, figurent les souverains célestes et terrestres des âges mythologiques, et tout d'abord le Dieu appelé en chinois *Tien-yu-tchoung-tchou*, dénomination qui répond à celle du *Naka-nusi* des Japonais [1].

Ce *Naka-nusi* est, à mes yeux, le Dieu Suprême de l'antique religion des Japonais, religion qui devait être primitivement monothéiste et qui n'est devenue un polythéisme qu'à la suite d'altérations dans ses principes fondamentaux. J'ai signalé ailleurs l'identité de Naka-nusi avec l'*Ame-no kami* « le Dieu du Ciel », au-

1. Quelques auteurs japonais soutiennent que le premier mikado n'était pas l'empereur *Zin-mu*, et qu'avant lui soixante-treize princes ont régné sur le Japon, à partir d'Ugaya-fuki-awasesu-no mikoto. Un savant du pays, M. Kira Yosi-kazé assure que vingt-six tombeaux de ces souverains ont été retrouvés (*Uye-tu fumi seó-yeki*, t. I, prélimin., p. 2).

quel les autres dieux du panthéon secondaire de Yamato sont absolument subordonnés. Lorsque les deux *rei*, créateurs des mondes et de tous les êtres terrestres, le divin *Iza-nagi* et la divine *Iza-nami* n'obtinrent, au début de leur œuvre, que des créatures défectueuses, c'est à ce Dieu Suprême qu'ils vinrent adresser leur supplique et solliciter des instructions pour aboutir à des résultats meilleurs; et lorsque les créations d'Iza-nagi furent terminées, c'est également à ce maître de l'univers qu'il alla rendre compte de la « mission » qui lui avait été confiée.

Cependant le dieu *Naka-nusi* qui avait été placé au début du *Ko-zi ki*, « Relation des choses anciennes » [1], le premier des

1. J'ai inséré, avec une traduction française et un commentaire, les chapitres du *Ko-zi ki* relatifs à *Naka-nusi* et aux grands dieux primitifs du panthéon japonais, dans les *Mélanges Orientaux* publiés par les professeurs de l'Ecole spéciale des Langues Orientales à l'occasion du VIIe Congrès international des Orientalistes. Depuis lors, M Hall Chamberlain a fait paraître une traduction complète du *Ko-zi ki*, dans le Xe volume des *Transactions of the Asiatic Society of Japan.*

Livres sacrés du Japon, ne fut point maintenu à cette place suprême lorsque, quelques années après la publication de cet ouvrage, les Japonais voulurent en donner une recension nouvelle, d'une lecture plus intéressante et d'un style plus conforme au goût de l'époque, sous le titre de *Yamato bumi* ou *Ni-hon Syo-ki* « la Bible du Japon ». Un autre personnage, appelé *Kuni-toko-tati-no mikoto,* figure dans ce dernier livre, comme le dieu primitif de la religion sintauïste; et depuis lors, le dieu *Naka-nusi* n'apparaît plus qu'exceptionnellement à la place qui lui appartient dans les ouvrages religieux et populaires des îles de l'extrême Orient.

Le *Ko-zi ki* est de huit années plus ancien que le *Yamato bumi*. Bien que ces deux livres puissent être considérés comme des livres contemporains, les circonstances qui ont motivé la composition du second, les variantes qu'il reproduit consciencieusement, mais qui n'empêchent pas qu'on reconnaît par le texte principal

la doctrine que le rédacteur a considérée comme la plus orthodoxe, pourraient faire croire que, pour des motifs qui nous sont inconnus, l'idée de placer au rang suprême et primordial le dieu *Naka-nusi* a été bientôt abandonnée dans les sphères gouvernementales où s'accomplissait le travail de restauration des anciens livres sacrés du Japon. Le Rapport du bonze *Tao-jen* nous prouve qu'il n'en est rien, et que, plus de deux siècles après la mise au jour du *Yamato bumi,* la doctrine religieuse qui place à l'origine du monde le Dieu Suprême Naka-nusi était encore en vigueur dans le pays de Yamato.

Par suite de la transposition des noms de *Naka-nusi* et de *Kuni-toko-tati-no mikoto,* l'ordre de succession des dieux primitifs du Japon n'est pas le même dans les différents textes originaux de la religion sintauïste. Cette succession, également modifiée dans la liste de Tao-jen, mériterait d'être l'objet d'une étude spéciale que je me propose d'entreprendre lorsque j'aurai achevé la publication fran-

çaise du *Yamato bumi* [1]. Je me bornerai donc à présenter ici quelques remarques à ce sujet, et je m'occuperai ensuite de l'examen de la liste des empereurs qui me paraît susceptible d'observations dont les japonistes apprécieront peut-être l'opportunité.

Le quatrième nom de divinité que nous cite le Rapport de Tao-jen est celui du dieu *Tien-mi-wen-tsun*. Ce nom a été omis dans la compilation de Ma Touan-lin [2]. On trouve d'autres erreurs assez graves dans cet ouvrage : le 5e dieu est écrit *Tien-jin-tsun*, au lieu de *Tien-jin-*ching-*tsun* [3]; le 8e *Li*-tsa-*hoen-tsun*, au

1. Kami-yo-no maki. *Histoire des Dynasties divines*, publiée en japonais, traduite pour la première fois sur le texte original, accompagnée d'une glose inédite composée en chinois et d'un commentaire perpétuel rédigé en français, par Léon de Rosny Paris, Ern Leroux éditeur, 1884, gr. in-8°. — Partie I, la *Genèse;* partie II, le *Règne du Soleil*. (Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

2. Traduction de M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys (*Ethnographie des peuples étrangers*, p. 98).

3. *Libr. cit.*, p. 99.

lieu de *Li*-li-*hoen-tsun;* le 11e *Tsin-tcheou-tsun,* au lieu de Kih-*tsin*-tan-*tsun;* le 12e *Mien*-tchoung-*kien-tsun*, au lieu de *Mien*-tchoui-*kien-tsun;* le 17e I-tchoang-ta-*tsun*, au lieu de *I-tchouang*-noh-*tsun* (par suite d'un seul caractère composé pris à tort pour deux caractères); le 19e *Tien-tchao*-ho-*chin*, au lieu de *Tien-tchao*-ta-*chin* (Ten-syau-dai-zin), la Grande Déesse solaire des Japonais, et non le Dieu du Feu, comme le ferait croire la lecture *ho-chin* (le dieu du Feu est *Kagu-tuti*); le 20e *Tching*-tsaï-ou-chin-lien-ji-tien-ya-soui-eul-tsun, au lieu de *Tching-tsaï-ou*-ching-souh-*jih-tien-yah-soui-œll-tsun*. L'omis-mission du nom du 4e dieu fait dire, en outre, à Ma Touan-Lin : « En tout, jusque-là, treize générations, ayant fourni vingt-deux souverains » [1], au lieu de « En tout, vingt-trois générations », comme le dit avec raison le texte original.

Examinons maintenant la liste des empereurs du Japon. Cette liste semble pré-

1 *Libr. cit.*, p. 100.

senter des différences, si l'on met en regard les noms fournis dans le Rapport de Tao-jen et ceux qui figurent dans les ouvrages des historiens japonais. Je suis parvenu, je crois, à établir l'identité des deux listes et à constater que les contradictions qu'elles paraissent offrir proviennent uniquement de l'imperfection du travail de Ma Touan-lin et peut être du laisser-aller de Tao-jen qui a substitué tantôt aux noms officiels des empereurs leurs petits noms ou ceux des ères inaugurées sous leur règne; enfin les erreurs de l'auteur chinois ont parfois pour cause des caractères mal copiés, ainsi qu'il sera facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le tableau comparé que nous donnons ci-après :

1. Chin-wou tien-hoang, 4e fils de Yen-lien-tsun...	*Zin-mu-ten-wau.*
2. Soui-tsing.....	*Sui-sei.*
3. 'An-ning.....	*An-nei.*
4. I-teh.....	*I-toku.*
5. Hiao-tchao.....	*Kau-seô.*

6. Hiao-'an..... *Kau-an.*
7. Hiao-ling..... *Kau-rei.*
8. Hiao-youen..... *Kau-gen.*
9. Kaï-hoa..... *Kai-kwa.*
10. Tsoung-chin ..... *Siu-ʒin.*
11. Tchoui-jin ..... *Sui-ʒin.*
12. King-hing ..... *Kei-kau.*
13. Tching-wou..... *Sei-mu.*
14. Tchoung-'ai..... *Tiu-ai* (Tchang-*ngaï* de la Liste citée); mon texte ne dit point qu'il a « été adoré par l'encens et le marteau ».
15. Chin-koung..... *Zin-gu*, autrement appelé *Iki-naga-tarasi.*
16. Ing-chin..... *Wau-ʒin.*
17. Jin-teh ..... *Nin-toku.*
18. Li-tchoung..... *Ri-tiu.*
19. Fan-tching..... *Han-syau.*
20. Yun-koung..... *In-kyô.*
21. 'An-kang ..... *An-kau.*
22. Hioung-lioh..... *Yu-ryaku.*
23. Tsing-ning..... *Sei-nei* (a été oublié dans la Liste citée).
24. Hien-tsoung..... *Ken-sô.*
25. Jin-hien..... *Nin-gen.*
26. Wou-lieh ..... *Bu-retu.*
27. Ki-ti .... *Kei-tai.*
28. 'An-hien..... *An-kan.*
29. Siouen-hoa..... *Sen-kwa.*

30. Tien-koueh paï-kaï-kouang-ting ou Kin-ming...	*Ama-kuni-osi-haraki-hiro-niva* ou *Kin-mei* (Ming-ming de la Liste citée);
31. Min-tah.....	*Bi-tatu.* — Ce nom est mal orthographié dans la Liste et lu à tort *Ta-haï.*
32. Young-ming.....	*Yu-mei* (un des caractères est fautif dans la Liste citée).
33. Tsoung-sun.....	*Siu-zyun.*
34. Toui-kou..... ..	*Sui-ko.*
35. Chou-ming.....	*Zyo-mei.*
36. Hoang ki.....	*Kwau-goku.*
37. Kao-teh.....	*Kau-toku.*
38. Tien-foung-tsaï-tchoung-jih-tsouh-ki (le nom chinois a été omis par Tao-jen)....	*Ama-toyo-takara ikabi-tarasi bime* ou *Sai-mei.*
39. Tien-tchi.....	*Ten-di.*
40. Tien-wou.....	*Ten-bu.*
41. Tchi-toung.....	*Di-tô.*
42. Wen-wou.....	*Mon-mu.*
43. O'-pi.....	Petit nom de l'impératrice Gen-*mei.*

44. Fan-i	[L'impératrice *Gen-syau.*]
45. Ching-wou.....	Syau-mu.
46. Hia-ming (*sic*) pour Hiao-kien, fille de Chin-wou (Jih-*pen kao*, II, 8)..	L'impératrice Kau-ken.
47. Ta-tchoui	Petit nom de l'empereur Hai-tai.
48. Kao-ye.....	L'impératrice *Taka-no* (Syau-toku) qui avait déjà régné sous le nom de *Kau-ken* (46).
49. Peh-pi	Petit nom de l'empereur Kwau-nin *(Sira-kabe)*.
50. Hoan-wou.....	*Kwan-mu.*
51. Noh-loh.....	L'empereur *Na-ra* (Hei-sei). (Voy. *Dai Ni-hon si*, livr. XXII, p. 14.)
52. Tso-ngo.....	*Sa-ga.*
53. Chun-ho.....	*Zyun-wa.*
54. Jin-ming	*Nin-mei.*
55. Wen-teh	*Bun-toku.*
56. Tsing-ho	*Sei-wa.*
57. Yang-tching.....	*Yau-zei.*
58. Kouang-hiao.....	*Kwau-kau.*
59. Jin-ho *(nien-hao)*.	Nom de nen-gau *(nin-wa)*, règne de l'empereur précédent, mis à la place du règne de *U-da*.

60. Ti-hou.....	*Dai-go.*
61. Tien-king *(nien-hao)*	Nom de nen-gau *(Ten-kei)*, règne de *Zyu-zyaku.*
62. *Foung-chang* (orthographe fautive; il faut *Tsun-chang*).....	*Mura-kami.*
63. Leng-tsiouen.....	*Rei-zei.*
64. *Cheou-ping*, empereur régnant....	Petit nom de l'empereur Yen-yû *(Kari-hira).*

En tout 64 générations.

On a pu constater, en parcourant le tableau qui précède, combien la nomenclature de Ma Touan-lin est défectueuse. Celle du *Pien-i-tien*, au contraire, ne renferme que deux ou trois erreurs graves.

J'ajouterai quelques remarques au sujet de la chronologie de Tao-jen. Ce moine fait usage pour désigner les souverains du Japon du nom chinois posthume qui leur a été attribué par Omi-mi-funé, en

784 de notre ère[1], et il néglige de mentionner leurs noms véritables, lesquels étaient des noms purement japonais[2]. Il fait cependant exception à ce système de notation des règnes, à propos de l'impératrice *Pi-mi-hou* ou *Chin-koung* qui s'appelait aussi, dit-il, *Sih-tchang-tsouh-ki*, nom qui se lit en japonais *Iki-naga-tarasi bime;* il agit de même à propos du mikado *Kin-mei,* et lorsqu'il cite le 38e mikado, il omet son nom chinois pour ne citer que son nom japonais. Je ne crois pas que Tao-jen ait eu un motif sérieux pour agir de la sorte, et je pense que de deux choses l'une : ou ce bonze a écrit sa liste avec négligence, ou sa liste a été modifiée avec des données reçues en Chine postérieurement à son séjour dans

1 Voy. ma *Civilisation japonaise,* p 88.

2. J'ai publié, pour la première fois, la liste des mikado, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de l'impératrice Di-tô, sous leur *nom original* japonais dans la *Revue orientale et américaine,* seconde série, t. III, p. 90, et je l'ai reproduite dans ma *Civilisation japonaise,* p. 89.

ce pays. Ce serait à tort, suivant moi, qu'on chercherait à déduire de la notation de Tao-jen une conséquence quelconque au sujet de la manière dont étaient désignés les empereurs du Japon à cette époque.

Les recherches, dont je viens de donner un résumé rapide, éclaircissent, je crois, d'une manière complète, certaines incertitudes que soulevait la publication de la notice de Ma Touan-lin, au sujet de la chronologie des empereurs du Japon. La liste fournie aux Chinois par le bonze *Tao-jen* sera désormais considérée comme identique à celle des japonistes, et il ne sera plus question de princes dont il n'est fait « aucune mention » dans le tableau des règnes publié par ces derniers. La seule difficulté qui reste à résoudre, consiste dans la mention de cinq noms de princes qui auraient régné sur le Japon après la célèbre *Pi-mi-hou* (l'impératrice Zin-gu des historiens japonais). Ces cinq princes, suivant les annales de la Chine, se seraient nommés *I-yu, Tsan, Tsin,*

Tsi et *Hing*[1]. A part la princesse *I-yu*, dont il me semble bien difficile d'admettre l'intercalation dans la liste chronologique des « empereurs du Japon », où le successeur de Zin-gu paraît être incontestablement le mikado *Wau-zin*, je crois trouver l'explication des autres noms dans la période de troubles qui suivit la mort de ce dernier souverain, période durant laquelle les princes *Oho sasagi* et *Waka Iratuko* se renvoyaient mutuellement le titre impérial et le tribut, tandis que leur frère *Oho-yama-mori* cherchait, au contraire, à s'emparer du trône ainsi laissé vacant. Les annales indigènes nous présentent, à cette époque, un certain temps d'interrègne qui se termina seulement lorsque Waka Iratuko se fut donné la mort, afin de ne pas prolonger les motifs de désordre qui résultaient du désintéressement de Oho-sasagi. Je ne pense

1. La mention de ces princes et leur succession sont consignées dans la notice du *Pien-i-tien* extraite des annales de la dynastie des *Liang* (livr. XXXIII, p. 15).

cependant pas pouvoir traiter dès aujourd'hui cette question sur laquelle il me reste encore certains doutes dont je ne pourrai probablement apprécier la valeur que lorsque j'aurai reçu du Japon plusieurs ouvrages historiques qui manquent dans ma collection et dans celles des bibliothèques publiques auxquelles je puis avoir accès à Paris.

Le *Pien-i-tien* nous fournit bien peu de renseignements au sujet de l'introduction des caractères et de la littérature de la Chine au Japon. C'est cependant là une question d'une importance considérable, qu'il eut été intéressant de voir élucidée par les historiens chinois. J'ai fait observer ailleurs [1] que la connaissance de l'écriture idéographique devait remonter au moins à l'époque de la première ambassade venue du continent à la cour des mikados. Sans parler de l'expédition envoyée par l'empereur *Tsin-chi Hoang-ti*

1 Voy. ma *Civilisation japonaise* (dans la Bibliothèque Orientale elzévirienne de Ernest Leroux), p. 60.

dans les îles de l'Asie orientale (IIIe siècle avant notre ère), il faut sans doute tenir compte de la mission qui vint apporter des présents de la part du roi d'*Amana* (un des états de la Corée), à l'empereur du Japon *Sui-zin*, l'an 33 avant notre ère; et surtout de l'ambassade du mikado *Sui-nin*, qui se rendit à la cour de Chine, sous le règne de l'empereur *Kouang-wou Hoang-ti*, l'an 56 de notre ère. Cette ambassade est d'ailleurs mentionnée dans les Annales des Han-postérieurs *(Heou-Han chou)* ; et, dans celles des Weï, on trouve le passage suivant qui n'a pas été reproduit parmi les extraits des historiens chinois publiés par Ma Touan-lin : « Tous les hommes de ce pays se tatouent la face et se couvrent le corps de figures. *Depuis l'antiquité*, leurs envoyés se sont rendus à la Chine. »

La première mention de l'écriture chez les Japonais se trouve, dans le *Kou-kin tou-chou*, où sont reproduits les documents relatifs aux peuples étrangers contenus dans les grandes annales de la

Chine. Elle figure dans la notice rattachée au règne de *Taï-tsoung*, de la dynastie des *Tang* (531 de notre ère); mais il est évident que l'usage des caractères chinois était bien plus ancien dans les îles de l'Asie orientale, puisque, longtemps avant cette époque, les souverains de la Chine et du Japon, s'étaient échangés des messages écrits.

Le *Pien-i-tien* nous mentionne également l'arrivée du Japon en Chine d'un moine appelé *Tsih-tchao*, la première année de l'ère *King-teh* (an 1004 de notre ère). Ce moine, qui était accompagné de huit personnes, est le fameux *Zyak-seô*, du monastère de Yen-ri-si, auquel on attribue l'invention d'une écriture syllabique composée à l'aide de caractères chinois cursifs et abrégés [1]. Le système de cette écriture, dont les Chinois ont dû avoir connaissance lors du séjour de

1. J'ai publié le syllabaire japonais de *Zyak-seô*, ainsi que la notice qui lui est consacrée dans le *Wa-Kan San-sai du-ye*, livr. xv, f° 36 (Voy. mes *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I, p. 237).

Zyak seô dans leur pays, ne paraît pas les avoir intéressés, car il n'en est fait mention, autant que je sache, que dans des livres relativement très modernes [1].

1. Voy., à ce sujet, ce que j'ai dit du *Jih-pen kao*, plus haut, p. 31.

IV

SUR LA VALEUR DU LI

OU LIEUE GÉOGRAPHIQUE DES CHINOIS

La situation relative des pays mentionnés dans les anciens auteurs chinois, et la distance qui les séparent les uns des autres, sont au nombre des données dont les Orientalistes peuvent faire usage dans leurs essais d'identifications topographiques. Il se présente malheureusement là toutes sortes d'incertitudes que, malgré la délicatesse de ses procédés, la science critique est souvent impuissante à faire disparaître. Parmi ces incertitudes, les unes proviennent du peu

d'attention qu'ont mis les écrivains de la Chine à s'assurer de l'étendue précise des distances qu'ils avaient à mentionner ; les autres des variations qu'a subie la lieue chinoise aux différentes époques, et probablement aussi dans les diverses provinces.

Dans tous les pays, pourvu que l'on remonte à des temps quelque peu reculés, les mesures itinéraires ont été l'objet de fréquentes variations. Il ne pouvait en être autrement dans un des plus grands empires du monde, où l'invasion étrangère est venu d'âge en âge bouleverser l'ordre social et soumettre le peuple aux plus terribles conséquences de la guerre et de la domination étrangère.

Faute d'avoir fait suffisamment attention au changement de valeur du *li*, les sinologues se sont souvent laissé entraîner dans des théories ethnographiques qui seraient fort importantes si elles étaient établies sur des bases solides, mais qui s'évanouissent bientôt lorsque l'érudition projette sur elles les premières lueurs de sa lumière. Pour l'instant, je me borne à

faire allusion à la prétendue découverte de l'Amérique par les Chinois au ve siècle de notre ère, découverte dont j'ai déjà dit quelques mots au commencement de ce Mémoire. Les savants européens, qui se sont préoccupés de cette découverte imaginaire, n'y auraient très probablement jamais songé, s'ils avaient pris la peine de constater, d'une part combien sont souvent inexactes les distances mentionnées dans les anciens écrivains de la Chine, et d'autre part combien il est difficile de déterminer de quelle « lieue » ils ont voulu parler, quand ils ont fait mention de tel ou tel nombre de *li* entre deux localités.

Voyons d'abord ce que nous disent les principaux dictionnaires chinois-européens sur la signification et la valeur du mot *li* [1].

Ce mot veut dire : « Lieu, habitation, village, route; vingt-cinq ou bien cinquante maisons; une mesure itinéraire de

1. 里 *li*.

360 pas, chaque pas représentant anciennement six coudées » (Basile de Glemona[1]).

« Le mille chinois, dont 3 1/2 font environ 1 mille anglais; un sentier dans un village, un village. On appelle 5 familles un *lin* « voisinage »; 5 *lin* font un *li* de 360 pas. — 250 *li* sont considérés comme un degré géographique » (Morrison).

« 12 *li* font une lieue marine » (Gonçalvès).

« Un lieu où l'on habite, un voisinage; un village de 25 ou bien de 50 familles; un sentier dans une ville; une petite rue, une place; le mille chinois réputé de 360 pas, mais *qui a varié* entre 1 158 et 1 894 pieds, et qui est généralement aujourd'hui de 1 800 *tchih* (pieds) ou de 1 458,53 pieds anglais; de sorte que 27 4/5 de *li* égalent dix milles. Le *li* géographique est de 1 458,53 pieds, dont 250 font un degré, et 10 une lieue française » (Wells Williams).

Ainsi qu'on le voit par ces reproductions textuelles du sens que donnent les principaux auteurs de dictionnaires chi-

nois-européens au mot *li*, nous demeurons dans l'ignorance des changements qui ont pu se produire d'âge en âge sur cette mesure itinéraire, depuis les premiers temps de la monarchie chinoise jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant une période d'environ quarante siècles! Ces modifications sont cependant incontestables, ainsi que l'a supposé avec beaucoup de raison M. Vivien de Saint-Martin qui s'est beaucoup occupé des questions relatives à l'ancienne géographie asiatique : « Le *li* chinois, dit ce savant, n'a pas moins varié de longueur selon les temps que n'a varié, chez les Occidentaux, selon les peuples et selon les époques, la valeur du stade, du mille et de la lieue [1]. »

Voyons d'abord ce que nous apprennent les dictionnaires indigènes des Chinois sur la valeur du mot *li* :

« Pour le calcul des routes, 360 pas font

1. Dans l'appendice aux *Mémoires sur les contrées occidentales*, de Hiouen-tsang, trad. de Stanislas Julien (t. II, p. 256).

aujourd'hui 1 li » *(Kang-hi Tsze-tien).*

« D'après le *Foung-souh-toung*, 5 *kia* ou « maisons » font 1 *fan* [1]; — 10 *fan* font 1 *li*. — 300 *pou* ou « pas » font un *li*. — En outre 1 *li* en carré comprend 129 600 pas. »

« Suivant le *Tcheou-li* ou « Rituel de la dynastie impériale des *Tcheou* (1134 à 256 avant notre ère), 5 *kia* « maisons » font 1 *lin* « voisinage »; — 5 *lin* font un *li* » *(Pin-tsze-tsien).*

« Suivant le *Koung-yang tchouen*, dans l'antiquité 6 *tchi* « pieds » égalent 1 *pou* « pas »; — 300 *pou* égalent 1 *li*. »

« Suivant le *King tsieh-tsouan-kou*, le mot *li* signifie « un endroit » où le peuple habite. Dans l'antiquité 300 *pou* = 1 *li*; il en était de même sous la dynastie des *Tcheou*. On dit également que, dans l'antiquité, 72 maisons = 1 *li*.

« Suivant le *Lun-yu tchouen-kao*

1. Expliqué par « traverse de bois placée sur le devant d'un véhicule », Deguignes fils, dans son édition du *Dict. Chin* du P. Basile, a confondu ce signe avec un autre caractère (n° 10845) qui se prononce *sien*.

wen, 1 *li* = 80 *hou* « individus » (foyers).

« Suivant le *Wang-tou-ki*, 100 *kia* « maisons » ou « familles » = 1 *li*.

Afin de compléter quelque peu ces indications évidemment trop vagues et trop variables que nous fournissent les dictionnaires chinois sur la valeur du *li*, il m'a paru utile de traduire les explications données par ces mêmes ouvrages sur les mesures qui sont considérées comme des subdivisions de la lieue.

Pou. — On lit dans le *Sse-ma fah*, Traité sur l'art militaire composé au IVe siècle d'après d'anciens documents : « 6 *tchih* « font un pas *(pou)*, — 100 pas font « 1 *meou*[1]. »

« Anciennement, 8 *tchih* de la dynastie des Tcheou faisaient 1 *pou*; — aujourd'hui

1. Observons, à cette occasion, que le *meou* représentait, sous les Tsin, un rectangle de 240 *pou* de long, sur UN pou de large, et antérieurement un rectangle de 100 *pou* de long sur UN de large. Cette observation contribuera à l'intelligence des passages où les auteurs chinois parlent de l'évaluation d'une aire territoriale en carré (ch. *fang*).

il faut 6 *tchih* + 4 *tsun* (pouces) pour faire un *pou*. »

« Anciennement, dit un autre auteur, 8 *tsun* faisaient 1 *tchih*; et 8 tchih de la dynastie des Tcheou faisaient un *pou*. Ensuite il a fallu 6 *tchih* et 4 *tsun* pour faire un *pou*. »

« Sous le règne de l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, suivant l'autorité du grand historiographe Sse-ma Tsien, 6 *tchih* faisaient 1 *pou* » (*Sse-ki* ou Mémoires historiques).

TCHIH. — « Le *tchih* ou coudée se composait de 10 *tsun* ou pouces, suivant l'ancien dictionnaire *Choueh-wen* [1]. L'une et l'autre de ces deux mesures sont basées sur les dimensions du corps humain. »

« 10 *fen*, dont le grain de millet est la mesure primitive, forment un *tsun*; — 10 *tsun* font un *tchih* »

1. La longueur du *tchih* a été fixée par l'empereur Hoang-ti (XXVI.e siècle avant n. è.), d'après la longueur nécessaire à une flûte de bambou pour rendre un son déterminé. Suivant un calcul fait à Péking par les anciens missionnaires, la longueur de cette flûte devait être de 0m255. Le *tchih* actuel est celui des Chang et mesure 0m205.

« Sous la dynastie des Hia, 10 *tsun* formaient également 1 *tchih*; — sous celle des In, 9 *tsun* formaient un *tchih*; — enfin, sous celle des Tcheou, 8 *tsun* faisaient un *tchih* » *(Khang-hi Tsze-tien).*

On voit par ces quelques explications combien est complexe la question du *li* chinois, et à quelles incertitudes on est exposé lorsqu'on a besoin d'en préciser la valeur dans les ouvrages géographiques qui en font usage. Tout ce qu'on peut déduire des passages cités plus haut se réduit à quelques faits dont voici le résumé :

Le LI (lieue) actuel = 360 *pou*, et dans certaines localités = 300 *pou*.

Le POU (pas) = 8 *tchih*, sous les Tcheou (1134 à 256 av. n. è.).

Le POU (pas) = 6 *tchih*, sous les Tsin (255 à 206 av. n. è.).

Le POU (pas) = 6 *tchih* + 4 *tsun*, dans les temps modernes.

Le TCHIH (coudée) = 10 *tsun*, sous les Hia (2205 à 1797 av. n. è.).

Le TCHIH (coudée) = 9 *tsun*, sous les In ou Chang (1783 à 1137 av. n. è.).

Le TCHIH (coudée) = 8 *tsun*, sous les Tcheou (1134 à 256 av. n. è.).

Le TCHIH (coudée) = 14 1/4 *tsun*, dans les temps modernes.

Le *tsun* (pouce) = 10 *fen* (parties) ou grains de millet.

Ainsi qu'on le voit, ces données sont insuffisantes pour permettre de fixer par un calcul exact les variations de la valeur des mesures linéaires chinoises ; et tout ce qui peut ressortir à la rigueur de ce qui précède, c'est que la plupart de ces mesures ont tour à tour diminué et augmenté de longueur. Néanmoins, il me semble ressortir de l'examen de quelques anciens textes indigènes que *le* li *est aujourd'hui plus long qu'il ne l'était autrefois*. J'ajouterai même qu'à certaines époques, auxquelles appartiennent plusieurs des documents anciens les plus importants pour l'étude de la géographie et de l'ethnographie, il était *tellement inférieur à sa dimension actuelle* [1] qu'il ne serait pas possible de

1. Abel-Rémusat a dit : « Le *li* employé à la vague

faire usage de l'évaluation présente, sans jeter la perturbation dans les cartes chinoises et sans s'exposer aux erreurs les plus grossières et les plus fantastiques. L'examen des distances mentionnées dans le *Wen-hien-toung-kao* de Ma Touan-lin m'a confirmé dans cette pensée, et il m'a paru le plus souvent impossible d'accorder au *li* la dimension déjà réduite qu'il avait, notamment sous le règne de Ming Hoang-ti, de la dynastie des Tang (713 à 756 de notre ère), c'est-à-dire une dimension qui ne dépassait guère 320 mètres. Ce même examen m'a démontré en plus, qu'en une foule de cas, il ne fallait accorder aucune confiance aux distances en *li* indiquées par les auteurs chinois, parce que ces auteurs ne s'étaient jamais préoc-

énonciation de ces longues distances était fort petit » (*Foe-koue-ki*, p. 123). — Voy. aussi D'Anville, *Traité des mesures itinéraires*, Paris, 1769, p. 154, et dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVIII, 1761, p. 487; Pauthier, *Notice sur l'Inde*, p. *b*; Vivien de Saint-Martin, dans les *Mémoires sur les contrées occidentales*, de Stanislas Julien, t. III, p. 257.

cupés d'en vérifier l'exactitude d'une manière quelconque [1].

Il suffira, pour venir à l'appui de cette opinion, de citer quelques-unes des distances mentionnées dans l'Ethnographie de Ma Touan-lin :

« Le pays de *Wo*, ou Japon, est au sud-est du pays des Han et du gouvernement de Taï-fang *(Pyœng-an)*. La distance pour s'y rendre en partant des territoires de Lo-lang ou de Taï-fang est d'environ 12 000 *li* [2].

D'abord le Japon n'est pas au sud-est du pays des *Han,* s'il faut entendre par là l'empire Chinois, mais bien au nord-est. Il n'est pas davantage au sud-est de la province coréenne de Pyœng-an, laquelle en est d'ailleurs extrêmement voisine. Et cependant, on nous dit que pour s'y ren-

1. Crawfurd trouve qu'il ne serait pas raisonnable de croire ces distances exactes, et considère les anciens Chinois comme ayant été incapables d'opérer des mesures itinéraires d'une façon quelque peu satisfaisante (pp. 329-330).

2. D'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie des peuples étrangers,* t. I, p. 49.

dre, il faut parcourir environ 12 000 *li*, c'est-à-dire 1 200 lieues, alors que la distance qui sépare les deux pays n'est guère que d'une centaine de lieues; soit une erreur de près des onze douzièmes de l'évaluation (!!). Même en partant de Péking, on n'aurait guère à compter plus de 3 500 à 4 000 *li* pour aborder sur le territoire japonais. On répondra peut-être que le voyage ne s'effectuait pas en ligne directe, et qu'on longeait une foule de côtes avant d'arriver à destination. Le fait est assez probable; mais, dans ce cas, les notations de distances, sans indication aucune d'itinéraire, ne signifient plus rien du tout, et l'on peut de la sorte établir qu'il existe entre n'importe quel pays un nombre quelconque de lieues à parcourir.

« Du royaume de la reine du Japon, Pi-mi-hou, dans la direction de l'Orient, en traversant la mer, et à plus de 1 000 *li*, on arrive au royaume de *Kiu-nou*, dont les habitants, bien qu'ils soient tous de la même race que ceux de *Wo*, ne sont ce-

pendant pas soumis à l'autorité de cette reine [1]. »

Or le royaume de la reine Pi-mi-hou était le pays de *Yamato* (le *Yé-mo-to* des historiens chinois), au sud-est de la grande île de Nippon. Si le pays de *Kiu-nou* était situé à plus de 1 000 *li*, c'est-à-dire à plus de 100 lieues dans la direction de l'est, on arriverait à le placer tout au plus dans la région où a été bâtie la ville de Yédo (aujourd'hui Tô-kyau). Mais alors comment s'expliquer que, de la capitale du royaume de *Kiu-nou* au royaume de la reine Pi-mi-hou, on ait compté au moins 12 000 *li*, c'est-à dire 1 200 lieues [2]. D'après ce second renseignement, consigné dans l'ouvrage de Ma Touan-lin, la capitale du roi de Pi-mi-hou, roi de race japonaise, ne pourrait plus être placée nulle part dans l'archipel du Japon, pas même au Kamtchatka, pas même au détroit de Beering; il faudrait la chercher

1. D'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie*, t I, p. 56.
2. *Ouvrage cité*, p. 65.

quelque part du côté du territoire de l'Alaska ou au beau milieu de l'Océan Pacifique! Il y a évidemment là une erreur ou même une contradiction formidable entre deux passages du même document chinois.

Si maintenant on admet que le *li* dont il est parlé dans le texte reproduit par Ma Touan-lin est infiniment plus petit que le *li* actuel, on arrive à une solution moins radicale; mais la contradiction signalée n'en subsiste pas moins. Ce *li* extrêmement petit serait peut-être celui auquel on fait allusion quand on raconte que l'arbre *fu* du Fou-sang (la prétendue Amérique de quelques savants et amis du merveilleux), avait un tronc de 300 *li* [1]. On a probablement entendu par là, que cet arbre avait 30 lieues de hauteur; je me trompe : on a voulu dire une sottise, et on l'a dite. Il en a été de même dans une foule d'anciennes notices chinoises

1. Voy. le savant ouvrage de M. Edward P. Vining, *An inglorious Columbus*, p. 666.

sur les pays lointains et peu connus. Ces notices peuvent fournir, et fournissent certainement, des faits du plus haut intérêt pour l'érudition; mais il ne faut les lire qu'avec de grandes réserves, et se méfier surtout des évaluations de distance qui y sont données.

J'ajouterai à cette courte étude sur la valeur du *li* dans les anciens auteurs chinois, étude qu'il me serait facile de donner avec beaucoup plus d'exemples et de détails, quelques mots sur la signification du mot *fang* « carré », dans les évaluations, non plus des distances, mais des superficies territoriales.

Le mot *fang*, suivant le Dictionnaire de Basile, signifie « carré, angle, lieu, pays,... côté ». Sous sa forme primitive, donnée par les étymologistes indigènes, il désigne « deux barques réunies », et s'emploie également dans le sens de « voie ». Avec la signification de « carré », il est employé pour exprimer des superficies agraires; mais il ne doit pas toujours être traduit de la même façon, s'il précède ou

s'il suit le chiffre auquel il se rapporte.

M. le marquis d'Hervey, dans sa belle et savante traduction de Ma Touan-lin, s'exprime ainsi qu'il suit [1] à propos de la superficie du territoire coréen des trois *Han :* « Je traduis 4 000 *li* EN CARRÉ, et non pas 4 000 *li carrés* (ce qui serait une manière de compter inusitée à la Chine). Cette expression reviendra fréquemment ; il est bon d'en préciser le sens, la première fois qu'elle se présente. Par une fiction qui se rattache au mode de diviser les domaines féodaux dans l'antiquité, le territoire dont il s'agit d'évaluer approximativement la superficie est supposé *ramassé* en quelque sorte, de manière à former un carré *(fang),* et *le chiffre donné représente la somme totale de ses quatre côtés.* La version mandchoue des œuvres de Meng-tsze, où l'expression *fang* est souvent employée, rend cette expression par *chouzdeme* « in circuitu ».

Je crois que le mot *fang*, dans les an-

1. *Ethnographie des peuples étrangers,* t. I, p. 22 n.

ciens textes chinois, a été, comme le mot *li* « lieue », employé avec des significations différentes, et que, sous le pinceau des bons écrivains, il a changé de valeur suivant qu'il précédait ou suivait le nom de nombre auquel il se rapportait; de telle sorte qu'il faudrait alors interpréter le mot *fang* de la manière suivante :

Fang, lorsqu'il précède un nombre de *li*, indique un carré dont un côté a ce nombre de *li* pour mesure : *fang*-x *li* = x^2 *li* ^{2}.

Au contraire, lorsqu'il est placé après le nombre de *li*, il indique des carrés d'UN *li* qui sont groupés d'une manière quelconque dans l'ensemble des li indiqué par le nombre : x-*li*-*fang* = x *li* ^{2}.

Voyons maintenant à appliquer ce principe à l'explication d'un texte dont on lira plus loin la traduction, et dans lequel se trouve une évaluation du territoire de la Corée à l'époque des Trois-Han *(San-kan)*, évaluation reproduite dans le *Wen-hien-toung-kao* de Ma Touan-lin [1].

1 D'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie des peuples étrangers*, loc. cit.

Ce territoire, à l'époque en question, était, suivant les Chinois, de plus de 4 000 *li*² (*fang sse-tsien yu li*), c'est-à-dire de 16 000 000 de *li*². La Corée actuelle, d'après les meilleures sources, mesure 79,414 milles anglais carrés, non compris les îles, soit 206 476 kilomètres carrés, et avec les îles, environ 250 kilomètres carrés. Or cette surface représente un carré de 500 kilomètres de coté ($\sqrt{250,000}$ kil.² = 500 kil.). Ce sont donc ces 500 kilomètres qui répondent aux 4 000 *li* de coté du texte chinois, soit 125 mètres pour 1 *li*. Ce calcul ne saurait satisfaire, si l'on admettait que le *li* de cette époque, était de 550 à 600 mètres; mais cette mesure itinéraire (qui notamment ne représentait que 329 mètres au VIIIe siècle) était alors beaucoup plus petite, ainsi qu'il résulte des observations présentées plus haut. On arrive de la sorte, malgré le chiffre considérable que donne ici la manière exacte de traduire le mot *fang*, bien plus près de la vérité, qu'en cherchant, par le procédé artificiel mentionné plus

haut, à réduire en un bloc une évaluation territoriale qui, en dépit de cet effort, reste inconciliable avec les indications les plus exactes de la géographie contemporaine.

V

LIEOU-KIEOU

Le nom de *Lieou-kieou* a donné lieu, dans ces derniers temps, a une intéressante discussion de synonymie ethnographique. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys s'est attaché à démontrer que ce nom était celui « sous lequel originairement les Chinois ont connu *Formose,* » et que « c'est à Formose que s'appliquera tout ce que Ma Touan-lin et ses prédécesseurs ont rapporté sur le royaume de Lieou kieou [1]. »

1. *Sur Formose et sur les îles appelés en chinois* Lieou-kieou (Paris, 1874), p. 9.

Suivant le savant professeur, les Chinois ont désigné sous ce nom de *Lieou-kieou,* deux pays différents qu'ils considéraient comme faisant partie d'un même archipel : Formose et les îles Lieou-kieou proprement dites, appelées par les indigènes *Lou-tchou*. Parmi ces îles, ils en distinguaient une grande *(Ta Lieou-kieou)*, et une petite *(Siao Lieou-kieou)*. J'accepte sans difficulté cette nomenclature géographique que je trouve confirmée, notamment, par le dictionnaire *Tching-tsze-toung* [1], lequel comprend évidemment Formose dans sa description succincte.

Il faut néanmoins la plus grande attention pour ne pas s'égarer dans les descriptions chinoises et japonaises consacrées à cette dernière île et aux îles du groupe Loutchouan proprement dit, d'autant plus que certaines notices paraissent confondre évidemment les faits relatifs à l'une et aux autres.

1. S. v. Lieou.

M. le marquis d'Hervey pense que « toutes les îles formées par cette chaîne « de montagnes sous-marines qui s'étend « du Fo-kien au Japon (Formose, les « Madji-kosima et les Lieou kieou), ont « été désignées uniformément par les « Chinois sous ce dernier nom de *Lieou-* « *kieou*, jusqu'au XVIe siècle, c'est-à-dire « jusqu'à l'époque où Formose ayant at- « tiré de nouveau leur attention, ils l'ap- « pelèrent enfin d'un nom particulier, « qui fut d'abord *Ki-long*, d'après celui « d'un port des Hollandais, puis *Taï-* « *ouan* (les hautes cimes), sa dénomina- « tion actuelle, du nom de sa capitale et « de la montagne au pied de laquelle « elle est bâtie [1] ».

Je n'hésite pas à m'associer ici encore à l'opinion de mon savant ami, bien que j'aperçoive quelques difficultés pour l'adopter complètement. Ainsi quel était le pays désigné sous les noms de *Toung-ning* et de *Tah-hoh-cha-kou,* si ce n'était Formose [2] ?

1. *Sur Formose,* etc., p. *a*5.

2. La grande Encyclopédie japonaise donne ces deux

Dans la grande encyclopédie *San-tsaï-tou hoeï* [1], il est bien évidemment question du groupe Loutchouan proprement dit, car on y trouve le passage suivant : « Le royaume de Lieou-kieou forme une « île située au sud est de la province de « Fouh-kien, et au sud-ouest de la pro- « vince de *Satu-ma*, au Japon. SA CAPI- « TALE SE NOMME *Nafa*. » Et cependant,

noms comme des synonymes de *Taï-wan*, nom actuel de Formose. Suivant l'auteur, cette île est située à 100 *li* au sud de *Hia-men*, et, sur mer, à une distance de 640 *li* du Japon. C'est un pays très chaud, dans lequel le printemps ressemble à nos étés, et l'hiver à nos automnes. Les indigènes sont très grossiers et vont sans cesse le corps nu ; ils sont légers à la course comme des oiseaux, et vivent de chasse et de pêche Ils mangent communément de la chair crue de cerf et trafiquent avec la peau de cet animal Dans l'antiquité, il n'y avait pas de rois. Au moyen âge, les Hollandais s'emparèrent de l'île, et y construisirent des fortifications. Un individu, du nom de *Koueh-seng-ye* (Kokusen-ya, Koxinga), dont le père était Chinois et avait habité au Japon, à Nagasaki, alla résider à Hia-men, dans le département de *Sse-ming*, province du *Fouh-kien*. Au commencement de l'ère *Kwan-bun* (1661), il attaqua Formose, en chassa les Hollandais et se proclama maître de l'île. Il se construisit une nouvelle cité et changea le nom de *Takasak* en celui de TOUNG-NING. (*Wa-kan San-sai du-ye*, t. XIII, p 28.)

1. Édit jap., livr LXIV, p. 10, v°.

sur la carte qui accompagne la notice, on voit figurer auprès de la plus grande île du groupe, la petite Lieou-kieou *(Siao Lieou-kieou)* dans la direction du sud, et les îles Pescadores *(Peng-hou)* dans celle du nord-ouest. Or la petite Lieou-kieou et les îles Pescadores occupent à peu près exactement, près de Formose, la position que leur donne la carte de l'Encyclopédie à côté de la grande Lieou-kieou, identifiée par ce même recueil, dans le passage que je viens de citer, avec la principale des îles Lieou-kieou proprement dites [1].

Il résulte de ce qui précède que l'éditeur du *San-tsaï-tou-hoeï*, à l'instar d'un grand nombre d'auteurs chinois a confondu l'île de Formose et la principale île de l'archipel Loutchouan, et que les ren-

1. Voy., pour la situation de la petite Lieou-kieou, la grande carte chinoise dont j'ai rédigé la traduction, et qui a été publiée en français, par Jomard, de l'Institut, à la suite de son *Coup-d'œil sur l'île de Formose* (Paris, 1859), (ou dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, livraison de décembre 1858).

(Fig. 3.)

LOUTCHOUAN

seignements donnés par les écrivains de l'extrême Orient sur les îles dites *Lieou kieou* ne se rapportent point le plus souvent à un seul et même pays, mais bien à deux pays très différents par le climat, par les productions et peut-être plus encore par le caractère ethnographique de leurs habitants.

J'ai cru devoir insister sur cette méprise d'un grand nombre de compilateurs chinois, parce que les sinologues qui cherchent à établir leurs conclusions géographiques et historiques sur les moindres détails contenus dans les ouvrages orientaux, me semblent trop souvent enclins à accorder une confiance absolue à des données de mauvais aloi, recueillies par des écrivains orientaux ignorants et dépourvus de l'esprit critique le plus primitif et le plus rudimentaire.

La confusion, d'après mes lectures, aurait commencé vers le début de la dynastie des *Ming*, époque où nous voyons mentionnés pour la première fois les trois « Rois de la Montagne ».

On lit, en effet, dans les *Ming-wai-chi :* « Lieou-kieou est situé au sud-est, au milieu de la mer. Depuis l'antiquité, il n'a pas entretenu de relations avec la Chine. L'empereur *Chi-tsou*, de la dynastie *Youen* (1260 de notre ère), lui envoya sans succès un commissaire pour lui signifier ses ordres (c'est-à-dire l'inviter à reconnaître la suzeraineté des Chinois). Sous le règne de *Taï-tsou*, de la dynastie des *Ming*, au commencement de la période *houng-wou* (1368 de notre ère), ce pays (Formose ou Loutchou?) avait trois rois, savoir : celui de *Tchoung-chan* « la Montagne Centrale » ; celui de *Chan-nan* « le Sud de la Montagne », et celui de *Chan-peh* « le Nord de la Montagne ». Tous portaient pour nom de famille *Chang*[1] ; celui de la Montagne Centrale était le plus puissant »[2].

1. Voy., plus loin, p. 101, la liste des rois des îles Loutchou.

2. Suivant le *Tchoung-chan tchouen sin-loh,* les îles Lieou-kieou proprement dites commencèrent à avoir des

S'agit-il, ici encore, de Formose ou bien de la principale des îles de l'archipel Lou-tchouan? Le problème qui se présente ici n'a pas été ignoré des Chinois qui en ont reconnu les difficultés. L'ouvrage intitulé *Ming yih-toung tchi* dit à cet égard : « On n'a pas encore établi quel était ce royaume dans l'antiquité. Toujours est-il qu'il n'a pas eu de relations avec la Chine, sous les *Han*, les *Weï* et les dynasties suivantes. » Mais voici où s'accroît la confusion. Le même auteur, continuant son récit, rapporte l'histoire du commandant *Tchou-kouan* qui, dans la période *ta-nieh* (605 de notre ère), reçut l'ordre d'aller à la recherche des pays inconnus, et aborda, pour la première fois, au royaume de Lieou-kieou (Formose ou Lou-tchou ?) N'étant pas parvenu à comprendre la langue des indigènes, il s'empara de l'un d'eux et s'en retourna en Chine.

Or si l'expédition de *Tchou-kouan* eut

relations avec la Chine, sous le règne de leur roi *Tsaï-to*, la 5e année de l'ère *hou ng-wou* (1372). Préface, p. 1.

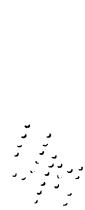

lieu à Formose, il n'alla vraisemblablement point aux îles Loutchou, qui en sont fort éloignées. Mais c'est en parlant de ce même royaume de Lieou-kieou, où aborda Tchou-kouan, que le *Ming yih-toung-tchi* nous dit qu'il fut plus tard divisé en trois états, ceux que j'ai énumérés plus haut d'après une autre autorité chinoise, et que les rois de ces trois états envoyèrent tous le tribut à la cour de Chine [1].

Il ne semble cependant pas possible de rattacher le territoire des trois Rois de la

1. L'éditeur japonais du *San-tsaï-tou-hoeï*, dans les notes dont il a enrichi cet ouvrage, rapporte que, sous le règne de l'empereur de Chine *Yang-ti*, la 6e année *ta-ye* (610 de notre ère), une armée chinoise vint pour conquérir le pays de *Lieou-kieou*, dont elle tua le roi (t. XIII, p. 21). Un peu plus loin, il ajoute : « Le peuple de ce pays a complètement les mœurs du Japon » ; et enfin, quelques lignes après : « Les hommes de ce pays vinrent apporter le tribut au mikado *Hana-zono* II, la 3e année *hau-toku* (1451 de n. è.) » Comment expliquer ces faits, si, comme le pense M le marquis d'Hervey, c'est par erreur que Klaproth a supposé que « l'expédition chinoise de 606 » avait visité les îles Lieou-kieou proprement dites et leur avait « attribué ce qui, en réalité, était l'histoire ancienne de Formose.» (*Libr. cit*, p. 9.) On voit combien ce problème est obscur et embarrassant.

Montagne à l'île de Formose. Un lexique japonais, qui jouit d'une certaine autorité, le *Syo-gen-zi kau*, dit : Il y a la grande Lieou-kieou (*Riu-kiu*) et la petite Lieou-kieou. Un des noms de ce pays est *Tyu san-koku* « le royaume de la Montagne Centrale ». Le même ouvrage donne ailleurs cette synonymie pour le royaume Loutchouan, également appelé en japonais *Uruma-no kuni*. Ensuite, nous possédons la liste chronologique et généalogique des rois du *Tchouang-chan* (la Montagne Centrale), depuis *Chun-tien* jusqu'à *Chang King*, qui régnait en 1713, époque où il n'est plus possible de confondre l'histoire de Formose avec celle de Loutchou [1].

1. Voici cette liste généalogique des rois de *Lieou-kieou* :

1. Chun-tien.	8. Ya-weï.
2. Chun-ma-chun-hi.	9. Tsaï-to.
3. I-pen.	10. Wou-ning.
4. Ing-tsou.	11. Sse-tchao.
5. Ta-tching.	12. Chang Pa-tchi.
6. Ing-tsze.	13. Chang Tchoung.
7. Yu-tching.	14 Chang Sse-tah.

Du moment où nous sommes arrivés à émettre des doutes sur l'exactitude des documents orientaux relatifs au problème que nous essayons d'élucider quelque peu, nous ne pouvons nous appuyer sur les indications des cartes géographiques publiées par les Chinois et les Japonais, et dont la composition n'est pas, sans doute, à l'abri de la critique. Plusieurs de ces cartes cependant ont été faites avec assez de soin pour qu'on ne puisse guère y supposer une erreur aussi monstrueuse que celle qui aurait eu pour effet de placer Formose dans les eaux du Japon voisines de l'île des Kiou-siou. Eh bien ! sur la carte du *Tchoung-chan tchouen sin-loh,* sur celle du *San-koku du-ran,* composée au Japon, et sur d'autres qu'il serait facile de

15. Chang Kin-fouh
16. Chang Taï-kieou.
17. Chang Teh.
18 Chang Youen.
19 Chang Tchin.
20. Chang Tsing.
21. Chang Youen.
22. Chang Young.
23. Chang Ning.
24 Chang Foung.
25. Chang Hien
26. Chang Tchih
27. Chang Tching.
28. Chang Chun.
29. Chang Yih
30. Chang King.

citer, les trois royaumes de la Montagne figurent d'une façon aussi claire que possible au milieu de l'archipel Loutchouan proprement dit. Sur la carte de l'Encyclopédie Japonaise *Wa-Kan Sansai du-ye,* on trouve la principale île Lieou-kieou ayant, au nord-est, la principauté de Satuma, et à l'ouest, les îles *Peng-hou* (Pescadores) éloignées, de 2 jours, et l'île *Youen-peï,* éloignée de 1 jour de navigation de la grande Loutchou.

En revanche, je ne connais aucune carte chinoise ou japonaise de Formose où l'on ait indiqué la division des trois royaumes de la Montagne.

La grande Encyclopédie Japonaise, qui relate les relations de Loutchou avec la principauté de Satuma et cite également la triarchie de la Montagne, avoue qu'on ignore les origines de ce pays. Elle fait, en outre, mention de l'expédition militaire envoyée par l'empereur *Yang-ti,* des Soui, la sixième année de la période *tanieh* (610 de n. è.), attaquer Lieou-kieou,

dont le roi fut mis à mort [1]. — Cette même Encyclopédie consacre un article spécial à l'île de Formose [2] appelée *Taï-wan* ou *Takasako,* et éloignée du Japon de 640 *li* [3], tandis que la capitale de Lieou-kieou n'est séparée de la principauté de Satuma que par 380 *li*, sur le parcours desquels on rencontre sept petites îles [4]. Dans cet article, il est dit que Formose, dans les temps anciens, n'avait point de chef indigène; et rien ne permet d'y croire à l'existence de la triarchie des Rois de la Montagne.

Un autre ouvrage, le *Tchoung-chan Chi-kien,* dit : « Sous la dynastie des *Soui,* un envoyé, nommé *Tchou-kouan,* qui avait le titre militaire de *yu-ki-weï* (l'of-

1. *San-sai du-ye,* livre XII, pp. 20-21.

2. Loc. cit., f. 13 et suiv.

3. *Libr. cit*, livre LXIV, p. 10. — D'après la carte du *San-koku du-ran,* l'entrée du port de Nafa, dans le royaume de la Montagne-Centrale, est séparée de la côte du Fouh-kien par une distance de 140 *ri,* tandis que Formose n'est éloignée des côtes de la Chine que de 40 *ri.*

4. Loco suprà cit.

ficier à la monture ailée)[1] arriva dans ce royaume. Quand il aperçut le pays au milieu des vagues, il lui trouva la forme d'un dragon unicorne (*kiu-loung*) flottant au sein des eaux ». Lieou-kieou reçut en conséquence, pour la première fois, le nom de *Lieou-kieou* « le Dragon flottant ». Les signes employés plus tard pour écrire le nom de *Lieou-kieou*, dont l'orthographe a d'ailleurs varié, ne sont qu'une altération de cette désignation primitive. Sous la dynastie des *Soui*, on a fait usage de signes différents qui ont été conservés sous les *Soung*. Sous les Mongols *Youen* on a, de nouveau, changé les caractères. Enfin, sous les *Ming*, on a choisi les deux groupes où figure la clef du Jade[2]. D'après l'Encyclopédie Japonaise[3], le nom de *Lou-tchou*, écrit avec cette clef, tirerait

1. Ces fonctionnaires portent ce titre, parce qu'ils sont censés toujours prêts à monter un coursier rapide, dans le but de maintenir la paix dans l'Empire.

(2) J'ai dû supprimer ici les signes chinois que j'ai donnés dans la première édition de ce travail, ces signes manquant à l'imprimeur.

3 *San-sai-tu-ye*, t. XIII, f. 19.

son origine de gemmes appelées *lieou* et *kieou*. Il n'y a pas à s'attacher à cette dernière étymologie.

Je viens de rapporter quelques faits qu'il me paraît utile de connaître pour juger la question de Lieou-kieou. Je m'arrête ici, sans énoncer de conclusion. Plus de deux cents pages de textes chinois, parcourues avec attention, ne m'ont pas permis de résoudre le problème; et j'évite d'autant plus de me prononcer que cette lecture m'a fait connaître l'existence d'un nombre considérable de documents qu'il faudrait posséder et traduire, avant d'obtenir sur la matière une solution satisfaisante et définitive. Je me propose d'y revenir, dans la partie de mon *Histoire de la race Jaune* consacrée aux îles de l'extrême Orient.

VI

LES CORÉENS

La littérature chinoise nous offre de nombreux documents sur la Corée et sur l'histoire des peuples et des états successivement établis dans cette péninsule. Quelques-uns d'entre eux sont contenus dans des ouvrages spécialement consacrés à ce pays [1]; toutefois les plus

1. Parmi ces ouvrages, il me paraît utile de citer les suivants :

Siouen-ho foung-chi Kao-li tou king, Relation descriptive de la Corée, composée par Siu-king, membre d'une Mission envoyée dans ce pays par la Cour de Chine à l'occasion de l'avènement d'un nouveau roi, en 1125. Les car-

importants pour nos études, autant que je puis en juger dans l'état actuel de nos connaissances bibliographiques, sont renfermés dans la vaste collection désignée communément sous le nom de *Grandes Annales de la Chine*. C'est à cette source officielle que j'ai surtout recouru pour la réunion des faits mentionnés dans cette partie de mon travail.

La Corée, décrite par les Chinois, a pour frontière septentrionale le pays des *Niu-tchih* [1], et pour limite, au nord-ouest, le fleuve *Ap-lok-kang* [2]. Ces frontières naturelles, sauf quelques exceptions, ont

tes qui accompagnaient l'ouvrage original ont été perdues avant sa publication qui date de l'an 4167.

Tchao-sien tchi, Relation de la Corée, géographique et ethnographique, composée par un indigène de cette contrée, vers la fin de la dynastie des Ming.

Voy. également les ouvrages cités dans mon *Aperçu de la langue Coréenne*, p. 64.

1. Les Niu tchih formaient un groupe de population originaire du nord de la Mongolie et dont les princes parvinrent à monter sur le trône de Chine au XIIe siècle. Voy. sur ce peuple et son langage, les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. VI, p. 379.

2. *Ti-tou tsoung yao*, f° 200.

à peu près été, aux différentes époques, les limites politiques de ce pays, qui fut plusieurs fois divisé en un certain nombre d'états indépendants, et, finalement, reconstitué en monarchie plus ou moins subordonnée à la couronne de Chine.

La dénomination de *Corée*, généralement admise par les Européens, n'a pas été, de tout temps, celle de la région à laquelle nous sommes habitués à donner ce nom. Elle provient du mot chinois *Kao-li*, en japonais *Kauraï*, et en coréen *Ka-lyo*, qui veut dire, d'après la valeur des signes idéographiques, « Haute élégance », mais dont la signification réelle paraît être « Résidence de Kao ». C'est, en effet, à un individu nommé *Kao*, originaire du pays de *Fou-yu*, que l'on doit ce nom [1]. Les indigènes de la Corée appellent aujourd'hui leur pays *Tsyœ-syœn*, qui est la prononciation locale du mot chinois *Tchao-sien* « la Fraîcheur du Matin ».

1. Voy., à ce sujet, mes *Variétés orientales*, p. 332.

J'ai réuni ailleurs [1] une série d'indications chronologiques sur l'histoire de la péninsule coréenne. J'en extrais quelques passages relatifs aux transformations territoriales de ce pays :

A l'origine de la monarchie chinoise, la Corée ou *Tsyœ-syœn* forme un territoire en dehors des limites assignées par Yu-le-Grand à son empire. De 403 à 222 avant notre ère, elle devient une dépendance du royaume fondé par les *Yen*, au nord de la province actuelle du Tchih-li. Plus tard, un certain *Weï-man* se fait roi du *Tsyœ-syœn*, qui forme de nouveau un état distinct.

En 210 avant notre ère (époque de la dynastie chinoise des Tsin), on trouve, au nord-ouest de la presqu'île, le pays de *Fou yu;* au nord-est, le pays de *Wou-tsiu;* à l'est, le territoire occupé par les tribus *Weï-meh;* à l'ouest, le territoire des *Ma-han;* au sud ouest, le *Pien han*, et au sud-est, le *Chin-han* ou *Sin-lo*.

1. *Libr. citat*, p. 329.

En 57 avant notre ère, *Heh-kiu-chi*, fondateur du royaume de Sin-lo, réside dans le pays de *Tchin-han* (province actuelle de King-chan). A cette époque, ce royaume portait, en chinois, le nom de *Se-lo* ou *Se-lou*. En 33, une ambassade du pays de *Amana* ou *Jin-na*, est envoyée, avec des présents, aux îles du Japon. Ce pays de Mimana faisait partie de la triarchie des *San-kan*, qui avait été établie en Corée.

En l'an 116 de notre ère (époque de Trajan), la Corée est divisée en trois états, dont le plus étendu est celui de *Kao-kiu-li* au nord; les deux autres sont le royaume de *Paik-tse*, au sud-ouest (ancien pays de *Pien-han* [1]) et le royaume de *Sin-lo* (ou pays de Chin-han) au sud-est.

En 260, les Japonais s'emparent d'une grande partie de la Corée, dont ils occupent le sud et l'ouest [2]. Une faible

1. Aujourd'hui *Ping-jang* Suivant le *Pien-i-tien*, (livr. XXXI, p. 3), on ignore l'origine de ses habitants, mais on sait qu'ils étaient apparentés aux *Chin-han*.

2. Nous ne possédons pas encore un nombre suffisant de

portion de *Kao-kiu-li* parvient seule à conserver son indépendance, ainsi que le territoire de *Fou-yu*, de *Wou-tsiu* au nord, et celui des Barbares *Weï-meh* à l'est.

En 475, le royaume de *Koraï* détruit celui de *Paik-tse*, et en 553 le roi de *Sin-lo* détruit le royaume de *Mimana*.

« Suivant l'ouvrage intitulé : *Toung-i-*

documents pour savoir à quoi nous en tenir au sujet des premières relations du Japon avec la Corée. Une légende, que Hirata Atu-tané, le savant commentateur du *Ko-ʒi ki*, a cru devoir recueillir à l'appui de sa thèse, d'ailleurs inacceptable, de l'origine japonaise de l'alphabet coréen, rapporte que ces relations datent de la fondation même de l'empire des mikado. Suivant cette légende, au moment où l'empereur *Zin-mu* allait pénétrer dans le pays de Yamato, il fut assailli, en mer, par une violente tempête. Un de ses compagnons, nommé *Mi-ike-iri-nu-no mikoto*, fut transporté en Corée, où il devint roi de l'état de *Siraki*. Ses descendants continuèrent à régner sur ce pays. L'un d'eux vint au Japon, sous le dixième mikado *Ziu-ʒin ten-'au* (97 à 30 av. n. è.). Suivant le *Sei-si roku*, un personnage appelé *Siraki*, fils de *U-gaya-fuki-awasesu-no mikoto*, et par conséquent frère de l'empereur Zin-mu, aurait été proclamé roi du pays nommé *Siraki*, et serait devenu, de la sorte, chef de la dynastie des souverains de cette partie de la Corée (*Sin-ʒi Hi-fumi den*, livr. I, p. 35).

lieh-tchouen, il y avait, en Corée, trois sortes de *Han*, savoir les *Ma-han* [1], les *Chin-han* [2] et les *Pien-chin*. Les Ma-han occupaient l'ouest [3] et formaient cin-

1. Voici les noms que portaient les différentes tribus des *Ma-han*, suivant Ma Touan-lin : *Ngaï-siang*. — *Meou-choui*. — *Sang-waï*.— Petits *Chih-soh*. — Grands *Chih-soh*. — *Yeou-hieou-meou-tchoh*. — *Tchin-fen-kou*. — *Peh-tsi*. — *Soh-lou-pou-sse*.— *Jih-hoa* — *Kou-tan-tche*. — *Kou-li*. — *Nou-lan* — *Youeh-tchi*. — *Tchi-li-meou-lou*. — *Souh-hoeï-kien*.—*Kou-youen*. — *Mo-lou*. — *Peï-li*. — *Tchen-li-peï*. — *Tchin-hin*. — *Tchi-tsin*. — *Keou-lou*. — *Peï-mi* — *Kien-i Peï-li*. — *Kou-pou*. — *Tchi-li-kioh*. — *Jen-lou*. — *Œli-lin* — *Sse-lou*. — *Pe-li* de l'intérieur. — *Kan-hi*. — *Wan-lou*. — *Pi Peï-li*. — *Kieou-sse-ou-tan*. — *I-li*. — *Pouh-mi*. — *Yeou-pan* — *Keou-souh*. — *Leou-lou*. — *Meou-lou Peï-li*. — *Tchin-sou-tou*.— *Mo-lou*.— *Kou-la*.— *Lin-souh-pan*.— *Tchin-yun-sin*.—*Peï-li* bouddhistes (du *Boddhisattva*).—*Tsou-chan-tou Peï-li*. — *Yih-nan*. — *Keou i* — *Pouh-yun*. — *Pouh-sse-fen-ye*.— *Youen-tchi*.— *Kien-ma*.— *Tsou-li*.

2. Leur langage ne ressemblait pas à celui des Ma-han. Ils nommaient « un royaume » *pang* ; — « un arc » *hou* ; — « un voleur » *keou* ; — ils disaient *hing-chang* « boire du vin », et s'appelaient entre eux *tou* « camarades ».

3. A l'ouest du pays des Ma-han, se trouvent les *Tcheou-hou* qui habitent de grandes îles au milieu de la mer. Ils sont de très petite taille, et leur langage diffère complètement de celui des *Han*. Ils se rasent la tête, comme les *Sien-pi*.

quante-quatre états. Au nord, ils confinaient le pays de *Loh-lang* [1], et au midi le pays de *Wo*, c'est-à-dire le Japon. Les Chin-han étaient à l'est, et formaient douze états voisins du nord des Weï-meh. Les Pien-chin étaient au sud des Chin-nan, et formaient aussi douze royaumes. Au midi, ils étaient également voisins des Japonais. Cela faisait un ensemble de soixante-dix-huit états, dont l'un était le royaume de *Peh-tsi*. Les grands états comprenaient plus de 10,000 familles. Ils occupaient des territoires situés entre les montagnes et la mer. Leur ensemble formait un territoire de plus de 4,000 li *carrés* [2], limité à l'est et à l'ouest par la mer, et répondait à l'ancien royaume de *Chin*. La royauté de *Chin* appartenait à la race de Ma-han, et la capitale était établie à *Mouh-tchi* (sic). Le territoire de ces états

1. Nom d'une ancienne principauté située dans le cercle actuel de *Pyœng-an*.

2. Voy., au sujet des supputations territoriales des anciens auteurs chinois, la notice reproduite ci-dessus, p. 71.

(Fig. 4.)

CORÉEN

(D'après le *Hoang-tsing tchih-koung-tou.*)

répondait à celui des *San-han* [1] ou Trois Han. Tous les rois de ces pays étaient primitivement des hommes de la race de Ma-han [2]. »

La population du pays de Han était très mélangée d'éléments chinois. « Dans les années *tchoung-ping*, sous le règne de Ling-ti, de la dynastie des Han postérieurs (184 à 189 de notre ère), des migrations chinoises, fuyant les persécutions et les troubles, se réfugièrent chez les Han [3]. » Ces migrations devinrent, avec le temps, de plus en plus nombreuses. On en cite de considérables qui quittèrent, vers la fin des Tsin, les états de *Yen*, de *Tsi* et de *Tchao* pour se réfugier dans le Tchao-sien [4]. Les princes coréens favorisèrent, de leur côté, ces immigrations, à tel point

1. *Annales de la dynastie des Han postérieurs.*

2 Aux limites méridionales du pays des *Han*, à proximité du Japon, se trouvait un peuple qui faisait usage du tatouage. — On a vu, plus haut (p. 38), que, d'après les anciens auteurs chinois, l'habitude de se tatouer était très répandue chez les Japonais.

3. *Pien-i-tien*, livre XXXI, f. 3.

4. *Wen-hien-toung-kao.*

que la cour de Chine y vit un danger pour ses intérêts politiques dans l'Est [1]. Plusieurs campagnes furent entreprises pour y couper court et placer la péninsule sous la domination directe du Céleste-Empire.

Au nombre de ces migrations, il en est une qui est citée parmi les éléments fondamentaux de la population de la Corée, et qui constitua un des *Han*, à l'époque de la division de la péninsule. Elle est désignée sous le nom de *Chin-han* [2]. Le langage des individus qui la composaient était semblable à celui des Chinois. C'est pour cela qu'on leur donna le nom de *Tsin-han* ou « Han du pays de Tsin. » Les Pien-chin, cités aussi parmi les éléments de population de la Corée, devaient

1. *Même ouvrage.*

2. Les auteurs chinois nous rapportent que les *Chin-han* avaient l'habitude de comprimer la tête de leurs enfants nouveaux-nés, à laquelle ils donnaient ainsi une forme aplatie. Le tatouage était, en outre, répandu dans leur pays, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il semble que cette pratique avait été empruntée aux Japonais.

être également très apparentés avec les Chinois, car on dit que leur langage et leurs mœurs se rapprochaient beaucoup de celui des Chin-han, au milieu desquels ils vivaient, tandis qu'il différait de celui des *Ma-han*, leurs voisins.

Les *Weï-chou* (Annales officielles de la dynastie des Weï) nous donnent la liste des états, ou plus probablement des tribus [1] qui composaient la confédération des Pien-chin. Je crois devoir insérer ici cette liste, qui n'a paru nulle part à ma connaissance, et qui n'a pas été reproduite par Ma Touan-lin dans son mémoire sur la Corée :

1. *Ki-ti-koueh ;*
2. *Pou-sse-koueh ;*
3. *Pien-chin-mi-li-mi-toung-koueh ;*
4. *Pien-chin-tsieh-tou-koueh ;*
5. *Kin-ki-koueh ;*

1. Le caractère *koueh*, que l'on traduit communément par « royaume », désigne souvent, dans la description des pays étrangers à la Chine, « un état, une tribu, une province ».

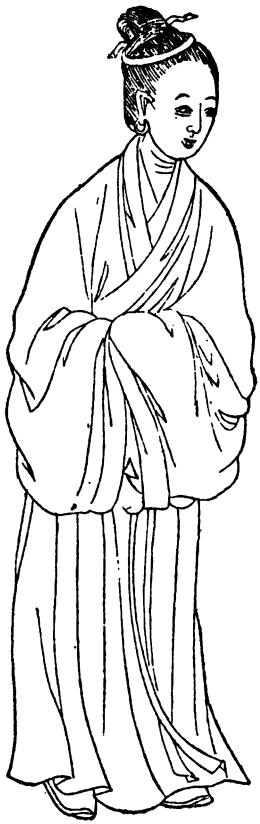

(Fig. 5.)

FEMME CORÉENNE

(D'après le *Hoang-tsin tchih-koung-lou.*)

6. *Nan-mi-li-mi-toung-koueh ;*
7. *Pien-chin-kou-tse'-mi-toung-koueh ;*
8. *Pien-chin-kou-tchun-chi-koueh ;*
9. *Yen-hi-koueh ;*
10. *Pien-chin-pan-lou-koueh ;*
11. *Pien-loh-nou-koueh ;*
12. *Kiun-mi-koueh ;*
13. *Pien-kiun-mi-koueh ;*
14. *Pien-chin-mi-ou-ye-ma-koueh ;*
15. *Jou-tchan-koueh ;*
16. *Pien-chin-kan-lou-koueh ;*
17. *Chi-lou-koueh ;*
18. *Tcheou-sien-koueh ;*
19. *Ma-yen-koueh ;*
20. *Kien-chin Keou-ye-koueh ;*
21. *Pien-chin Tseou-ma-koueh ;*
22. *Pien-chin An-ye-koueh ;*
23. *Ma-yen-koueh* [1] ;
24. *Pien-chin Touh-lou koueh ;*
25. *Sse-lou-koueh ;*
26. *Yeou-yeou-koueh.*

1. Le nom de ce royaume est répété deux fois dans la liste donnée par l'auteur chinois.

Les renseignements que nous fournissent, sur l'histoire et l'ethnographie coréennes, les auteurs chinois, sont souvent, dans leurs écrits, l'objet des plus fâcheuses confusions ; et il n'est pas rare de trouver reproduites, à peu près textuellement sur un peuple, des indications qu'on a lues ailleurs, à propos d'un autre peuple. D'ailleurs, la plupart de ces auteurs n'ont fait que se répéter ; et le célèbre Ma Touan-lin lui-même, dans la partie ethnographique de son œuvre, se borne presque toujours à abréger les documents insérés dans les grandes Annales de la Chine, sans y ajouter quoi que ce soit et sans faire, sur un seul passage, le moindre travail de critique. Ce procédé est d'autant plus regrettable qu'il entraîne des contradictions flagrantes et des erreurs de tous les instants.

J'ai vainement cherché, dans les ouvrages chinois qui sont à ma disposition, quelques éclaircissements au sujet d'un grand problème ethnographique que j'ai

soulevé, il y a déjà bien des années [1], à la suite de recherches faites au sujet de la paléographie coréenne. Frappé de la ressemblance des caractères usités en Corée avec les anciennes lettres de l'écriture indienne (et même avec les lettres tibétaines encore en usage de nos jours), je me suis demandé dans quelles circonstances et à quelle époque les signes de l'alphabet *dêvanâgarî* avaient traversé diagonalement l'empire Chinois et pénétré dans la péninsule de l'extrême Orient, à laquelle les Japonais prétendaient évidemment à tort les avoir apportés. Non seulement les Coréens ont possédé une écriture d'origine indienne, mais on peut même dire qu'ils l'ont perfectionnée, car ils sont parvenus à noter d'une façon absolument distincte et indépendante chaque consonne et chaque voyelle; tandis que, dans le dêvanâ-

1. Voy. mon *Aperçu sur la langue Coréenne*, p 8 (extrait du *Journal asiatique* de 1864), et mes *Questions d'archéologie japonaise*, p. 13 et sv. (extrait des *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1882).

garî, il faut faire usage d'un signe spécial et additionnel *(virâma)* pour enlever à une consonne la voyelle *a* qui lui est toujours inhérente. Comment se fait-il alors que ce peuple ait joui d'une écriture infiniment plus simple, plus claire et plus parfaite que celles de ses voisins, et ne se soit pas élevé plus haut sur l'échelle de la civilisation? Les migrations indiennes qui ont apporté, dans le pays de Tchao-sien, les caractères indiens, n'ont pas été sans y introduire les grandes doctrines du brahmanisme et du bouddhisme, et, avec elles, les principaux monuments de la littérature hindoue. Les annales du Japon nous apprennent, en effet, que c'est par la Corée que la religion de Çâkya-mouni, et aussi les premiers livres de la Chine, arrivèrent dans les îles du Nippon. Lorsque nous connaîtrons mieux la dernière *terra incognita* de l'Asie orientale, nous trouverons probablement l'explication de tous ces faits qui jusqu'à présent sont environnés de regrettables obscurités; et il n'est pas impossible que les progrès de l'érudi-

tion ne nous découvrent bientôt une période brillante et encore ignorée de la civilisation dans ces contrées lointaines du monde asiatique.

VII

BORNÉO

Les connaissances des Chinois en Océanie ne s'étendaient pas au-delà des limites de l'archipel d'Asie; ils paraissent même n'avoir acquis que, dans ces derniers temps, des notions succinctes sur les peuples de l'est et du sud-est de la Malaisie. Les îles Philippines ne sont mentionnées qu'assez tard dans leur histoire. Ce ne fut en effet que la troisième année de l'ère *Young lo* (1405), sous la dynastie des *Ming*, qu'une ambassade du *roi* de Luçon vint offrir le tribut au Fils du Ciel. L'envoyé de ce prince se nommait *Koh tchah-lao*.

J'ai publié la traduction de plusieurs notices chinoises et japonaises sur diverses contrées de l'archipel Malay, dont j'ai essayé d'établir la synonymie européenne [1]. Je les reproduirai ici, en y joignant quelques explications nouvelles.

J'ai identifié ailleurs le nom de *Pou-ni*, en japonais *Borneri* ou probablement *Borneu* [2], avec celui de *Bornéo*, autrement appelée *Wen-laï* en chinois (jap. *Bun-raï*). Suivant la notice que j'ai traduite [3], cette île aurait commencé à entretenir des relations avec la Chine dans les années *taï-ping-hing-koueh* (976 à 983 de notre ère).

Bornéo était l'ancien royaume de *Polo* [4]. Au sud de l'île de Luçon, se trouvaient

1. Dans les *Mémoires de l'Athénée Oriental*, in-4, t. I, p. 62.

2. La différence de ces deux noms est peu sensible dans l'écriture japonaise dite *hira-kana*, et il est facile de s'expliquer une erreur résultant de la notation presque semblable de *ri* et de *u*.

3. Dans les *Mémoires de l'Athénée Oriental*, t. I, p. 65.

4 *Haï-koueh-wen-kien-loh*, livr. I, p. 16. — Cet ou-

trois Etats, savoir *Sou-loh*, *Ki-li wen* et *Wen-laï*, c'est-à-dire « Bornéo ». Le nom général de tous ces pays était *Wou-lai*, c'est-à-dire « Malay » [1]. Le royaume de *Sou-loh* était situé au nord de Bornéo, et un peu à l'ouest [2].

On lit dans les *Soung-chi* ou Annales officielles de la dynastie impériale des Soung, composées par Toh-toh : « *Pou-ni* est une île au sud-ouest, dans la grande mer; elle est séparée de *Tou-po* par quarante-cinq jours, de *San foh-tsi* par quarante jours, et de *Tchen-tching* par trente jours de traversée ».

On lit dans les *Ming-chi* ou Annales officielles de la dynastie impériale des

vrage, bien que de date récente (1844), et composé avec le concours des idées européennes, n'en renferme pas moins de très utiles renseignements sur les notions que possédaient les anciens Chinois au sujet des peuples asiatiques avec lesquels ils avaient engagé des relations diplomatiques et commerciales. Les identifications géographiques qu'on y rencontre demandent cependant à n'être acceptées que sous réserve de contrôle.

1. *Haï-koueh-tou-tchi*, livr. IX, p. 1.

2. *Haï-koueh-tou-tchi*, livr. IX, p. 7.

Ming, rédigées par Tchang Ting-yu : « Le pays de *Pou ni* n'était point connu dans l'antiquité. Il a commencé à entrer en relation avec la Chine à l'époque de l'empereur Taï-tsoung, de la dynastie des Soung (976-998 de notre ère). Ce pays de Pou-ni a été conquis par celui de *Souloh* » [1].

1. Voici la traduction de la notice sur Bornéo insérée dans l'Encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* (section ethnographique) :

« La distance du Japon est, par mer, de trois mille neuf cents lieues *(ri)*.

L'ouvrage intitulé *Ta-ming-yih-toung-tchi* dit : La distance qui sépare le pays de *Pou-ni* de celui de *Tou-po* (Java) est de quarante-cinq jours de route ; celle qui le sépare du pays de *San-foh-tchaï* est de quarante jours et du pays de *Tchen-tching* de trente jours. Pour apporter le tribut, les indigènes de ce pays passent par Canton et se rendent à Nankin. C'était originairement un pays dépendant de celui de Java. Il comprend quatorze provinces situées au sud-ouest, dans l'Océan.

Dans les temps primitifs, il n'entretenait point de relations avec l'empire chinois. Sous la dynastie des *Soung*, dans les années *taï-ping-hing-koueh* (976-983), il commença à envoyer des ambassades apporter le tribut. Sous la grande dynastie des *Ming*, la 4e des années *houng-wou* (1371), il offrit des produits du pays.

La 4e des années *young-lo* (1406), l'empereur de Chine

La notice de Ma Touan-lin sur Bornéo nous fournit des détails inconnus sur

donna par décret l'investiture au roi du pays de Pou-ni et lui fit présent d'un sceau. Depuis cette époque l'envoi du tribut n'a plus cessé.

Dans ce pays, on bâtit les villes en bois. La maison que le roi habite est couverte de feuilles *patra* ; les cabanes des gens du peuple sont couvertes de plantes (de chaume).

A la guerre, les indigènes ont des glaives, et se couvrent d'un casque et d'une cotte de maille. Ils coulent du cuivre en forme de grands tubes cuirasses) et s'en revêtent le corps, de façon à se garantir le ventre et le dos (le devant et le derrière du corps). Il y a, dans leur pays, un arbre médicinal, dont ils prennent la racine, qu'ils font bouillir pour en retirer une pommade. Ils l'emploient à s'oindre le corps ; alors, qu'elles que soient les armes qui les blessent, ils n'en meurent pas. Dans les funérailles, ils font usage de cercueils, qu'ils inhument au sein d'une colline ; le 2e mois de l'année, ils y font des cérémonies religieuses ; au bout de 7 ans, ils ne rendent plus de culte (aux morts).

Dans les mariages, ils prennent d'abord du vin de coco et du vin d'arec, et donnent de l'or et de l'argent pour accomplir les rites. Ils ont des habitudes de prodigalité Les hommes et les femmes réunissent leurs cheveux en touffe sur le sommet de la tête ; ils s'entourent les reins d'un tissu brodé (multicolore) et se font une jaquette d'étoffe à fleurs *(nisiki)*. Ils font chauffer de l'eau de mer pour faire du sel, et fermenter la canne à sucre pour en faire du vin. Leur année se compose de 12 mois 7 jours. Dans toutes

cette île, mais dont l'ensemble confirme l'exactitude de la synonymie établie. C'est un pays chaud, où il fait beaucoup de vent et où il pleut beaucoup. Les indigènes composent leur année de 12 mois et 7 jours. Leur royaume est voisin de celui de *Ti-men*, c'est-à-dire « Timor ». Enfin le même auteur nous rapporte que la cinquième année de l'ère impériale *youen-foung* (1082 de notre ère), le roi de ce pays envoya une ambassade en Chine, apporter des présents au Fils du Ciel. Ce roi s'appelait *Sseh-li-ma-ni* [1], ce qui paraît être une transcription phonétique du

leurs réjouissances (banquets), ils battent du tambour, jouent de la flûte et chantent. Ils n'ont pas de vases et font leurs livres avec des tablettes de bambou et des feuilles *baïta*.

Remarques de l'éditeur japonais. *(Wa-kan San-sai du-ye)*. — *Pou-ni* est une île de la mer du Sud ; c'est un pays chaud ; quant aux habitants, ils sont semblables aux Siamois.

Productions. — *Heï-sa ra-ha-r'* (?), — camphre raffiné, — gemme *mayaman*, — canne des Indes.

1. Le quatrième caractère de ce nom doit ici se prononcer *ni* et non *je*.

nom arabe *Soleïman* (Salomon). La présence d'un nom de roi musulman de Bornéo, à une époque antérieure de plusieurs siècles à la date que fixent les historiens Malais et autres pour l'introduction de l'islamisme à Java et à Sumatra [1], est un fait qui peut étonner. La transcription que j'ai donnée me paraît cependant vraisemblable, à moins qu'il ne faille voir dans les signes qui se lisent *Sseh-li* la notation phonétique du mot indien *çri* que nous rencontrerons plus loin (Voy. p. 143). Dans ce cas, il s'agirait d'un personnage appelé *Çri Mani*. L'étude approfondie des documents chinois que nous possédons sur l'archipel indien, documents qui sont bien plus nombreux qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent, est appelée, je pense, à modifier plus d'une fois les données acquises à l'orientalisme sur les périodes anciennes des annales de la Malaisie.

1. Crawfurd, *History of the Indian Archipelago*, t. II., p. 297; Éd. Dulaurier, *Chroniques Malayes*, p 11, et dans le *Journal Asiatique* de juillet 1839.

(Fig. 6.)

HOMME DE MA-CHIN

VIII

ILES MALAYES

A l'aide des faits que nous venons de recueillir, nous arrivons à quelques nouvelles identifications ethnographiques. Les auteurs chinois nous citent un certain pays de *Ma-chin*, situé en Océanie. Il résulte de nos lectures, dont il serait trop long de donner ici le résumé, que ce pays doit être identifié avec celui de Bandjermasin, au sud de la grande île de Bornéo. Au milieu de cette île, les Chinois connaissaient une grande montagne qu'ils nommaient *Sih-lih ta-chan*.

Sou-loh, à son tour, doit être identifié

avec la principale île de l'archipel de Soulou (ou mieux *Soulouk*), située au nord-est de Bornéo. Quelques auteurs chinois ont cru que ce pays faisait partie de cette dernière île, et se trouvait sur sa côte occidentale.

Je n'ai pas encore trouvé la synonymie du nom de *Ki-li-wen*, mais j'ai constaté la place de ce pays dans la partie nord-est de l'île de Bornéo.

Ma-li est très probablement la transcription chinoise du nom de l'île de Bali. *Mang-kia-sah* répond au pays de Macassar. *Pa-sa* et *Nan-pa wa*, placés au sud-est de *Kou-tah* (Java), sont-ils des dénominations de Sumbawa? Je n'oserais le dire.

Quant au nom de *Sse-li-wa*, donné par les Chinois aux îles *Célébès*, je le crois moderne; celui de *Feï-tchi*, donné aux îles Fidji, paraît avoir été composé sous l'inspiration des Européens. En est-il de même des mots *Wou-laï*, employés pour désigner les *Malays?* Nous le verrons plus tard.

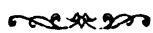

IX

JAVA ET LES JAVANAIS

Plusieurs noms différents ont été employés par les Chinois pour désigner soit l'île de Java toute entière, soit quelques-unes de ses parties. A l'ancienne dénomination *Tou-po* a été substituée plus tard celle de *Kwa-wa* ou mieux *Tchao-wa*. On a également donné par extension à l'ensemble de l'île, le nom de *Pou-kia-loung* qui était d'abord celui du seul pays de *Pakalongan* [1], situé non loin

1. L'encyclopédie chinoise, intitulée *San-tsaï-tou-heï*, dit :

Le pays de *Pou-kia-loung* est situé au sud-est de l'Océan. Par un bon vent, on peut y arriver, en navire,

de la ville de *Batang*. Parmi les états tributaires de Java, les auteurs chinois

au bout d'un mois. Le roi de ce pays porte les cheveux réunis derrière la poitrine. Les hommes du peuple se rasent la tête; ils fabriquent, avec des noix de coco dont ils font fermenter le lait, un vin rouge et blanc d'un goût agréable.

PRODUCTIONS DU PAYS. — Poivre, — bois de santal, — aloès, — clous de girofle, — muscade blanche.

Pendant que s'imprimait la présente feuille de cette seconde édition, il m'est tombé sous la main un travail intitulé *Notes on the Malay Archipelago*, portant la signature W. P. Groeneveldt, et publié, sans lieu ni date, (probablement à Batavia). Dans ce travail, l'auteur m'accuse d'avoir placé (en 1871, c'est-à-dire il y a quinze ans), *Pou-kia-loung* dans l'île de Bornéo et *Ta-pan*, dans celle de Sumatra ; il me reproche, en outre, d'avoir écrit *Kwa-wa* au lieu de *Java* (sic), et *Tu-po* au lieu de *Dja-po* ou *Dja-pa* (sic). J'avais, à cette époque, indiqué avec un point d'interrogation la situation de *Pou-kia-loung* et j'ai déterminé dans la première édition du présent travail (Paris, 1881, impression commencée en 1878) la place exacte des deux localités que je n'avais pu préciser dans mon mémoire de 1871. Quant à *Kwa-wa* et *Tou-po*, j'ai écrit ces deux noms comme l'ont fait tous les sinologues jusqu'à ce jour (le P. Amyot, Klaproth, Stanislas Julien, M. le marquis d'Hervey, etc) ; et si j'ai eu l'idée, avant de connaître l'œuvre de mon critique, de corriger l'orthographe généralement adoptée en Chine, je l'ai fait sans avoir recours à des transcriptions fantaisistes. Je regrette de n'avoir point ici la place pour relever toutes les inexactitudes que ren-

nous citent *Ta-pan*, ou *Tuban*, au N.-E.; — *Sou-ki-tan*, dont je n'ai pu préciser la position géographique; — *Ta-kang ti-wou* ou *Gombong*, non loin des ruines de l'ancien empire de *Madjapahit*.

J'ai donné, en 1871, la traduction de la notice du *San-tsaï-tou-hoeï* sur le pays de *Kiao lieou-pa* [1], lequel est situé, dit

ferment les *Notes* en question, et pour nous signaler le danger qu'il y a souvent d'employer une orthographe ancienne, parfois très douteuse, pour faire des identifications ethnographiques. Mais je ne puis m'empêcher de protester contre un critique qui découvre dans un écrit ancien quelques erreurs de synonymie géographique et qui se garde bien de parler des identifications fixées exactement et qu'il a adoptées lui-même, comme si elles avaient toujours été connues de tous les Orientalistes.

1. Dans les *Mémoires de l'Athénée Oriental*, in-4, t I, p. 62 :

« Ce pays est situé à l'intérieur de Java; la distance, jusqu'au Japon, est de plus de 3400 *ri* (lieues japonaises).

On rapporte que le *Zyagatara* est un pays dont les Hollandais se sont emparés au moyen âge. Ils y ont construit des places fortes, placé des gardiens appelés *chi-ching-lo-lieou*, et créé un port ouvert aux marchands de tous les pays.

Ce royaume (qui est une île au midi de la Chine) ne dépend point du territoire du *Ten-dzik* (l'Inde) ni de celui

cette encyclopédie, dans l'intérieur de Java. Je n'avais pu découvrir, à cette épo-

du *Tsiou-kwa* (la Chine); c'est une grande île différente de ces deux pays. Or le territoire chinois et japonais, qui s'étend entre le 60e et le 70e degré de latitude boréale, est situé au nord de l'écliptique; aussi les quatre saisons y sont elles nettement déterminées. Au contraire, à Java et à Zyagatara, pays situés sous le 100e degré de latitude boréale, au sud de l'équateur, les quatre saisons ne sont pas régulières; il y fait toujours très chaud. Dans les mois d'hiver, il y fait encore plus chaud; aux cinquième et sixième mois seulement, il y fait frais.

Les habitants de Zyagatara sont comme ceux de Siam: ils vivent nus et sont très sauvages et grossiers. Quant à leur langue, elle n'est pas semblable au siamois. Dans ces dernières années, ils ont contracté des mariages avec les Hollandais; alors on y a construit des habitations hollandaises et établi un agent politique Ils s'adonnent au commerce, et font (dans ce but) le voyage du Japon.

Produits de Zyagatara. — Aloès (*Aloexylon agallochum*), — encens, — myrrhe, — cinabre, — cire, — jaune de soufre, — bois de santal rouge, — sang-de-dragon (résine), — bois de santal blanc, — clous de girofle, — nids d'hirondelle, — sucre, — vernis, — bois de sapan, — noix d'arec, — espèce de sapin, — carapaces de tortue, — peaux de cerf, — camphre raffiné, — paons, — écureuils, — miel, — *amendó* (arbre à fruit) (?), — musc (?), — *matsisi* (?), — muscade, — espèce de canard dit « poule qui mange le feu », — canne des Indes, — porc-épic, — nattes ou estères à fleurs, — vin d'arac, — *f'rasko* (?), — soie de Zyagatara, — *heh-mouh-mien* « cotonnier ligneux noir ».

que, ni l'origine de ce nom, ni sa synonymie européenne. De nouvelles recherches m'ont complètement éclairé à son égard. *Kiao-lieou-pa* est la notation chinoise du mot javanais-malay *kalâpa* qui signifie « une noix de coco » et se retrouve dans le nom d'un district qui portait anciennement le nom de *Sunda-Kalâpa*. Or, ce district est le même qui a été appelé plus tard *Djakatra*, et ce nom, relativement moderne, nous explique pourquoi, dans l'édition japonaise du *San-tsaï-tou-hoeï*, on donne comme équivalent de *Kiao-lieou-pa* la lecture japonaise *Zyagatara*. Ceci élucidé, il y a tout lieu d'assimiler le nom de *Kiao lieou-pa* avec celui de *Koh-lah-pa*, mentionné dans divers auteurs chinois pour désigner la ville de *Batâvia*.

On lit dans les *Annales de la dynastie des Ming* [1] : « Quelques auteurs font de *Tchao-wa* et de *Tou-po* deux pays différents. Sous le règne de Taï-tsou (1368-

1. Mentionnées dans le *Haï-koueh-tou-tchi*, loc. cit.

1398), en effet, ces deux états offrirent en même temps le tribut à la cour de Chine. Le nom du roi de chacun d'eux n'était pas le même. Il y avait probablement là deux royaumes à l'origine, et par la suite le royaume de Tou-po fut absorbé par celui de Tchao-wa. Ce n'est pas toutefois un fait démontré ».

L'ouvrage intitulé *Kouang-toung toung-tchi* nous permet d'établir une nouvelle identification. Il nous apprend que *Ho-ling* était l'ancien pays de Java. La grande *Encyclopédie japonaise* nous fournit sur ce pays une courte notice dont j'ai publié la traduction [1]. Ma Touan-lin lui consacre aussi un article spécial. Suivant cet

1. Dans les *Mémoires de l'Athénée Oriental*, t. I, p. 67. — Le pays de Ho-ling est situé au sud du pays de Tching-lah (le Cambodge). L'Encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* dit : « Dans le pays de Ho-ling, les villes sont bâties en bois ; on y construit des maisons à deux étages, qu'on couvre en écorce de palmier ; on fait des lits avec de l'ivoire, et du vin avec des fleurs de saule. Les indigènes mangent avec leurs doigts ; il y a (chez eux) des poisons. Les hommes du peuple couchent ensemble, ce qui leur cause des ulcères ; de sorte que, lorsqu'ils ont des rapports avec

auteur, on le désignait également sous le nom de *Tou-po*, écrit avec une simple variante orthographique des signes employés pour désigner Java. Suivant les *Ming-chi*, Java s'appelait *Ho-ling*, à l'époque des *Tang* (618 à 906 de notre ère), puis *Peh-chè-po*. Son roi résidait dans la ville de *Tou-po*.

A l'est, il est contigü de *Po-li*, c'est-à-dire, de l'île de Bali. A sa frontière occidentale, se trouve *Ma-tan*, probablement Bantam de nos géographies [1].

Les premières relations des Chinois avec les Javanais, datent de la période *youen-kia* (423 à 453 de notre ère), sous

les femmes, ils en meurent. S'ils mettent de la salive aux plantes ou aux arbres, ces végétaux périssent. » (Liv. XIV, p. 9, Section Ethnographique.)

1. A l'époque de l'introduction de l'islamisme à Java, cette île était divisée en plusieurs petits états, dont les principaux étaient ceux de *Tcheribon*, *Padjang*, *Damak*, *Bantam* et *Djakatra*.

Si l'assimilation de *Ma-tan* avec Bantan est exacte, elle fournit encore un exemple de l'utilité des prononciations anciennes des caractères chinois pour les études philologiques Le son ancien du caractère *ma* « cheval », était, au moins dans certaines parties de la Chine, *ba*.

la dynastie des *Soung* du Nord. Je ferai observer que les vestiges de l'histoire de l'archipel Indien nous manquent pour cette époque, et que la table chronologique des principaux événements historiques de cet archipel, due aux savantes recherches de John Crawfurd [1], ne commence qu'avec l'année 1082 de l'ère de Salivana, 556 de l'hégyre, et 1160 du Christ. Ainsi que le remarque avec raison le savant diplomate anglais, les anciennes annales de Java nous font presque complètement défaut, et c'est à peine si l'on peut considérer comme acquises à l'histoire les périodes relativement très modernes, qui remontent à l'introduction de l'islamisme dans cette île. Je rappellerai à ce sujet, que Mahomed Chah, sultan de Malâka, embrassa l'islamisme seulement en 1276, et que des efforts furent faits par un Arabe nommé *Maulana Ibrahim*, pour introduire le Coran à Java, en l'an 1391 de notre ère, c'est-à-dire plus de neuf siè-

1. *History of the Indian Archipelago*, t. II, p. 481.

cles après la date de l'histoire de Java que nous avons rencontrée tout à l'heure dans les écrivains chinois.

Les historiens chinois nous ont conservé, sur les périodes encore inconnues de l'histoire de Java, non seulement des dates précieuses, mais le nom des personnages qui ont joué un rôle important dans les vieilles annales de ce pays. J'ai cité déjà, dans la notice chinoise du *Santsaï tou-hoei,* dont j'ai publié la traduction, le nom d'un roi de Java appelé *Sihli Pahtahlah,* lequel régnait vers la fin du XIVe siècle. Ce nom, précédé de la particule sanscrite *sri* [1], est évidemment indien,

1. Je n'hésite pas à voir, dans les caractères *sih-li,* qui se rencontrent au commencement de plusieurs noms de souverains de l'Océanie cités dans les auteurs chinois, le mot indien *sri,* usité en malay, sous la forme *srî* avec la signification de « bienheureux, gracieux, royal », (par exemple : *Srî Sultân* « Sa Bienheureuse Majesté »). Cette particule honorifique précède le nom de nombreux princes connus dans les annales de l'Archipel indien : *Srî Turi Buwana,* roi et fondateur de Singapour, au XIIIe siècle ; *Srî Rama Witaram ; Srî Maharadja ; Srî Iskander Chah,* fondateur de Malâka, etc.

comme, par exemple, celui de *Raden-Patah,* fils d'Arya Damar, chef, un siècle plus tard, de la colonie javanaise de Palembang, à Sumatra.

On lit dans la grande *Encyclopédie Japonaise :*

« Du côté de l'est, on arrive à l'ancien pays des Amazones ; à l'ouest, au pays de *San-foh-tchaï ;* au sud, à l'ancien pays des *Ta-chi* (Arabes) ; au nord, les frontières sont le pays de *Tchen-tching* (la Cochinchine). De Java au Japon, on compte 3,500 *ri* (lieues japonaises). »

L'encyclopédie chinoise, intitulée *San-tsaï tou-hoeï*, dit : « Le pays de Java est situé dans une île, au sud-est de la Chine et au sud-ouest du Japon ; c'est le pays qu'on appelait anciennement *Tou-po.* On peut y arriver de *Tsiouen-tcheou,* en un mois, sur un vaisseau.

« Il n'y a point de gelée ni de neige ; la température y est toujours chaude durant les quatre saisons. Le sol produit du poivre et du bois de sapan.

« On n'y trouve point de places fortes,

d'armes, de greniers publics ni de trésor.

« A certaines époques, le roi du pays et ses parents galopent à cheval, s'arment d'une lance, et se livrent à des exercices militaires. Celui qui est victorieux reçoit une récompense ; puis les parents et les amis se mettent à danser pour témoigner leur joie. Quant à celui qui meurt blessé, sa femme elle-même ne s'en préoccupe pas et s'en va.

« Les indigènes prennent leur boisson et leur nourriture dans des feuilles d'arbres ; ils versent les aliments dans leurs mains et mangent avec leurs doigts. Dans les banquets, les hommes et les femmes, assis par rangées, rient et poussent des cris jusqu'à complète ivresse. En général, ils mangent cuits toutes les plantes et les insectes sans exception [1].

1. Plusieurs voyageurs ont rapporté que les habitants de l'Archipel Indien mangeaient toutes sortes d'animaux et d'insectes. Les naturels de la Malaisie chassent le singe, qu'ils dépouillent seulement de son poil, et même le galéopithèque, qui n'a pour eux rien de repoussant, la chauve-souris, le *pteropus edulis* ; des animaux de mer,

« Les marchands sont tous des femmes. Quand il s'agit de mariages, ils discutent beaucoup sur la question de fortune. Lorsque le mari meurt, les femmes se remarient sans attendre une décade. »

On lit dans le *Taï ming-yih-toung-tchi* (Géographie générale de la dynastie chinoise des Ming) :

« Les campagnes de Java offrent des plaines et des irrigations ; les cultures y sont florissantes et supérieures à celles des autres pays. Le peuple ne commet point de vols. On n'y ramasse point les objets oubliés sur les routes. Les habitations y sont grandes et élégantes ; la nourriture y est abondante et propre. Le sol ne produit point de thé. Les habitants laissent flotter leurs cheveux, et s'entourent la poitrine de leur vêtement, qu'ils laissent tomber jusqu'aux genoux. Dans leurs maladies, ils ne font point usage de mé-

tels que des mollusques *(loligo, sepia)*, des annélides *(palolo viridis)*, etc. Ils dévorent même de grosses araignées *(Journal de Pharmacie et de Chimie*, 4e série, t XIII, p. 438).

dicaments ; ils invoquent seulement les esprits et font des prières à Bouddha.

« D'après la coutume du pays, les indigènes ont de petits noms, mais ne portent point de noms de famille. Pour les mariages, ils ne font point usage d'entremetteurs ; mais ils donnent de l'or à la famille de la femme pour l'épouser [1].

« Ils possèdent des chevaux de montagne, sur lesquels ils peuvent monter ; d'autres fois, ils se font porter dans les véhicules dits *juen-teou*.

« Parmi les instruments de musique, ils ont le fifre. Ils dansent en frappant sur une planche de bois. Enfin, il y a chez eux la montagne des Perroquets, où se rencontrent ces oiseaux. »

On lit dans le *Lieou-chi-houng-chou* :

« Dans le pays de Java, il y a du chanvre, du riz, du millet et des légumes ; mais il n'y a point de thé ni de blé. »

On lit dans le *Teng-t'an-pi-kieou* :

« Le pays de Java est l'ancien pays de

1. Suivant la coutume des musulmans.

Tou-po; il se nomme également *P'ou-kia-loung.* Parmi les pays tributaires, il y a ceux de *Sou-ki-tan,* de *Ta-pan,* de *Ta-kang-ti-wou,* etc. Sous la dynastie des *Soung* (du Nord), dans les années de l'ère impériale *Youen-kia* (424 à 453 de notre ère), Java commença à établir des relations avec la Chine [1]; ensuite elles furent interrompues jusqu'au milieu de l'ère impériale *chun-hoa* (990 à 994 de notre ère). A cette époque, le roi de Java, Moh-lo-tcha, envoya un ambassadeur offrir le tribut à la cour de Chine. Dans les années de l'ère impériale *ta-kouan* (1107-1110), on envoya de nouveau une ambassade y apporter le tribut.

« Sous la dynastie mongole des *Youèn,* on appelait ce pays *Kwa-wa.* A la fin de l'ère impériale *tchi youèn* [2], on en-

1. L'auteur veut parler d'une ambassade que le roi de Java envoya à l'empereur de Chine la 12e année de l'ère impériale *youèn-hia,* en l'an 430, sous la dynastie des *Soung*

2 Cette date est mal indiquée par l'auteur de l'Encyclopédie, car il y a eu, sous la dynastie mongole des

voya des troupes pour l'attaquer; mais on ne put le vaincre.

« Sous la dynastie des *Ming*, au commencement de l'ère impériale *houng-wou* (1368 à 1398 de notre ère), le roi de Java, nommé *Sili Pahtalah*, envoya son ministre *Pah-ti-kou-pi* et sa suite offrir le tribut à la cour de Chine. Depuis lors, il n'y a plus eu d'interruption dans l'envoi du tribut. »

L'Encyclopédie chinoise *San-tsaï-tou-hoeï* nous donne en outre une notice sur un peuple fabuleux, appelé *Feï-teou-man* (les *Roku-roku-bi* des Japonais) qui existait, dit la légende, au milieu du grand Tou-po. En voici la traduction :

« Dans l'intérieur du pays de la Grande-Java, il y a des hommes à tête volante. L'œil de ces hommes n'a pas de pupille; leur tête peut voler. L'objet de leur culte s'appelait *tchoung-loh* « chute d'insectes »; on leur a donné pour cela le nom hono-

Youèn, deux ères également désignées sous le titre de *Tchi-youèn*, l'une comprenant les années 1264 à 1265, l'autre les années 1335 à 1340.

rifique de peuple *Loh*. A l'époque de l'empereur *Wou ti*, de la dynastie chinoise des *Han*, le pays de *Ing-si* envoya une ambassade dans les contrées méridionales. Il s'y trouvait des hommes « à membres séparables (du corps) », qui pouvaient d'abord faire voler leur tête dans la mer du Sud, puis leur main gauche dans la mer Orientale, et leur main droite dans le lac Occidental. Le soir, leur tête revenait sur leurs épaules ; et, lorsque leurs deux mains rencontraient un vent violent, elles étaient emportées au delà des eaux de l'Océan. »

Dans l'ouvrage intitulé *Nan-fang-i-wou* « Choses extraordinaires des contrées méridionales », il est dit :

« Au midi des montagnes, au milieu du mont *Ki-toung*, se trouvent les Barbares à tête volante. Sur la nuque du cou, ils ont des cicatrices rouges. Quand vient la nuit, leurs oreilles deviennent des ailes, et s'envolent pour les nourrir d'insectes ; au point du jour, elles reviennent comme elles étaient auparavant. »

Fig. 7.

BARBARES A TÊTES VOLANTE

Dans l'ouvrage intitulé *Seou-chin ki*, on rapporte qu'un esclave de *Tchou hoan*, général de *Ou*, avait une tête qui, la nuit, pouvait voler.

Dans l'ouvrage intitulé *Taï-ping-kouang-ki*, il est dit : « Le pays des Barbares à tête volante est situé à l'est du pays de *Chen-chen*, et au sud-ouest de la ville de *Loung-tching* (ville du Dragon); sa largeur est de 1,000 *li* (lieues chinoises). Il y a partout des salines. Les voyageurs qui passent, les bœufs et les chevaux, tous couchent sur des tapis. Au sud des montagnes de ce pays, dans les ravins, il y a parfois des hommes à tête volante. Un jour avant que leur tête ne s'envole, il ont sur la partie antérieure du cou une cicatrice qui l'entoure comme une raie rouge. Les femmes et les enfants regardent cette particularité. Ces hommes, la nuit, ont l'air malade. Tout à coup leur tête se sépare du corps, et s'en va sur le bord des rivières chercher des crustacés dont ils se nourrissent. Le matin, la tête revient en volant ; comme au sortir d'un

rêve (d'une manière miraculeuse), leur ventre est rempli. »

OBSERVATIONS DE L'ÉDITEUR JAPONAIS. *(Wa-Kan San-sai du-ye).*— Dans les récits qui précèdent, il y a des accords et des désaccords. Il existe peut-être des hommes de ce genre dans l'intérieur du pays de Java, mais tous ne sont pas de la sorte. On a dit aussi qu'il y avait, en Chine et au Japon, des hommes à tête volante, c'est un mensonge; il ne s'agit que d'une espèce d'hommes extraordinaires, et rien de plus.

Revenons maintenant aux synonymies ethnographiques qui font l'objet principal de ce Mémoire.

X

SUMATRA. — MALAKA

La grande île de *Sumatra* est nommée en chinois *Sou-men-tah-lah.* Les notices relatives à ce pays sont assez rares, du moins si j'en juge par les ouvrages que j'ai eus à ma disposition. Parmi les localités de cette île mentionnées dans les géographies chinoises, on trouve *A-tsi,* qui répond au malay *Atcheh* (Achem), nom d'une partie d'un état jadis florissant dans la partie nord-ouest de Sumatra; *Pah tang* ou *Padang,* port de la côte sud-ouest de la même île; — *Ni-che,* le *Poulo-nias* des Malays, île située au nord-ouest de Padang.

On rencontre, dans les anciens historiens chinois et dans les compilations ethnographiques de la Chine et du Japon, des notices, parfois assez étendues, sur un pays désigné sous le nom de *San-foh-tsi*. Le troisième caractère est remplacé, dans le *Wa Kan San-sai du-ye*, par un signe un peu différent, qui ferait lire ce nom *San-foh-tchaï*. La prononciation japonaise que nous donne ce dernier ouvrage est *Sabusai*. Le peuple qui l'habite est une variété du type malay. Il est voisin, dit Ma Touan-lin [1], du pays de *Tchen-tching* (la Cochinchine), et situé entre *Tchin-lah* (le Cambodge) et *Tou-po* (Java). Le nom honorifique du roi était *Tchen-peï*.

Suivant le *Teng-tan pi-kieou*, il commença à entretenir des relations avec la Chine, sous la dynastie des Tang, la première année de l'ère *tien-yeou* (904 de J.-C). Sous la dynastie des Soung, la première année *kien-loung* (960), le roi qui se nommait *Sih-li Hou-ta-hia-li-tan*

1. *Wen-hien-toung-kao*, livr. CCCXXXII, p. 22.

envoya à son tour un ambassadeur pour offrir un tribut à la cour de Chine. Enfin, sous la dynastie des Ming, la quatrième année *houng-wou* (1371), le roi de ce pays, *Oh-lah tchah Pah-lah-pouh*, envoya au Fils du Ciel des présents accompagnés d'une missive écrite en lettres d'or. Depuis lors, le *San-foh-tsi* n'a plus cessé d'envoyer le tribut au Céleste Empire [1].

Le *Taï-ming Yih-toung-tchi* dit que les habitants du San-foh-tsi se servent communément des livres indiens, mais qu'ils font aussi usage de caractères chinois.

L'encyclopédie *San-tsaï tou-hoeï*, à son tour, nous rapporte les noms de quelques-uns des pays placés sous la dépendance du *San-foh-tsi*, et cite *Tan-ma-ling*, auquel il consacre une très courte notice. Ce dernier pays n'a point de rois, mais seulement des chefs de tribus : il a envoyé des présents à la cour de Chine,

1. Ma Touan-lin mentionne de nombreuses ambassades envoyées par les rois de *San-foh-tsi* à la cour de Chine.

la deuxième année de l'ère *king-youen* (1196), sous la dynastie des Soung.

Malgré ces indications, et quelques autres qu'il ne m'a pas paru nécessaire de mentionner ici, je suis resté quelque temps indécis sur la place géographique qu'il convenait d'assigner au pays de *San-foh-tsi*.

Certaines expressions du langage géographique chinois, faute d'avoir été l'objet d'explications suffisamment précises, peuvent entraîner dans les erreurs les plus regrettables. J'ai déjà donné [1] des exemples relatifs à la manière d'indiquer, en chinois, la superficie territoriale d'un pays. La façon de fixer les bornes d'une contrée n'est pas précisément la même en Chine et en Europe. Le mot *ti*, par exemple, n'indique point une situation limitrophe, mais une idée de face à face, quand bien même l'Océan séparerait les deux pays donnés comme placés en regard

1. Dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 106.

l'un de l'autre. Dans le *Ti-tou-tsoung-yao* (sur la carte de la p. 190), on dit que « Java est en face *(ti)* de la Cochinchine. » Il ne faudrait pas traduire « limitrophe de la Cochinchine. »

Il en est de même du mot *lin,* expliqué dans l'excellent Dictionnaire de Wells Williams, par « near, contiguous, connected with, neighbouring ». Dans les anciennes narrations chinoises surtout, il doit être rendu seulement par « dans la direction, du côté ». — Le mot *kien* est souvent mal traduit dans les délimitations de frontières; employé pour les définitions géographiques, il signifie simplement qu'un pays est placé entre d'autres pays, sans qu'il soit établi pour cela qu'il s'agisse de pays absolument voisins.

Or, les auteurs chinois nous disent que le San-foh-tsi est situé entre le Cambodge et Java. Dès le moment où il s'agit d'un état puissant, — fait qui résulte de la notice de Ma Touan-lin, je suis tenté de le placer, soit dans la péninsule de Malâka, soit à Bornéo, soit enfin à Sumatra,

qui sont les seuls pays importants compris dans les limites géographiques qui nous sont données.

Le *San-foh-tsi* ne peut être placé dans la péninsule de Malâka, puisque ce pays nous est donné comme « une île » [1]. La dénomination chinoise de Bornéo nous est connue; et rien, dans les notices qui nous occupent, ne semble se rapporter à cette île. Il ne reste donc que Sumatra, où nous puissions placer le pays en question [2].

Faut-il voir maintenant dans le nom de *San-foh-tsi* (en jap. *Sabusai)* une désignation de l'île de Sumatra *(Samudra)* tout entière, ou seulement d'une de ses parties? Je n'ose encore me prononcer à cet égard; mais je crois pouvoir assurer,

1. *Wen-hien-toung-kao,* livr. CCCXXX I, p. 23.

2. Ce mémoire était déjà en épreuves, lorsque j'ai eu à ma disposition plusieurs ouvrages chinois qui ont confirmé de la façon la plus incontestable mes déterminations géographiques. L'un d'eux, le *Hai-koueh-tou-tchi* (livr. X, p. 31), dit expressément que le *San-foh-tsi* est, non pas la petite Java, mais la grande Java, c'est-à-dire Sumatra.

qu'en tout cas, la côte sud-est de cette grande île était ainsi appelée par les Chinois. Je crois également que le nom de *Sou-men-tah-lah* est bien plus moderne encore que celui de *San-foh-tsi* [1].

1. On lit dans la grande Géographie Impériale *(Taï-tsing-yih-toung-tchi*, livr. CCCCXXIV) : « Sumatra est une île située dans la mer du Sud-Ouest. »

NOTICE HISTORIQUE. — Ce pays est situé au sud-ouest de la Cochinchine *(Tchen-tching)*. Il en est qui disent que c'est le même pays que le *Han-tiao-tchi*. C'était, dans la mer Occidentale, le rendez-vous général des Persans et des Arabes.

COMMENTAIRE. — Voyez le Supplément à l'Examen général des sages et des livres *(Wen-hien-toung-kao)*, de *Wang-ki*. On dit, en outre, que c'est le même pays que l'ancien *Sou-wen-t'ah-na*.

Sous la dynastie des *Ming*, dans la troisième année de l'ère impériale *Young-lo*, son chef, nommé *Nou-li-a-pi-ting*, envoya un ambassadeur offrir le tribut à la cour de Chine qui, à cette occasion, lui accorda l'investiture comme roi du Sumatra. Depuis lors il offrit, chaque année, le tribut, et ne cessa que sous le règne de l'empereur *Tching-tsou*. La Chine reçut ainsi trois fois l'ambassade de *Tching-ho*.

COMMENTAIRE. — Voyez le Supplément à l'Examen général des livres et des sages *(Souh-Wen-hien-toung-kao)*. Le pays de Sumatra est limitrophe du pays de *Hoa-mien*. Anciennement, le roi de Sumatra fit la guerre au roi de Hoa-mien. Il fut atteint d'une flèche et mourut.

La presqu'île de Malâka était également connue des géographes chinois qui ont consacré des notices particulières à plusieurs des états fondés, à diverses épo-

Son fils était encore en bas âge, de sorte qu'il ne put reprendre sa revanche Aussi la reine rendit-elle un décret renfermant ce qui suit : « Celui qui sera capable de venger la mort du roi deviendra mon époux, et je partagerai avec lui le gouvernement du royaume » Un pêcheur, qui avait appris le contenu de ce décret, se mit à la tête du peuple, alla au-devant du roi de Hoa-mien, le battit et le tua. A son tour, il fut proclamé roi. Lorsque le fils du roi défunt fut devenu grand, il prit le commandement des hordes et tua le pêcheur Le fils de ce dernier, qui s'appelait *Sou-k'an-lah,* prit la fuite dans les montagnes escarpées, avec l'intention de venger un jour la mort de son père. Le fils du roi expédia alors un envoyé vers lui, avec mission d'instruire son affaire. Puis il ordonna à l'eunuque *Tching-ho* d'aller s'emparer de sa personne et de l'amener prisonnier à l'entrée du Palais. Dès ce moment le royaume fut en paix

A partir de l'ère impériale *Wan-li,* le royaume de Sumatra changea deux fois de nom. Le nouveau nom de ce pays fut *A-tsi* (Achem).

Commentaire. — Voyez le recueil des Historiens de la dynastie des Ming *(Ming-sse).* Le roi de *A-tsi* était originairement un esclave du pays. Le chef des esclaves était grand officier du royaume et avait le commandement des troupes. Un jour qu'il suivait ce chef, il entra avec lui à la cour. Quand il sortit, il lui dit : Les gardes chargés

ques, dans cette région. Le territoire de Malâka lui-même, fut nommé *Poulah-kia*, ou, ce qui est plus probable, *Man-lah-kia*, le caractère *pou* étant sans doute mis à tort pour le caractère presque semblable *man*. La grande Encyclopédie Japonaise prononce en effet ces trois mots *Ma-ro-ka*, et le thesaurus intitulé *Syo*

de la défense du roi sont peu nombreux; je vous engage à profiter de cette occasion pour le tuer, et alors rien ne sera plus facile que de vous faire proclamer roi. Le chef des esclaves suivit ce conseil, et aussitôt il usurpa le trône. Il fit ensuite de l'esclave son favori, et lui confia le commandement de l'armée. Peu de temps après, l'esclave tua à son tour le chef et se mit à sa place. Il s'entoura alors d'une forte garde et se bâtit un palais à six portes, dont l'entrée était hérissée de difficultés et où il n'était pas possible, quel que fût le rang que l'on possédât, de pénétrer avec un sabre à la ceinture Quand il sortait, il montait un éléphant, sur lequel était établi un pavillon entouré de draperies ; et, comme il y avait une centaine d'éléphants disposés de la sorte, les serviteurs eux-mêmes ne pouvaient savoir où se trouvait le roi.

Depuis cette époque, on n'a plus entendu parler de Sumatra.

Mœurs et coutumes. — Les marchands viennent de toutes les directions se réunir à Sumatra. L'équité règne sur ce marché.

gen-zi kau donne, à côté de la prononciation *Maroka*, la lecture plus correcte *Marakka* (Malakka).

La troisième année de la période *young-loh* (1405), sous la dynastie des Ming, le souverain de ce royaume, appelé *Si-li Pa-'r-sou-lah*, envoya une ambassade apporter le tribut à la Cour de Chine, qui lui donna l'investiture.

Parmi les états de la péninsule de Malâka, les Chinois nous parlent de celui de *Ta'ï-ni* qu'on serait tenté d'identifier avec *Patani*, mais qui désigne un pays situé plus au sud et à l'entrée méridionale du détroit. Les habitants de Taï-ni ressemblent à ceux du Cambodge, mais ils ne parlent pas la même langue que ces derniers. Les Chinois vont trafiquer dans leur royaume.

Près de Taï-ni, se trouvait le pays de *Louh-kiah*. La grande *Encyclopédie Japonaise* et le *Syo gen-zi kau* prononcent ces deux signes *Rok-kon*, ce qui ferait croire à une erreur orthographique du

second. Ce pays était situé au sud de *Taï ni*. Les Chinois y allaient également faire du commerce.

XI

LA COCHINCHINE ET LE CAMBODGE

La situation de la Chine, limitrophe au sud de la péninsule transgangétique, a dû mettre de très bonne heure ses habitants en rapports avec les populations indo-chinoises du Nord. On trouve, en effet, quelques-unes d'entre elles mentionnées dans les ouvrages chinois de la plus haute antiquité. La Cochinchine, par exemple, ou tout au moins une de ses parties, est citée sous le nom de *Nan-kiao* [1], dans le chapitre du *Chou-king* inti-

1. C'est-à-dire le *Kiao* méridional.

tulé *Yao-tien*, lequel nous fait connaître l'administration de l'empereur Yao, qui commença à régner en 2357 avant notre ère. Le grand historiographe Sse-ma Tsien, à son tour, parle du même pays, dans l'histoire de l'empereur Chun, qui prit les rênes du gouvernement chinois en 2285 avant J. C.

Plus tard, sous la dynastie des Tcheou (1134-256 avant notre ère), nous trouvons la Cochinchine comprise dans le territoire de *Youeh-chang-chi*[1]. Puis nous la voyons annexée au pays des *Peh-youeh* « les Cent Youeh »[2], sous le règne de Tsin-chi Hoang-ti. On désignait ainsi la plupart des peuples à demi-barbares qui habitaient le midi de la Chine.

Dès le règne du pâle successeur de Tsin-chi Hoang-ti, l'Annam porta le nom de *Nan Youeh* (en cochinchinois : *Nam-*

1. *Ta-tsing Yih-toung-tchi*, livr. CCCXXII, p. 1.

2. Le pays des *Youeh* comprenait toute la côte sud-est de la Chine actuelle, et notamment les territoires où sont parlés les dialectes caractéristiques de Canton et du Fouh-kien

viet) que les indigènes de ce pays ont continué à lui appliquer jusqu'à nos jours.

La Cochinchine, et surtout sa partie méridionale, est également désignée, dans les auteurs chinois, sous le nom de *Tchen-tching*, et, dès la dynastie des Tsin (210 avant notre ère), sous celui de *Kiao-tchi*[1], bien qu'à cette époque une grande partie de ce territoire ait été comprise dans un département chinois appelé *Siang*[2].

Plusieurs pays sont désignés comme tributaires ou dépendant du royaume de Tchen-tching. Ce sont : *Pin toung-loung*,

1. Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que les mots *Kiao tchi* se prononçaient autrefois *Kautchi*. Rapprochés du nom *Tchenching*, ils rappellent la désignation européenne de Cochinchine donnée souvent par les géographes européens à l'Annam tout entier. — Les Malays se servent encore aujourd'hui du mot *Kotchi*, pour désigner l'empire Annamite

2 Voy mon aperçu de l'histoire ancienne de l'Annam, dans le *Tableau de la Cochinchine* de MM. E Cortambert et Léon de Rosny (publié par la Société d'Ethnographie), p. 147 et suiv. ; et la Notice sur le pays de Kiao-tchi, extraite, par M. P. Ory, du *Toung-si-yang-kao*, dans les *Mémoires du Congrès provincial des Orientalistes*, session de Levallois, 1874, p 186.

nommé *Râdjagrihapoura* dans les livres bouddhiques, *Pin-to-ling* et *Hao-tcheou* ou arrondissement de *Hoa*.

Enfin, on a donné à l'Annam le surnom de *Nou-koueh* « Royaume des Esclaves », parce que ce pays envoyait, en Chine, de nombreux esclaves comme tribut.

La partie septentrionale de l'Annam est appelée aujourd'hui *Toung-king* « Capitale de l'Est » ; elle formait aux premiers siècles de notre ère, le pays de *Jih-nan* « le Midi du Soleil ». L'encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* rapporte que *Toung-king* était la capitale du pays de *Kiao-tchi*, mais qu'à la suite d'une querelle entre deux princes, cette contrée fut divisée en deux parties, dont l'une garda le nom de *Kiao-tchi*, tandis que l'autre prit celui de sa capitale *Toung-king*. Les deux états avaient pour frontière la montagne *Ki ye-meou*. Les indigènes de ce pays faisaient usage de caractères chinois et connaissaient les livres sacrés de la Chine.

Plusieurs notices chinoises sur le Cam-

(Fig. 8.)

ANNAMITE (LAH-KI)

(D'après le *Hoang-tsin tchih-koung-tou.*)

bodge ont déjà été traduites. L'une d'elles, et la plus étendue, est l'œuvre d'un officier chinois qui visita ce pays en 1295 [1]. Mais, ainsi que le remarque avec raison Abel-Rémusat, les documents les plus anciens sur ce pays, doivent être cherchés dans les relations du *Fou-nan* qui, dans l'antiquité, avait placé le territoire cambodgien sous sa domination.

Le *Fou-nan*, suivant Abel-Rémusat [2], est une ancienne province chinoise répondant au Tongkin. D'après Klaproth [3], c'est un pays situé à l'autre extrémité de l'Indo-Chine, entre le Bengale

1, Voy. Abel-Rémusat, dans les *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. I, p. 71. Cette curieuse notice mériterait d'être traduite de nouveau, les découvertes des récents explorateurs de la région d'Angkor permettant de mieux comprendre certains passages demeurés obscurs dans la version du célèbre sinologue. — J'ai donné, de mon côté, la traduction de la notice sur le Cambodge renfermée dans l'Encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* (voy. *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VI).

2. *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. I, p. 77, n.

3. *Tableaux historiques de l'Asie*, Atlas, 8e carte (IIIe siècle de n. è.).

et le Pégou. On voit que les deux plus célèbres sinologues du commencement de ce siècle étaient loin d'être d'accord sur cette importante localisation ethnographique.

D'après la notice de Ma Touan-lin [1], le *Fou-nan* est situé au sud du territoire de *Jih-nan* qui répond, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à la partie septentrionale de l'Annam ; il se trouve, en outre, au sud-ouest du pays de *Lin-i*, qu'on a identifié avec le Siam. Ses habitants sont tous laids et noirs; ils paient l'impôt en or, en argent, en perles et en parfums, et possèdent une histoire écrite.

Le *Wen-hien-toung-kao* mentionne aussi plusieurs princes de ce pays qui envoyèrent des embassadeurs à la cour de Chine. L'un d'eux, nommé *Kiao-tchen-jou* était un Brâhmane de l'Inde. Les indigènes pratiquent le culte des *dévas*, et font des statues de cuivre, dont quelques-unes ont deux têtes et quatre mains,

1. *Wen-hien-toung-kao*, livr. CCCXXXI, p. 18.

et d'autres quatre têtes et huit mains, dans lesquelles ils tiennent de petits enfants, des oiseaux, des animaux, le soleil ou la lune.

Le *Fou-nan* a envoyé le tribut à la Chine, sous les dynasties des Soui, des Soung, des Tsi et des Liang. Sous les Soui, son roi s'appelait *Kou-loung*. Dans les années *tching-kouan* (627 à 649), ils offrirent à l'empereur deux hommes du pays *Peh-teou-koueh* « le Royaume des têtes blanches ». Ce pays est situé à l'ouest du Founan, et au sud-ouest du *Tsan-pan*. Les hommes et les femmes en naissant ont tous la tête blanche, leur corps est également blanc. Ils habitent les montagnes, dans les cavernes.

Ces renseignements, et quelques autres du même genre que renferme la notice de Ma Touan-lin, sont bien insuffisants pour nous permettre de déterminer la position géographique de ce fameux royaume de Fou-nan que Klaproth place à l'ouest et Abel-Rémusat à l'est de l'Indo-Chine, et dont le Cambodge tirerait ses origines historiques.

(Fig. 9.)

ANNAMITE

(D'après le *Hoang-tsin tchih-koung-tou.*)

Un autre article du *Wen-hien-toung-kao* nous apporte, sur cette question, quelques nouveaux renseignements qui sont loin de simplifier le problème. La notice sur le *Tun-sun* [44] nous dit que ce dernier pays, appelé aussi *Tien-sun* et tributaire du *Fou nan*, s'étendait[1] à l'orient vers le *Kiao-tcheou*, et à l'ouest vers les pays situés au-delà des frontières de l'Inde *(Tien-tchuh)* et de la Parthie *'An-sih)*. Or le pays de *'An-sih*, où l'on a vu l'ancien empire des Parthes[2], est situé au nord-ouest de l'Inde, et par conséquent à une grande distance du Cambodge, où le pays du Founan a été placé jusqu'à présent. Sur une carte d'ailleurs très grossière, renfermée dans la grande Encyclopédie

1. En chinois *toung*, litt. « communiquer avec, avoir des relations ». Dans les textes où l'on traite de la situation géographique d'un pays et où l'on indique les contrées voisines, aux quatre points cardinaux, il faut traduire ce mot par « s'étendre dans la direction de, être en face ou du côté de ».

2. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, Atlas, carte 9; Stanislas Julien, *Mélanges de Géographie Asiatique*, p. 158.

japonaise, ce pays de 'An-sih est indiqué dans la direction des khanats du Turkestan, au nord du pays des Musulmans *Hoeï-hoeï* ou Tadjiks à habits blancs. Il faudrait donc, pour se mettre d'accord avec les données des géographes chinois, supposer, dans l'antiquité, l'existence d'un empire de *Fou-nan* d'une immense superficie, partant tout au moins du sud de la Chine au-delà du Tongkin pour gagner, au travers des contrées montagneuses de l'Himâlaya (*Sioueh-chan*) et du Tibet, la région située au sud-ouest de la Bactriane (!). Et ce grand empire était une île [1] (!!).

L'Encyclopédie intitulée *Youen-kien-loui-han* nous fournit, à son tour, la liste des petits royaumes qui dépendaient du puissant état de *Fou-nan*. Ce sont *Pou-lo-tchoung*, autre pays de niam-niams, où tous les hommes ont une queue de 5 à 6 pouces de long, et pratiquent l'anthropophagie; *Yeou-poh*, au sud-est

1 *Wen-hien-toung-kao*, livr. CCCXXXI. p 18.

de l'Inde ; *Hoang-tieh*, situé au sud-est du Yeou-poh; *Pi-lou*; *Ma'ou*; *Pou-tan*; *Tan-lan*; *Kiu-yen*, *Pin-no-tchouen*; *'Ou-wen*; *Sse-tiao*; et *Lin-yang*. Ce dernier pays était situé au sud-ouest de *Fou-nan*; le bouddhisme y était pratiqué, et on y comptait plusieurs milliers de *çramanas* (*cha-men*, c'est-à-dire « religieux ») [1].

La plupart de ces peuples ne sont l'objet que d'une simple mention dans les auteurs chinois, du moins dans ceux que j'ai eus à ma disposition. Un très petit nombre seulement semblent répondre à des noms connus en ethnographie. Les *Pin-no* paraissent être les *Penong* ou *Bunong*, voisins du Cambodge. Ils habitent dans de misérables cabanes, et n'ont point de gouvernement; ils croient à des génies qui vivent dans les montagnes et dans les forêts. Les funérailles sont l'objet de toute leur attention; ils sculptent sur les tombeaux des images d'éléphant.

1. *Youen-kien-loui-han*, livr. CCXXXIII, p. 22.

(Fig. 10.)

FEMME ANNAMITE

Pi-lou est peut-être la forme chinoise du nom d'une tribu désignée sous celui de *Proou* par quelques voyageurs. Mais ce n'est là qu'une conjecture, et nous avons d'autant moins de nécessité de nous y arrêter, que les auteurs chinois ne nous apprennent rien d'intéressant sur ces populations énigmatiques de l'ethnographie indo-chinoise.

Les notices chinoises sur le royaume de *Tchin-lah*, nous apportent à leur tour quelques vagues indications au sujet du pays de *Fou-nan*, qui fut tantôt suzerain du Cambodge, et tantôt vassal de ce dernier état.

« Le pays de *Tchin-la* est situé en mer, au sud-ouest. A l'origine, c'était un état dépendant de celui de *Fou-nan*. On le nomme aussi *Tchen la*. Par la suite, il a été réuni au pays de Fou-nan sur lequel il a dominé. — Sous la dynastie impériale chinoise des *Soui*, dans la période de *ta-nieh* [1], il a commencé à en-

1. La 12e année de cette période (616 de notre ère).

trer en communication avec le Royaume du Milieu (la Chine). — Sous la dynastie des *Tang*, depuis la période impériale *wou teh* [1] jusqu'à la période *chin-li* [2], il a envoyé en tout quatre fois des ambassadeurs pour rendre hommage à la cour de Chine. — Dans la période impériale *chin-loung* [3] et après cette époque, le royaume a été divisé en deux états. Celui du sud, qui avoisine la mer, renferme beaucoup de marais : il forma le Cambodge des Eaux [4]. Celui du nord est très montagneux : il forma le Cambodge des Terres [5]. Plus tard, il fut de nouveau reconstitué en un seul royaume. — Sous la dynastie des *Soung*, dans la période impériale *tchin-ho* [6], le Cambodge envoya des ambassadeurs apporter le tribut à la cour de Chine qui, au commencement de

1. De 618 à 626 de notre ère.
2. De 698 a 699 de notre ère.
3. De 705 à 706 de notre ère.
4. En chinois : *Chouï-tchin-lah.*
5. En chinois : *Louh-tchin-lah.*
6. De 1111 à 1117 de notre ère.

(Fig. 11.)

CAMBODGIEN

la période *siouen-ho* [1], donna l'investiture au roi du pays de *Tchin-la* (le Camboge), de *Tchen-tching* (la Cochinchine), etc. — Dans la période *king-youèn* [2], le roi de Camboge leva des troupes et attaqua la Cochinchine. Après s'en être emparé, il choisit un de ses sujets cambogiens et le fit roi de ce pays. C'est ce qui explique pourquoi, à l'époque actuelle, la Cochinchine est un pays dépendant du Camboge. — Sous la dynastie des *Ming*, la quatrième année de la période impériale *houng-wou* [3], le roi de Camboge, nommé *Wouh-kien-no*, envoya son ministre *Naï-i-ki lang* et d'autres, remettre à l'empereur une missive, ainsi que diverses productions du pays. — Dans la période impériale *young-lo* [4], il vint pour la seconde fois, apporter le tribut à la cour de Chine. L'ambassadeur resta longtemps sans revenir, parce que son pays avait été

1. De 1119 à 1120 de notre ère.
2. De 1195 à 1196 de notre ère.
3. L'an 1371 de notre ère.
4. De 1403 à 1424 de notre ère.

plusieurs fois envahi par la Cochinchine. L'empereur envoya un eunuque pour le recevoir. Ils sommèrent ensemble le roi de Cochinchine d'avoir à déposer les armes et conclure la paix. — Dans la période *king-taï* [1], il n'est pas venu d'ambassadeur du Camboge apporter le tribut à la cour de Chine [2] ».

La notice du *Youen-kien-loui han* sur le Camboge est à peu près identique à celle qu'on vient de lire. On y cite, comme tributaire de ce royaume, les États de *Tsan-pan*, mentionné plus haut d'après Ma Touan-lin, de *Tchin-li*, de *Teng-lieou meï* (*Torimi* des Japonais), *Pou kan* [3], etc. [4].

Quelqu'intéressante que soit la notice de Ma Touan-lin sur le *Fou-nan*, il faut

1. De 1450 à 1456 de notre ère.

2. *Taï-tsing-yih-toung-tchi*, Grande Géographie chinoise de la dynastie impériale des *Taï-ts'ing*, l. CCCCXXIV.

3 Le *Teng-tan-pi-kieou* cite également ce pays comme dépendance du Camboge (*Wa-Kan San-sai-du-ye*, liv. XIV, p. 9).

4. *Youen-kien-loui-han*, livr. CCXXXIV, p. 5.

reconnaître qu'elle nous apporte peu de faits de nature à faciliter la solution du problème qui nous occupe. J'en extrairai cependant encore le passage suivant relatif aux origines de cet empire : « Anciennement ce pays avait une femme pour chef, laquelle se nommait *Lieou-yeh* « Feuille de Saule » ; elle était jeune, vigoureuse et brave. Au sud du Fou-nan se trouvait le royaume de *Ki*. Un homme de ce pays, appelé *Hoen-hoeï*, vint l'attaquer, soumit ses états et la prit pour épouse. Comme il n'aimait pas les nudités, et que dans le Fou-nan on n'avait pas l'habitude de se vêtir, il lui fit endosser une pièce d'étoffe percée d'un trou pour passer la tête. Puis il civilisa ses états, dans lesquels ses descendants se succédèrent jusqu'à *Hoen-pouan*. A la mort de ce dernier, les indigènes choisirent pour grand-général, un personnage appelé *Fan*, et pour roi le docteur *Mouan*. Comme la bravoure de Mouan lui avait acquit un pouvoir considérable, il put attaquer ses voisins avec son

armée, et les soumettre tous à son autorité. Dès lors, il prit le titre de *maharadja*. A la mort de *Mouan*, son royaume tomba dans l'anarchie, et le grand général *Fan* n'hésita pas à se proclamer roi. Ces événements se passaient à l'époque des *Ou* et des *Tsin* (258-419 de notre ère).

Il résulte de l'examen des textes que j'ai pu me procurer sur le *Fou-nan*, que les Chinois ne possédaient que des notions très insuffisantes à son égard, et que les royaumes soumis à la suzeraineté de ce pays énigmatique, et dont on nous a conservé les noms, n'étaient connus au Céleste-Empire que par des récits le plus souvent fabuleux et légendaires. Les traités de géographie renommés dans l'extrême Orient, pour peu qu'ils remontent à quelques siècles en arrière, sont tous plus ou moins émaillés de narrations merveilleuses qui trouveraient mieux leur place dans un recueil de contes à l'usage des petits enfants que dans un livre de science destiné aux hom-

mes lettrés. On a ridiculisé, comme je l'ai dit, le *Chan-haï-king*, parce qu'on y représente des êtres monstrueux qui n'ont jamais pu exister que dans l'imagination naïve des sociétés incultes, sans songer que ce livre était peut-être le traité de géographie le plus ancien du monde. Mais alors que dire d'ouvrages relativement récents dans lesquels les mêmes contes sont acceptés sans la moindre réserve? Ma Touan-lin lui-même ne nous parle-t-il pas d'un certain royaume de *Pi-kien*, situé au-delà du pays de *Tun-sun* (dépendant du Fou-nan), dont le roi, haut de 12 pieds, avec une tête de 3 pieds, vivait depuis l'antiquité la plus reculée, sans que personne ne sache son âge, et connaissait l'avenir [1]. Et l'auteur bien plus moderne encore du *San-tsai tou-hoeï* n'admet-il pas, dans sa Section Ethnographique, le royaume des hommes à un seul œil (*Yih-mouh-*

1. *Wen-hien-toung-kao*, liv. CCCXXXI, p 21.

koueh), le royaume des hommes à trois têtes *(San-cheou-koueh)*, etc., [1].

Je ne saurais donc le répéter trop souvent : les anciens documents ethnographiques de la Chine sont d'une valeur inappréciable pour nous faire connaître des peuples sur lesquels nous ne possédons que des indications insuffisantes et relativement modernes; mais ils ne doivent être consultés qu'avec la plus grande réserve et avec les procédés de la plus sévère critique. En ce qui concerne le pays de *Fou-nan*, notamment, les indications chinoises sont des plus incertaines, et jusqu'à présent il ne me paraît pas possible de déterminer les limites réelles de ce puissant empire [2].

1. *San-tsaï-tou-hoei*, édit. jap., livr. XIV, p. 56 et pass.

2. Ce n'est pas sans quelque étonnement que j'ai lu, dans le *Journal Asiatique* de décembre 1871 (p. 338), le passage suivant : « Dans le *Pien-i-tien*, dans le *Youen-kien-loui-han*, dans le *Tai-tsing-y-tong-tchi*, dans le *Hay-koueh-tou-tchi*, etc, se trouvent de longues et importantes notices sur les pays étrangers, qui permettent *(sic)*, au bout d'un long travail d'identifications successi-

Tout d'abord je suis porté à repousser la donnée de Ma Touan-lin, suivant laquelle le *Fou-nan* aurait été une île, et j'attribue à cette fausse notion la conjecture de Wilford qui voulait en faire un royaume de la Malaisie [1]. Stanislas Julien considère comme un fait acquis l'identification de ce pays avec le Siam [2]; Pauthier y voit une dénomination de la Barmanie et du Pégou [3]. Malgré l'insuffisance des données que j'ai pu me procurer sur cet empire, je ne crois pas pouvoir me

ves, *de fixer les débuts* dans l'histoire du royaume du Camboge ». Le regrettable Francis Garnier n'avait très probablement ni vu, ni lu aucune des notices dont il parle : autrement il n'aurait à coup sûr point dit que les notices de ces quatre ouvrages sur le *Fou-nan*, permettaient de *fixer* les origines encore si obscures de cet ancien royaume suzerain du Camboge. Deux de ces ouvrages notamment ne nous apportent pour la solution du problème qu'un concours des plus insignifiants.

1. *Asiatic Researches*, t. IX.

2. *Mélanges de Géographie Asiatique*, pp. 150, 159, et pass.

3. « Ses frontières ont une vaste étendue de plus de trois mille li » (Voy. le *Tou chi toung-tien*, cité dans l'Encyclopédie *Youen hien-loui-han*, livr CCXXX II, p. 17).

ranger à l'opinion des savants que je viens de citer. A l'époque reculée dont il s'agit, le royaume de Siam n'existait pas encore, du moins dans la région maritime près de laquelle se trouve sa capitale actuelle *Bangkok*, et le foyer ancien de ses arts, de ses sciences et de sa littérature, la cité d'*Ayuthaya* (vulg. Juthia). Quant à la Barmanie et au Pégou, ils figurent d'une manière peu douteuse dans les historiens chinois, sous des noms que nous aurons l'occasion d'examiner ailleurs. Ces pays exclus, je crois devoir chercher un peu plus au nord, suivant les indications des géographes chinois cités tout à l'heure, cet empire de *Fou-nan* dont la renommée s'était répandue jusqu'à la cour du Céleste-Empire. Or, le berceau de la civilisation siamoise, — on ne saurait trop se le rappeler, quand on s'occupe d'éthnogénie indo-chinoise — était placé dans la région septentrionale et montagneuse, au sein de laquelle le *Më-nam* « la mère des Eaux » vient prendre sa source. Ce berceau se trouvait au milieu des *Müang*

nua ou États du Nord, dans le vaste domaine occupé par les tribus Lao. Ces tribus, tombées dans la barbarie, avaient anciennement joui d'une organisation sociale assez développée et même possédé un alphabet [1] et une littérature. Je pense qu'il faut rapprocher cette vieille civilisation du bassin septentrional du Mënam de celle qui s'est manifestée par un art et des monuments aussi étonnants qu'énigmatique à Angkor et dans tout l'antique territoire Khmer, dont les limites me paraissent avoir été bien autrement étendues qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Je propose donc d'identifier le *Fou nan* avec le royaume de *Tchieng-maï*, qui fut désigné plus tard par les Chinois sous le nom de *King-mai*, et j'étendrai ses limites au travers des pays Lao, du côté du sud-est jusqu'au cœur du Camboge actuel, et du côté du nord-ouest jusqu'au sein de l'empire Barman. Au nord-est, je

1. Un alphabet Lao a été publié avec une notice par Charles de Labarthe, dans le *Bulletin de l'Athénée Oriental*, 1868-69, p. 190.

lui donnerai pour frontière le Tongkin actuel, et au sud, la côte orientale du golfe de Siam. J'ignore si de nouveaux documents chinois viendront projeter de nouvelles lumières sur les problèmes ethnographiques auquel s'attache le nom de *Fou nan*, mais je crois avoir consulté sur ce pays assez de géographies et de chroniques chinoises pour que je n'aie guère l'espoir de voir applanies de sitôt les difficultés qu'il ne m'a pas été donné de résoudre d'une façon satisfaisante.

Les plus regrettables incertitudes sur l'identification des anciens pays de l'Indo-Chine avec les pays connus des Européens peuvent être constatées dans les travaux de la plupart des sinologues et dans ceux des géographes qui leur ont fait des emprunts. Ces incertitudes, — il faudrait peut-être dire ces confusions, — viennent, je crois, de ce qu'on a toujours cherché à placer, dans les limites des monarchies actuelles, les anciens états qui se sont successivement établis, transformés et désorganisés dans la péninsule transgan-

gétique, et de ce qu'on a voulu voir, dans les noms cités par les historiens chinois, les dénominations de grands royaumes, là où il n'était question que de petites tribus plus ou moins indépendantes les unes des autres, et en général, établies sur les bases politiques les plus fragiles et les plus éphémères. C'est ainsi que Stanislas Julien et d'autres sinologues, ont assimilé le *Yueh-nan* ou *Kiao-tchi* avec l'empire d'Annam, *Lin-i* avec *Tchen-tching* ou Tsiampa, *Fou-nan* avec *Sien-lo* ou Siam, etc., [1]. Ces confusions sont d'ailleurs très pardonnables, car elles ne sont pas rares, dans les auteurs chinois eux-mêmes.

Le *Kiao-tchi*, par exemple, ne saurait être identifié exactement avec ce que nous entendons par *An-nan* ou Annam [2]. Situé

1 Jnlien, *Mélanges de Géographie asiatique*, p. 127; cf Bridgemann, *Chinese Chrestomathy*, p. 407; Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*; etc.

2. La grande carte publiée dans le Dictionnaire Annamite de Pigneau et Taberd, intitulée *An-nam dai quóc hoa dó*, comprend sous le nom d'*Annam*, le Tongkin ou Cochinchine extérieure *(Dang-ngoai)*, la Cochinchine inté-

au nord du golfe du *Tong-kin*, en face de l'île de *Haï-nan*, le Kiao-tchi dépendait autrefois du territoire de *Jih nan*, établi dans la partie nord de l'Annam. Or, le *Tsiampa* ou *Bin-thouan* est, au contraire, au sud de l'empire Annamite, sur les confins de la Cochinchine française actuelle.

Le *Kiao-tchi* pourrait tout au plus être assimilé avec le Tong-kin, qui ne forme qu'une partie de l'Annam, et encore l'assimilation ne serait pas parfaitement exacte, si l'on voulait s'attacher aux frontières de la géographie politique contemporaine. Le nom de *Kiao-tchi* se rattache à celui de l'ancienne circonscription de *Kiao tcheou*, sous la dynastie des Han, et à celui de la ville capitale *Ke-tcho*. Il désigne un état qui s'étendait à l'ouest du golfe du Tong-kin et dans la zone territoriale du *Jih nan*.

Quant au pays de *Lin-i*, que Julien

rieure *(Dang-trong)* avec les pays Lao, la Cochinchine proprement dite et la Basse-Cochinchine, aujourd'hui Cochinchine française.

assimile au *Tchen-tching* ou Tsiampa, et que d'autres sinologues considèrent comme un ancien nom du Siam, il ne me semble pas possible d'admettre ces synonymies géographiques. Suivant *Ma Touan lin* et les anciens historiens auxquels il a emprunté ses renseignements, le *Lin-i* faisait partie, sous les *Tsin*, du département de *Siang-kiun*.

Le *Lin-i* a été placé au sud de l'Annam, alors qu'il eut fallu le placer au nord ; et cela très vraisemblablement parce qu'on a trouvé dans quelques auteurs chinois que ce pays était situé au sud du *Kiao-tchi;* et, comme on étendait outre mesure les limites de ce dernier pays, on était tout naturellement amené du côté du Tsiampa. Mais du moment où l'on restreint tout au plus le *Kiao tchi* au territoire actuel du Tong-kin, il n'y a plus de difficulté à maintenir le *Lin-i* au nord, à sa véritable place et aux limites de l'ancien *Youeh-tchang-chi*, comme l'indiquent les auteurs anciens sur l'autorité desquels nous devons nous appuyer.

D'après les annales officielles de la Chine, le *Lin-i* commença à envoyer des ambassadeurs à la cour de Chine, la quatrième année de l'ère *aï-chi* (268 de notre ère), sous la dynastie des Tsin. — Une nouvelle mission du même pays vint apporter des présents au Fils du Ciel, quelques années après, la cinquième de l'ère *taï-kang* (284 de notre ère).

En ce qui concerne le *Fou-nan,* nous avons vu que ce royaume comprenait bien, en effet, une grande partie, sinon la totalité, du Siam, mais qu'il s'étendait fort au delà des limites du territoire soumis actuellement à la cour de Bang-kok.

XII

LE SIAM

La littérature chinoise nous fournit des documents assez étendus sur le royaume de Siam. Ce pays est désigné aujourd'hui, dans les auteurs chinois, sous le nom de *Sien-lo*, et dans les auteurs japonais, sous celui de *Siamuro*. Il doit être identifié avec l'ancien pays de *Tchih-tou* [1], litt. « Terre-Rouge », dont le nom répond d'ailleurs à la dénomination indigène de *Sayam* « brun » dérivée de *çyâma* « noir, sombre », en sanscrit,

1. *Pien-i-tien*, liv. CI, p. I; *Toung-si-yang-kao*, liv. II, p. II; *Wen-hien-toung-kao*, liv. CCCXXXI, p. 25.

et de laquelle provient le nom de Siam [1].

Sous l'ère *Tching-kouan* (627-649), de la dynastie des Tang, des ambassadeurs de *Po-li-lo-tchah* et de *Lin-i* vinrent ensemble à la cour de Chine. Par la suite, ce pays a été divisé en deux parties, l'une appelée *Sien*, l'autre *Lo-houh* [2]. Suivant la grande Encyclopédie chinoise, les *Sien* descendaient des Soucils-Rouges (rebelles), sous la dynastie des Han [3]; durant l'ère *Tchi-tching* (1341-1367), sous la dynastie des Youèn, les deux états furent réunis en un seul royaume [4].

« Les habitants de *Tchi-tou* forment un rameau particulier de la race de Fou-nan. Leur pays est situé dans la mer du Sud *Nan-haï;* par la voie maritime, on y

1. Voy. mes *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I, p. 61.

2. *Toung si-yang-kao*, liv. II, p. 11 v°; *Ming-yih-toung-tchi*.

3. *Ming-yih-toung-tchi*.

4. *San-tsaï-tou-hoeï*, Section ethnographique, citation empruntée au *Ming-yih toung-tchi*, et qui se trouve également dans le *Taï-tsing hoeï-tien*.

arrive en une centaine de jours. A l'endroit où se trouve la capitale, la terre est extrêmement rouge : de là son nom de *Tchih-tou*. A l'est, se trouve le pays de *Po-lo-lah*, à l'ouest, celui de *Po-lo-so*, au midi, celui de *Ko-lo-tan* [1]; au nord, il confine la grande mer. L'étendue du territoire est de plusieurs milliers de *li* carrés.

« Son roi a pour nom de famille *Kiu-tan* et pour petit nom *Li-fou-to-sih*. On ignore si ses aïeux possédaient ce royaume depuis longtemps ou peu avant lui [2]. Toujours est-il que son père abandonna le trône pour entrer en religion, et lui

1. Peut-être *Kalantan*, état situé au sud du royaume de Siam, et au nord des états Malays de l'extrémité méridionale de la Péninsule.

2. Cette phrase présente de grandes difficultés. Mon savant ami, M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, m'écrit que l'encyclopédie *Youen-kien-loui-han*, l'a supprimée, tout en reproduisant le récit auquel elle appartient, et cela en retranchant les six caractères *pouh tchi yeou koueh youen hin*, ce qui permet de considérer comme fautive la ponctuation du texte du *Wen-hien-toung-kao*, et de mettre le point après les mots *youen hin*.

transmit son autorité. Il a régné seize ans, et a eu trois femmes, toutes également filles de princes des états voisins. Sa résidence est *Seng-tchi-tching* « la Ville où l'on vénère les bonzes ». Il y a de triples portes, séparées l'une de l'autre par une distance d'environ cent pas. Sur chacune de ces portes, on a peint des images d'immortels ailés, d'hommes immortels [1] et de boddhisattvas. On les a décorées de fleurons d'or. Dix femmes, parées de petites cloches et d'écrans de plumes, y font de la musique ou offrent des fleurs. On y a, en outre, représenté quatre femmes aux figures ornées comme des bouddhas. Sur les côtés de la porte principale, on voit des représentations de guerriers athlétiques [2]. Ceux qui sont du côté extérieur du portique [3] sont armés en

1. En chinois ; *sien-jin*. On entend par *sien* « des hommes qui, arrivés à la vieillesse, ne meurent pas (*Kang-hi-tsze tien*).

2. *Vadjrapani* litt. « guerriers (armés de massue) de diamant ».

3. En chinois : *kiah-men*. Cette expression, qui man-

guerre; ceux qui sont du côté intérieur tiennent en main des écrans blancs. Sur les côtés de la voie, pendent des filets blancs émaillés de fleurs.

« Toutes les maisons du palais du Roi ont un étage et leur porte du côté du Nord. En face du Nord, est placé le trône formé d'un triple divan. Les vêtements du roi sont en étoffe aurore; de son bonnet, orné de fleurs d'or, pendent des colliers façonnés avec toutes sortes de bijoux de prix. Quatre jeunes filles se

que dans les dictionnaires, me paraît désigner ici les renfoncements placés de chaque côté de la porte principale. Le sens habituel de ce mot double est « un couloir ou salle, placé de chaque côté d'une porte. » (Voy. *Pei-wen-yun-fou*, liv. XIII, *b*; p 16)

Je crois qu'il faut comprendre la disposition de ces portes ainsi que l'indique la figure suivante :

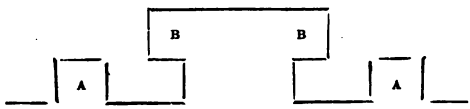

A. Côtés extérieurs du portique. — B. Côtés intérieurs (*hiah-men*).

tiennent debout à ses côtés; sa garde est d'une centaine d'hommes.

« Derrière le divan du roi, on a établi une niche de bois, incrustée d'or, d'argent et de cinq essences parfumées. Au fond, se trouve une flamme d'or suspendue sur le divan. On a, en outre, disposé deux miroirs métalliques, devant lesquels sont placés des vases d'or, et des brûle-parfums également d'or. Sur le premier plan, se trouve un bœuf d'or, lequel est couché et précédé d'un dais précieux. A gauche et à droite du dais, se trouvent de riches écrans.

« Quelques centaines de Brahmanes sont assis sur une double rangée, l'une en face de l'autre, à l'est et à l'ouest.

« Parmi les officiers, il y a un *Sah-to-kia-lo*, deux *To-no-tah-tchaï* [1] et trois *Kia-li-mih-kia*. Ces officiers gèrent ensemble les affaires du gouvernement. Un fonctionnaire appelé *Kiu-lo-mo-ti* est

1. Ma Touan-lin (édit de la Bibl. Nat.) écrit à tort ce nom *To-na tah yeou*.

chargé de l'administration de la justice. En outre, on a établi, dans chaque ville, un *Na-ya-ka* [1] et six *Poh-ti*.

« Suivant l'usage du pays, tout le monde se perce les oreilles, et se coupe les cheveux. On n'a pas l'habitude de se prosterner en s'agenouillant. Les indigènes oignent leur corps d'huile parfumée. Ils vénèrent surtout à un haut degré le Bouddha.

« Les brahmines se font un chignon sur le derrière de la nuque. Hommes et femmes portent des vêtements d'étoffes de diverses couleurs à reflets aurore. Les maisons opulentes sont décorées suivant une mode somptueuse. Il n'y a que les chaînes d'or que nul n'a le droit de porter, à moins qu'elles n'aient été données par le Roi.

« Pour les mariages, on choisit un jour heureux. Lorsqu'on marie une fille, les cinq jours qui précèdent la cérémonie

1. Suivant la prononciation habituelle, il faudrait lire *No-yaï-kia* ; mais il est préférable d'employer ici le mode de lecture propre aux noms étrangers.

sont employés à festoyer et à boire du vin. Le père conduit par la main sa fille au futur époux, et, le septième jour, le mariage est consommé. Puis on partage la fortune, et les nouveaux mariés vont demeurer dans leur maison particulière. Il n'y a que les enfants qui habitent avec leur père.

« A la mort du père, de la mère ou du frère, on se rase les cheveux, et on porte des vêtements blancs. Puis on construit, sur l'eau, un échafaudage de bambou et de bois, dans l'intérieur duquel on accumule des fagots, et on dépose au-dessus le cadavre. On brûle des parfums et on arbore des bannières; puis on sonne de la conque et on bat du tambour, pendant que le feu consume les fagots. A la fin, le tout tombe dans l'eau. La pratique est la même pour les riches et pour les pauvres. Pour le Roi seul, on opère la crémation, en ayant soin de conserver les cendres qu'on renferme dans un vase d'or, lequel est déposé dans un *tchaitya*.

« Hiver comme été, il fait toujours

chaud[1]; les pluies sont fréquentes, et rarement le ciel est sans nuages. On fait les plantations en tout temps. Le sol est favorable pour le riz, le millet, les dolichos blancs et le sésame noir. Les autres produits de ce pays sont généralement les mêmes que ceux du *Kiao-tchi*.

« On fabrique du vin avec un mélange de canne à sucre et de racines d'une courge violette. La couleur de leur vin est jaune et rouge ; le goût en est parfumé et agréable[2]. On fait également du vin avec le lait de la noix de coco.

« Lorsque l'empereur *Yang-ti*, de la dynastie des *Soui*, monta sur le trône, il fit appel à ceux qui pourraient établir des relations avec les contrées éloignées. La troisième année *ta-nieh*[3], le Tun-tien-tchou-sse *Tchang-tsun*, et le Yu-pou-

1. Suivant une autre version : « il fait toujours humide. »

2. Suivant le *Fang yu-ching-lan*, « parmi les vins fabriqués par les Barbares, celui de Siam est le plus parfait ».

3. Année 607 de notre ère.

tchou-sse *Wang Kiun-tching* offrirent à l'empereur de se rendre en ambassade au Siam. L'empereur en éprouva une grande joie. Il donna à Tchang-tsun, et à chaque personnage de sa mission, cent pièces de soie, et lui envoya cinq mille cadeaux pour le roi de Siam.

« Cette même année, le dixième mois, Tsun s'embarqua avec sa suite au *Nan-haï-kiun*. Après être resté sur mer deux décades (20 jours et nuits), et avoir joui d'un vent favorable, il arriva à *Tsiao-chih-chan;* puis il passa au sud-est et toucha à l'ouest de l'île de *Ling-ka-poh-pah-to*, qui fait face au pays de *Lin-i*. Sur la hauteur, il y a un temple.

« De là, naviguant dans la direction sud, il arriva à *Sse-tsze-chi* [1], et rencontra ensuite des îlots très rapprochés les uns des autres.

« Puis il poursuivit sa route pendant deux ou trois jours, et aperçut vers l'ouest

1 Ou plus exactement *Singha-cílá*, d'après une variante qui m'est fournie par le *Kouang-toung Toung-tchi*

(Fig 12.)

SIAMOIS

les montagnes du royaume de *Lang-ya-siu*. Sur ce, il contourna, au midi, l'île de Ki-loung, et atteignit aux frontières de Siam

« Le roi de Siam envoya le brahmane *Kumâra* avec trente barques à sa rencontre. On sonna de la conque et on battit du tambour, pour témoigner à l'ambassadeur de Chine des sentiments de joie. Puis on apporta une chaîne d'or pour amarer le navire de Tchang-tsun. Au bout d'un mois, celui-ci arriva à la capitale. Le roi de Siam envoya son fils le *Na-ya-ka* [1] recevoir Tchang-tsun et le complimenter. Des gens vinrent tout d'abord lui offrir des plats d'or, des fleurs parfumées, des miroirs, des aiguilles de tête, de l'huile aromatique, huit vases d'or, de l'eau odorante, quatre pièces d'é-

1 Nous avons vu plus haut que *Na-ya-ka* était le titre d'un fonctionnaire public établi dans chaque ville du Siam. Il n'y a pas à douter cependant qu'il s'agisse ici du fils du roi de Tchih-tou, et je pourrais citer, au besoin, plusieurs auteurs chinois très autorisés qui viendraient appuyer cette affirmation

toffe blanche pour servir à la toilette des ambassadeurs.

« Ce même jour, à deux heures, le Naya-ka vint, en outre, à la rencontre de l'ambassade avec deux éléphants et des parasols en plumes de paon. Puis il envoya des vases d'or ornementés, pour recevoir les missives de l'Empereur de Chine. Des hommes et des femmes, au nombre de cent, jouaient de la conque et du tambour. Deux Brahmanes servirent de guides à la mission jusqu'au palais du Roi.

« Tchang-tsun et sa suite présentèrent avec respect la missive impériale à l'estrade où siégeait le Roi, et au bas de laquelle tout le monde s'agenouilla.

« Quand la lecture des lettres impériales fut terminée, on introduisit Tchang-tsun et sa suite qui s'assirent. Puis on joua de la musique indienne. La cérémonie terminée, l'ambassadeur chinois retourna à son hôtel. Le Roi lui envoya des brahmanes pour lui préparer sa résidence et lui offrir de la nourriture. La

vaisselle était fabriquée avec des feuilles de plantes.

« Le Grand-prêtre, à cette occasion, dit à Tchang-tsun :

Aujourd'hui nous sommes les sujets d'un grand Royaume; nous ne sommes plus les hommes de la Terre-Rouge [1]. Bien que ce repas soit frugal, je désire qu'il y soit pris part à la pensée du Grand Royaume [2] ».

« Quelques jours après, Tchang tsun fut invité à un banquet. Suivant l'étiquette, on lui donna une escorte d'honneur pour l'accompagner, et on lui témoigna comme auparavant, toutes sortes d'égards. On établit, en face du Roi, deux sofas, sur le devant desquels on plaça un plateau fait en feuilles de plantes et d'une

1. On a vu plus haut que « Terre-Rouge » en chinois *Tchih-tou*, était la désignation primitive du Siam. Dans la pensée du Grand-Prêtre, cette désignation rappelait l'époque durant laquelle le Siam, qui ne s'était pas encore trouvé en relations avec la Chine, n'avait pas acquis, par ce fait, le rang de grande nation civilisée.

2. *Toung-si yang kao*, livr. II, p. 11.

dimension de quinze pieds carrés, et couvert de gâteaux de quatre couleurs, jaunes, blancs, violets et rouges, et de plus de cent mets de bœuf, de mouton, de poisson, de tortue, de porc et de crustacés. Tchang-tsun fut invité à monter sur l'un des lits; les gens de sa suite s'assirent sur des nattes étendues à terre. Chacun prit du vin dans des coupes d'or. Des femmes faisaient de la musique. Il régna la plus parfaite courtoisie.

« On envoya ensuite le Na-ya-ka offrir des présents à l'ambassadeur chinois, à savoir un bonnet fait en hibiscus d'or et du camphre. On avait fabriqué en or fondu des olles, pour écrire la réponse du Roi à l'empereur de Chine.

« Le roi de Siam ordonna à des brahmanes de prendre des fleurs parfumées, et d'accompagner l'ambassadeur, en jouant de la conque et du tambour, jusqu'au lieu de son embarquement.

« On vit une troupe de poissons verts voler sur la surface de l'eau et nager sur la mer.

« Après dix jours de navigation, l'ambassadeur chinois arriva aux montagnes situées au S.-E. du pays de *Lin-i*. L'eau de la mer (en cet endroit) est jaune à plus de mille pas et a une odeur nauséabonde. On continue à sentir, pendant tout un jour, cette odeur qui provient, dit-on, de la fiente d'un grand poisson.

« On suivit ensuite les côtes septentrionales de la mer, et on arriva au pays de *Kiao-tchi*.

« Au printemps de la sixième année [1], Tchang-tsun, accompagné du *Na-ya-ka*, obtint une audience à *Houng-noung*. L'empereur de Chine fut très satisfait. Il donna à Tchang-tsun et à sa suite 200 cadeaux, et des fonctions publiques. Quant au Na-ya-ka et aux officiers qui l'accompagnaient, ils furent récompensés chacun suivant son rang.

« Telle fut l'origine des premières relations du Siam avec la Chine [2] ».

1. Année 610 de notre ère.

2 *Toung-si yang kao*, liv II, p. 11 — Le texte de

La notice qu'on vient de lire présente, en certains endroits, des difficultés d'interprétation peu communes. Je crois être parvenu à les lever pour la plupart. Mais, en dehors du travail de traduction proprement dite, cette notice aurait besoin d'un commentaire en quelque sorte perpétuel, pour fournir à nos études tous les renseignements utiles qu'elle peut leur apporter.

Nous avons vu que le Siam avait été, pendant un certain temps, divisé en deux parties : le *Sien* et le *Lo-houh* [1]. D'autres auteurs chinois nous disent que le sol du pays de Sien était stérile et impropre à l'agriculture; celui du pays de Lo-houh était plat et marécageux, et on y récoltait

cette notice, qui a été souvent reproduit dans les ouvrages historiques et encyclopédiques des Chinois, notamment dans le *Youen-kien-loui-han*, et dans le *Wen-hien-toung-kao*, de Ma Touan-lin, a été abrégé et altéré par les auteurs qui l'ont cité. La version de ce dernier compilateur renferme notamment des erreurs assez graves, si j'en juge du moins par l'édition de la Bibliothèque Nationale que j'ai eue sous les yeux.

1. Peut-être le *Siam* et le *Lao*.

toutes sortes de produits. Depuis l'époque de la dynastie mongole des Youen, le Sien n'a pas cessé d'envoyer le tribut à la cour de Chine.

L'identification des rois Siamois cités par les historiens de la Chine avec ceux qui nous sont connus par les annales thaï [1] n'est pas sans nous causer d'assez grands embarras : on serait tenté de croire qu'il s'agit, dans les écrits chinois, de princes régnant dans des états vassaux du Siam plutôt que des souverains du Siam proprement dits.

Le roi, dont il est question dans la notice chinoise traduite plus haut, porte le nom de *Kiu-tan*, nom qui doit être identifié avec celui du bouddha *Gautama*, appelé en Indo-Chine *P'ra-Khodom*. Là encore, nous nous trouvons en présence d'une énigme quelque peu transparente, mais, pour le moment, assez difficile à expliquer. Faut-il y voir une réminis-

1. On trouvera une liste des rois de Siam, extraite du *P'ong sa va:dan Mũang nũa*, dans la *Grammatica linguæ Thai* de D.-J.-B. Pallegoix.

cence des origines bouddhiques, ou bien doit-on penser que les anciens maîtres du Siam cherchaient à naturaliser dans leur pays les traditions religieuses de la grande doctrine de Çâkya, en adoptant des noms indiens? Cette dernière hypothèse me paraît vraisemblable, car j'ai constaté que des noms de localités de l'Inde avaient été transportés en Indo-Chine, à peu près comme les Anglo-Américains ont donné des noms de villes européennes à des cités récemment édifiées dans leur nouvelle patrie. Ne nous hâtons pas cependant de nous prononcer à cet égard.

L'ambassade chinoise envoyée au Siam, en l'an 607 de notre ère, remonte à une époque où les annales thaï nous font absolument défaut. Du moins, ces annales ne prennent le caractère vraiment historique qu'à partir du XIVe siècle, et tout ce qu'elles nous rapportent des temps antérieurs est tellement mêlé de fables qu'il ne sera possible d'y découvrir quelques faits certains que lorsque la critique moderne aura soumis ce champ vierge de

recherches à ses doctes et prudentes investigations. En outre, les dates fort rares qu'on nous donne pour cette période semi-historique, nous paraissent assez mal fixées. S'il était possible d'accorder créance aux récits du *P'ong savadan,* les relations du Siam avec la Chine seraient antérieures à celles que les textes chinois nous font connaître sous le règne de *Yang-ti,* de la dynastie des Soui (en 607 de notre ère). Un roi célèbre de l'époque héroïque de l'histoire de Siam, nommé *P'ra Ruang*, aurait invité au ve siècle l'empereur de Chine à venir prendre part à un concile dans lequel on aurait, entre autres sujets de délibération, procédé à la réforme du calendrier bouddhique et à la constitution d'une ère nouvelle. Le monarque chinois, n'ayant pas répondu à l'appel de P'ra Ruang, celui-ci se serait rendu en Chine où l'empereur, effrayé de la puissance des armées siamoises, n'aurait rien trouvé de mieux à faire, pour se débarrasser de son audacieux voisin, que de lui donner une de ses

filles en mariage [1]. Ce récit paraît absolument fabuleux et inventé de toutes pièces. Nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Nous avons cité plus haut, et à une date postérieure à l'ambassade de l'empereur Yang-ti, qui se rendit au Siam en 607, une mission des pays de Po-li-lo-tchah et de Lin-i qui vint à la cour de *Taï-tsoung*, de la dynastie des Tang, pendant l'ère *tching-kouang* (627-649). Le Siam envoya deux missions, à l'empereur *Tching-tsoung* de la dynastie mongole des *Youen*, en 1297 et en 1299. Une mission est mentionnée sous le règne de *Taï-tsou*, de la dynastie des *Ming*, en 1370. Suivant le *Ming-yih toung-tchi*, le roi de Siam, à cette époque, désigné par les Chinois sous le nom de *Tsan-lieh-tchao-pi-ya*, se retrouve, dans les chroniques siamoises, sous celui de *Borommaratcha*. En 1373, une ambassade vient de nouveau du Siam apporter le tribut à l'empereur Tai-tsou.

1. Voy., pour plus de détails sur *P'ra Ruang* et son expédition en Chine, mes *Etudes Asiatiques*, p. 175 et sv.

A partir de cette époque, les relations du Siam et de la Chine deviennent de plus en plus fréquentes, et les identifications des noms de rois sont moins embarrassantes et plus sûres.

Le *Kouang-toung toung-tchi*, par exemple, nous apprend que la treizième année de l'ère *young-loh* (1415), le cinquième mois, mourut le roi de Siam *Ing-tchi-lo-ti-lah*. Malgré la forme défectueuse de cette transcription, je n'hésite pas à y voir le nom du célèbre *In-tha: ratcha*, roi de Sup'annaburi et maître d'Atyuhaya. La date précise de la mort de ce prince, que Pallegoix ne nous a pas fait connaître, est ainsi établie par les Annales chinoises. L'année suivante (1416), le fils de ce prince fut proclamé roi, sous le nom de *San-lai Po-lo-mo Lah-tah-ti-rai* [1]. Dans ce nom,

1. *Pien-i tien*, livr. CI, p. 15. — Les Annales siamoises nous disent que le fils d'Intharatcha, le seigneur *Sam*, qui était roi de *Tchainat*, succéda à son père, comme roi de Siam, en 1418, c'est-à dire deux ans après la date indiquée par les historiens chinois. Il est vrai que ces derniers ne disent pas que *San-laï* était déjà proclamé roi en 1416,

on reconnaît celui du roi de Siam *Borommaratchathirat,* et dans les signes *San-laï,* vraisemblablement le petit nom que portait ce prince (le seigneur *Sam*) avant son élévation définitive au trône.

La huitième année de l'ère *hiouen-teh* (1433), sous le règne de l'empereur *Hiouen-tsoung,* de la dynastie des *Ming,* les annales intitulées *Ming Waï-chi* nous mentionnent un roi appelé *Sih-li Ma-oh-laï* [1], qui envoya une ambassade à la cour de Chine pour lui offrir le tribut.

La onzième année de l'ère *tching-toung* (1446), sous le règne de l'empereur *Ying-tsoung,* les *Ming Waï-chi* citent une ambassade envoyée par un roi de Siam appelé *Sse-li Po-lo-ma-no-joh-tchi-lah,* que j'identifie avec le roi Borommatrai, élu en 1434.

La quatrième année de l'ère *king-tai* (1453), l'empereur *King-ti* donna l'inves-

mais au contraire qu'il reçut de la Chine l'investiture après avoir notifié le décès de son père.

1. Voy., pour la signification de *Sih li,* plus haut, p. 143, n.

titure au fils adoptif du roi *Pa-lo-lan-mi-sun-lah,* et le reconnut souverain du Siam [1]. Ici encore une incertitude, car le fils de Borommatrai, suivant les annales thaï, aurait été *P'ra Ramathibodi*, que nous allons retrouver tout à l'heure.

La sixième année de l'ère *tien-chun* (1462), le roi de Siam *P'lah Lan-lo-tche-tchih-po-tchi,* qui est évidemment *P'ra Ramathibodi*, envoya un ambassadeur apporter le tribut à la cour de Chine *(Ming Wai-chi).*

La dix-huitième année de l'ère *tching-hoa* (1482), le prince héréditaire de Siam notifia à l'empereur de Chine la mort de son père, et obtint l'investiture.

La vingtième année de l'ère *wan-lih* (1593), le roi de Siam demanda à l'empereur de Chine de lui prêter son assistance pour attaquer le Japon qui venait de battre les Coréens. Ce projet ne put pas être réalisé.

J'ai dit que le *Tchih-tou* devait être

1. *Pien-i-tien,* livr. CI, p. 18.

identifié avec le Siam. Il en est de même du nom de *Po-li-lo-tchah* que l'on trouve sous la forme abrégée de *Po-lo-tchah* [1]. Dans la notice de Ma Touan-lin, le *Po-lo-tchah* est donné comme un pays situé à l'ouest du *Tchih-tou*. Il me paraît évident qu'il s'agit d'une principauté dépendant de la couronne de Siam, et dont le nom a été, par erreur, employé parfois pour le Siam tout entier. Les grands traités d'histoire et de géographie chinoise que j'ai pu consulter, considèrent ces différents noms comme d'anciennes appellations du royaume actuel de *Sien-lo*.

L'ouvrage intitulé *Toung-si yang-kao* mentionne, en outre, le *Louh-kouen* comme un des pays tributaires du Siam [2].

1. *Toung-si yang kao*, livr. II, p. 11.
2. *Toung-si-yang-kao*, livr. II, p. 10.

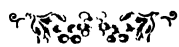

APPENDICE

Les Chinois paraissent avoir été en relation avec Bornéo à une époque bien antérieure à celle qui m'a été fournie par les documents originaux que j'ai cités [1]. Le *Toung-si-yang-kao* parle en effet d'une ambassade du royaume de *Bun-laï* qui fut envoyée à la cour de Chine, la seconde année de l'ère *tsoung-tchang* (669), sous la dynastie des *Tang*.

Les anciens noms employés par les Chinois pour désigner *Java*, savoir : *Tou-po* et *Kwa-wa* ne sauraient s'expliquer, si l'on ne tenait pas compte des changements qui se sont produits, avec le temps,

1. Voy. plus haut, p. 26 et suiv.

dans la prononciation des signes idéographiques de la Chine, d'une part, et d'une confusion de caractères dont il est facile de se rendre compte au premier coup-d'œil, d'autre part. — Le caractère *tou* se prononçait anciennement *dja* et *ja*, comme actuellement en sinico-japonais *ja;* c'est d'ailleurs à tort que les sinologues l'ont prononcé jusqu'à présent *tou* dans le nom de Java; il doit y recevoir le son de *che*, ainsi que l'indiquent le *Kouang-yun*, le *Tching-yun* et d'autres dictionnaires. Quand au signe *po*, il servait anciennement à la transcription du son *va*, d'où *ja-va*, et non plus *tou-po*.

Le signe *kwa*, de *Kwa-wa*, a été très probablement employé par les Chinois au lieu et place d'un caractère qui est peu différent et se prononce *tcheou;* d'où la transcription exacte serait *Tcheou-wa*, et non *Kwa-wa*, qui est évidemment une erreur [1].

1. Les géographes japonais ont d'ailleurs bien lu les deux signes *ʒya-wa* [Jawa], et non *kwa-wa*.

Ces corrections, dans la prononciation des deux noms en question, s'accordent toutefois assez mal avec le passage *des Annales des Ming* [1] où il est dit que *Kwa-wa* et *Tou-po* étaient deux pays différents, qui avaient chacun leur roi. Y a-t-il une erreur dans cette donnée de l'histoire officielle chinoise? Je suis porté à le croire.

1. Cité plus haut, p 139.

EXPLICATION DES CARTES

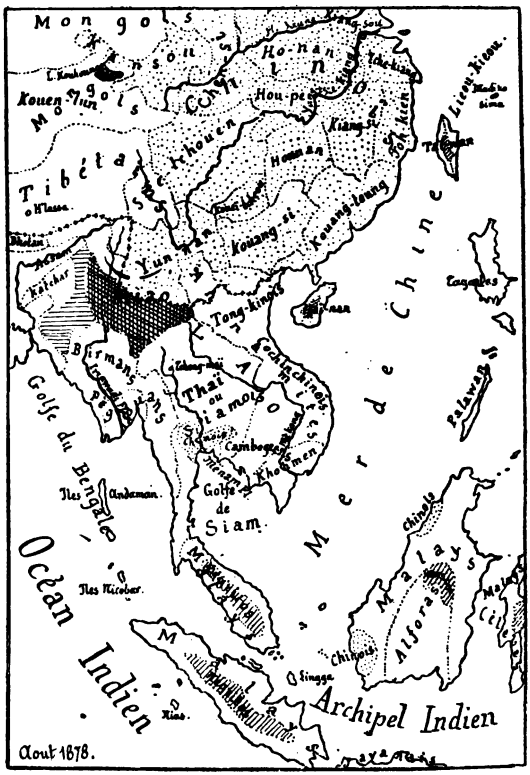

Fig. 13. — ETHNOGRAPHIE DE L'INDO-CHINE

I

ETHNOGRAPHIE DE L'INDO-CHINE

D'après Berghaus et quelques autres ethnographes

(Fig. 13)

J'ai cru utile de placer en tête de la série des cartes jointes à ce mémoire, un aperçu de la carte ethnographique de l'Indo-Chine, d'après Berghaus et les autres savants qui ont résumé les connaissances acquises sur les populations de la presqu'île Transgangétique.

Les principales populations actuelles de cette presqu'île sont :

I. — Les Marama, Mian-ma ou Barmans.
1. Rukheng. — 2. Marama proprement dits. — 3. Ro. — 4. Tamansari. — 5. Singhphos. — 6. Khiæn (Khyengs). — 7. Karian.

II. — Les Moan, Mon ou Pégouans.

III. — Les Thaï ou Siamois. - Lao ou Laotiers

IV. — POPULATIONS Indo-Chinoises qui semblent appartenir à un même rameau linguistique (die zu einem gemeinsamen Sprachstamm zu gehœren schneinen) (?) :

1. Groupe méridional (A. Khyi, Khassies. — B. Silongs, Chalomis. — C. Zabaing.

2. Groupe septentrional (A. Aka, Abors, Miri, etc. — B. Michmis. — C. Muluks).

V. — BOD-BA ou Tibétains.

VI. — NÈGRES pélagiques, Négritos.

VII. — KHMER ou Cambodgiens.

VIII. — ANNAMITES, Cochinchinois, Tongkinois.

IX. — MALAYS des côtes méridionales de la presqu'île Indo-Chinoise.

(La partie centrale de cette région, comme la partie centrale de l'île de Haï-nan, est occupée par une population noire. Il en est de même, dans de nombreuses îles de l'Archipel Indien).

N. B. — Berghaus rapporte, avec un point d'interrogation, la doctrine ethnographique suivant laquelle l'intérieur de Haïnan serait occupé par une population tibétaine (?).

(*Allgemeiner Ethnographische Atlas*. Gotha, 1852, in-fol.).

Voici les noms sous lesquels sont con-

nus des Chinois les différents groupes de populations qui viennent d'être mentionnés :

I. *A-wa*, la Barmanie (Ava).
II. *Mouan*, le Pégou.
III. *Sien-lo*, le Siam.
IV. . . . . (Peuplades et tribus diverses).
V. *Si-tsang*, le Tibet,
VI. *Heh-jin*, les Négritos.
VII. *Tchin-lah*, les Cambodgiens.
VIII. *An-nam*, les Annamites.
IX. *Wou-laï*, les Malays.

Fig. 14. — L'ARCHIPEL INDIEN CONNU DES ANCIENS CHINOIS

II

L'ARCHIPEL INDIEN CONNU DES ANCIENS CHINOIS

(Fig. 14)

D'après les documents chinois que j'ai pu me procurer, les principales îles de l'Océanie, connues d'une façon plus ou moins complète par les Chinois, antérieurement au xe siècle de notre ère, sont :

JAVA. — Commencement du ve siècle (423-453);
POLI (Bali ?). — Commencement du vie siècle;
SUMATRA. — Commencement du xe siècle (904);
BORNÉO. — Fin du xe siècle (976-993).

Il est peut-être utile de faire observer que les relations des Chinois avec le sud de l'Indo-Chine, n'ont commencé qu'à une date plus récente.

De nouvelles recherches m'ont fourni sur le pays de *Po-li*, que j'ai identifié avec l'île de *Bali*, quelques renseignements complémentaires.

« Sous le règne de l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des Liang, la seizième année de l'ère *Tien-kien* (517 de notre ère), le pays de Po-LI envoya des ambassadeurs pour apporter le tribut à la cour de Chine ».

« Les Annales Officielles des Liang disent que le huitième mois de la seizième année de l'ère Tien-kien (517), le pays de Po-li envoya des ambassadeurs pour offrir des présents à l'Empereur.

« Le pays de Po-li est situé dans une île au S.-E. de Kouang-tcheou, qui en est séparé par deux mois de navigation. Il faut cinquante jours pour parcourir le pays de l'est à l'ouest, et vingt jours du sud au nord.

« On y compte trente-six agglomérations d'individus. Le climat y est chaud, comme en plein été à la Chine. Les céréales y mûrissent deux fois par an ; les plantes et les arbres y sont toujours dans leur éclat. De la mer, on tire des volutes veinées et des cyprines colorées. Il s'y trouve une pierre appelée *Kan-peï-lo*, qui est molle lorsqu'on la récolte, de façon qu'on peut s'en

servir pour sculpter des objets qui, une fois séchés, deviennent solides. Le peuple du pays fait usage de cotonnade *(Ki-peï;* — malay, *Kapas),* pour ses coiffures (turbans) ».

J'ai trouvé également la situation du pays de *Kan-to-li* auquel *Ma Touan-lin* consacre une petite notice (*Wen-hien toung-kao,* livr. CCCXXXI, p. 21 v°). Ce pays est le même qui a été appelé depuis *San-foh-tsi :*

« Le pays de Kan-to-li est situé dans une île de la mer du Sud.

Ses habitants ont à peu près les mêmes mœurs que ceux des pays de Lin-i et de Fou-nan. On tire de ce pays des étoffes variées, du coton, et des noix d'arec supérieures à celles des autres contrées. Sous le règne de Hiao-wou, de la dynastie des Soung, le roi de ce pays, nommé Cheh-po-lo-na-lin-to envoya un ambassadeur appelé Tchuh-lieou-chi offrir à la cour de Chine des vases précieux d'or et d'argent.

« La première année de l'ère tien-kien (502 de n. è.), sous la dynastie des Liang, le huit du quatrième mois, le roi de ce pays nommé Kiu-

tan sieou-poh-to-lo rêva qu'un bonze lui disait : « La Chine possède en ce moment un sage souverain ; d'ici à deux ans, le bouddhisme sera florissant. Envoie-lui un ambassadeur lui offrir un tribut et lui présenter tes hommages : ton pays deviendra prospère et le nombre des marchands y augmentera considérablement. Si tu ne me crois pas, tu ne parviendras pas à conserver la paix dans tes états. » Le roi n'eut d'abord aucune confiance dans son rêve, mais le bonze lui apparut de nouveau en songe et lui dit : « Puisque tu ne me crois pas, viens voir avec moi ; » et, en songe, le roi arriva en Chine, et alla saluer le Fils du Ciel. Quand il se réveilla, son esprit était fortement impressionné. Comme le roi To-lo était un peintre habile, il dessina le portrait de Wou-ti, tel qu'il l'avait vu en rêve, et enlumina son tableau. Puis il envoya un ambassadeur et un peintre présenter une lettre à l'empereur et lui offrir des objets de jade et autres présents. L'ambassadeur, une fois arrivé en Chine, fit faire un portrait du souverain et le rapporta dans son pays : il était absolument semblable à celui qu'avait dessiné le roi. Celui-ci plaça le tableau dans un cadre précieux et lui rendit chaque jour de nouveaux hommages.

« Lorsque To-lo fut mort, son fils Pi-tchin-ya-poh-mo monta sur le trône. La dix-septième année de son règne, il envoya un ambassadeur

appelé Pi-youen-poh-mo porter une lettre à l'empereur de Chine, et lui offrir des hibiscus d'or, des préparations parfumées de diverses sortes, etc. — La première année de l'ère Pou-toung, il envoya une nouvelle ambassade offrir des présents à la Cour. »

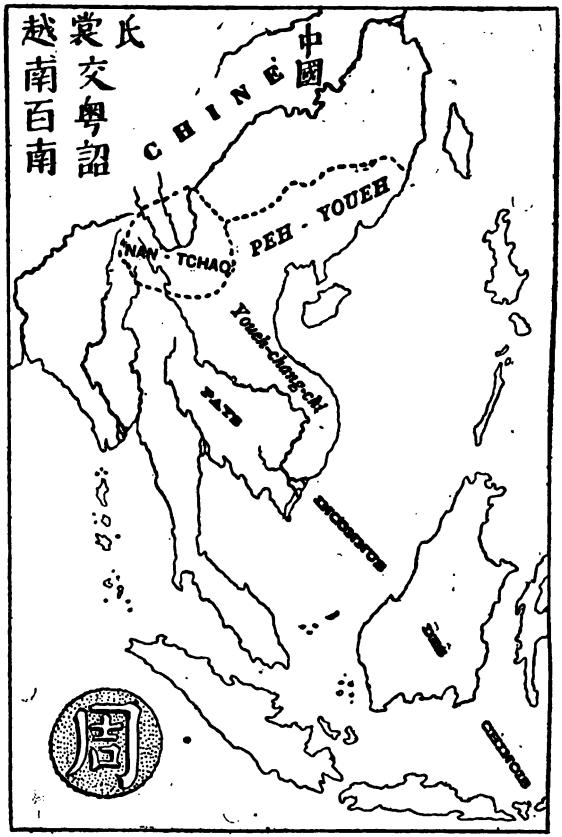

Fig. 15. — L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE
(Époque des Tcheou).

III

L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE

Époque des Tcheou (1134 à 256 avant notre ère)

(Fig. 15)

Durant cette période, l'Indo-Chine est à peine connue des Chinois qui n'ont guère entendu parler que des tribus barbares et sauvages habitant au-delà des frontières méridionales de leur empire. Dès les temps les plus reculés, cependant, l'attention des Fils du Ciel est attirée du côté du Tongkin actuel qu'ils considèrent comme un pays devant être soumis à la souveraineté de la Chine. Dans le passage du *Chou-king* auquel j'ai fait allusion, l'empereur Yao ordonne au troisième frère de *Hi* d'aller résider aux frontières du sud, *Nan-kiao*. Suivant le commentaire du *Toung-pan Chou-king ti-tchu*

ho-kiang, par *Nan-kiao,* il faut entendre, dans ce passage, le pays de *Kiao-tchi,* situé dans le sud (liv. 1, f. 3). C'est en effet sous le nom de *Kiao-tchi* que le grand historiographe *Sse-ma Tsien* mentionne cette même région, en parlant de peuples qui avaient éprouvé l'heureuse influence de l'empereur Chun. (*Sieou-tchin Sse-ki tsiḥ-kiaï,* pen-ki, liv. 1, f. 38 v.). Ce nom de *Kiao* se retrouve dans la dénomination *Nan-Kiao* ou Kiao du Sud qui figure sur notre carte. Le supplément du *Wen-hien-toung-kao* a, de son côté, identifié le Kiao-tchi avec l'An-nam des temps postérieurs; mais il ne faut pas s'attendre à une grande précision dans cette identification, d'autant plus que le nom d'*An-nam* a désigné, suivant les époques, des territoires d'étendue fort différente. Les *Youeh-chang-chi,* que j'ai considéré comme les ancêtres des Lao, occupent, sur ma carte, la région actuelle de la Cochinchine du Nord; mais il me paraît très probable que leurs tribus étaient disséminées sur de vastes

régions s'étendant jusqu'au cœur de la province actuelle du Kouang-toung, peut-être au-delà. Ces *Youeh* n'étaient qu'un rameau particulier des *Peh-youeh* ou « Cent Youeh », c'est-à-dire des peuples barbares du sud-est de la Chine. Suivant la grande Géographie chinoise de la dynastie des Tsin, l'*An-nam* (qui, d'ailleurs, ne correspondait pas précisément à l'*An-nam* de nos jours) formait anciennement le pays de *Nan-Kiao*. Sous la dynastie des Tcheou, c'était le pays des *Youeh-chang-chi*. (Voy. *Tai-tsing Yih-toung tchi*, liv. CCCCXXII.)

Fig. 16. — L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE
(Époque des Tsin.

IV

L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE

Époque des Tsin (221 à 206 avant notre ère)

(Fig. 16)

Sous cette dynastie, le Tongkin est annexé au département de *Siang*, ainsi que le *Lin-i* qui en devient un arrondissement.

Le pays de *Lin-i*, suivant les meilleures autorités chinoises, situé au S. du Kiao-tchi, au N. du Youeh-chang-chi, au N.-E. du Tchin-lah, devient sous les *Tsin*, puis sous les *Han*, le pays de *Tchen-tching*, Cochinchine septentrionale, et non Tsiampa, comme on l'a supposé. (*Pien i-tien*, t. CIII, in fine; *Youen-kien-loui-han*, livre CCXXXIII, p. 7, etc.)

Au commencement du règne de *Tsin-chi Hoang-ti*, il fut incorporé dans le territoire des Cent Youeh, et réuni aux provinces de *Koueï-lin* et de *Nan-haï*.

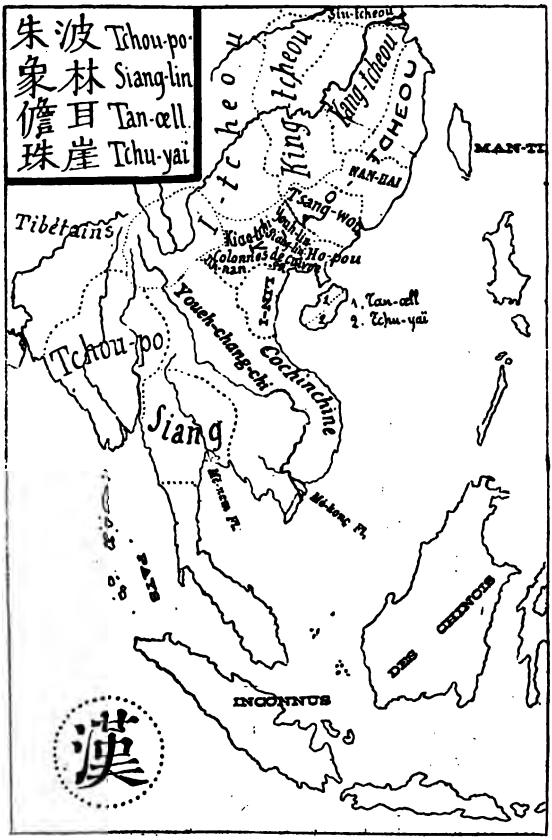

Fig. 17. — L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE
(Époque des Han).

V

L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE

Époque des Han (— 202 à + 220 de notre ère)

(Fig. 17)

Lorsque l'empereur *Wou-ti,* de la dynastie des *Han,* eut soumis les *Nan-youeh* (dans la période *Youen-ting,* — 116 à 110 av. n. è.), on divisa leur territoire en neuf départements :

1. Tan-œll } dans l'île de Haï-nan.
2. Tchu-yaï }
3. Nan-haï
4. Tsang-wou
5. Youh-lin
6. Hoh-pou
7. Kiao-tchi
8. Jih-nan
9. Kieou-tchin.

Quant au *Lin-i*, il fut incorporé dans le district de *Siang-lin*.

Sous le règne de *Kouang-wou*, de la dynastie des *Han*, l'an 40 de notre ère, deux jeunes filles nommées *Tching-tsze* et *Tching-œll* soulevèrent le pays contre la Chine. Le général *Ma-youen*, envoyé par le Fils du Ciel pour soumettre les rebelles, s'empara du Tongkin et érigea deux colonnes de cuivre pour indiquer la limite du territoire annexé à la Chine.

En l'an 263, un individu nommé *Kiu-lien* se révolta de nouveau, mit à mort le gouverneur chinois et se fit proclamer roi de Lin-i; puis il franchit les frontières de ce dernier pays et entra sur le territoire de Kiao-tchi.

La situation du *Lin-i*, telle qu'elle est indiquée sur la carte ci-jointe, ne me paraît donc pas contestable, non plus que celle des deux colonnes de cuivre élevées par le général *Ma youen* pour indiquer les limites du territoire des Han (*Youen-kien loui-han*, livre CCXXXIII, p. 7). Ces colonnes furent érigées à la frontière du

Siang-lin (*Youen kien-loui-han,* loc. cit.).

J'ai dit que le *Lin-i* « faisait partie » du Siang-kiun : pour éviter tout malentendu, je préfère dire « dépendait du Siang-kiun », sans pour cela être compris administrativement dans ses limites proprement dites.

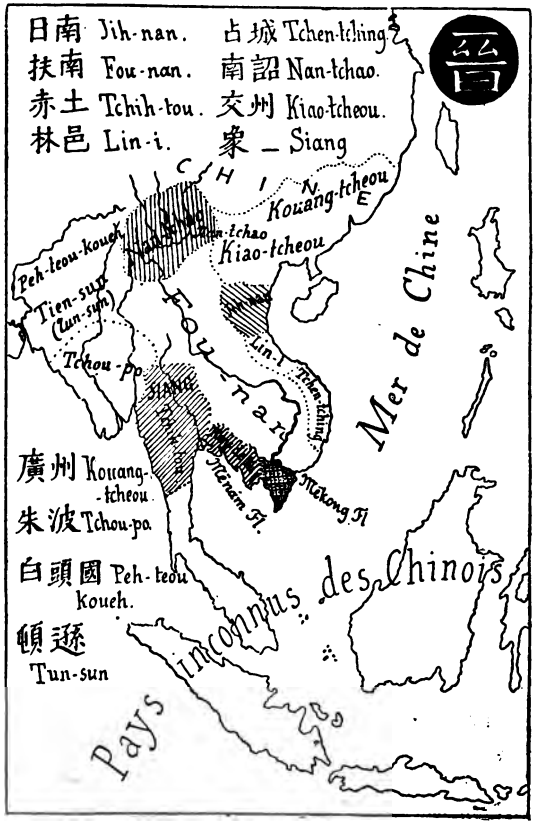

Fig. 18. — L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE
(Époque des Tçin).

VI

L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE

Époque des Tçin (265 à 419 de notre ère)

(Fig. 18)

Sous cette dynastie, le pays de *Kiao-tchi* continue à être désigné sous le nom de *Kiao-tcheou* qui lui avait été donné sous la dynastie des *Han*. Cette même dénomination, qui rappelle son incorporation dans le territoire de l'empire Chinois, lui sera conservée sous la dynastie des *Peh-Soung* et sous celle des *Tsi*.

C'est pendant cette période que la question du *Fou-nan* se présente avec ses caractères les plus énigmatiques. Les documents chinois, qui sont à peu près les seuls que nous puissions consulter, sont obscurs et parfois même contradictoires. D'ailleurs ces documents ne repo-

sent que sur des traditions relatives à des événements qui s'étaient passés déjà depuis plus de deux siècles, lorsque la Cour de Chine commença à établir des relations avec ce pays.

Le *Fou-nan* dominait alors sur le Cambodge; mais l'histoire du Cambodge, à cette époque, nous est absolument inconnue, et celle du Siam, dans laquelle on au raitpeut-être pu trouver quelque éclaircissement, est encore tout à fait fabuleuse. Le règne du célèbre *Pra Ruang,* au ve siècle, est lui-même en grande partie légendaire. Il est donc évident que, dans ces conditions, les limites du Fou-nan ne peuvent être indiquées que d'une manière approximative. La meilleure autorité, d'après laquelle on puisse les établir, est très probablement le *Toung-tien,* de *Tou-yeou,* qui nous dit que ce royaume, éloigné de 7,000 lis du pays de *Jih-nan,* était situé au sud-ouest du pays de *Lin-i,* à une distance d'environ 3,000 lis. J'ai placé, non sans de grandes hésitations, au sud du Fou-nan le pays de *Ki* que nous fait

connaître également le *Toung-tien;* mais l'expression « au sud du Fou-nan », ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un pays limitrophe; et ce royaume de *Ki,* sur lequel nous manquons tout-à-fait de renseignements, pourrait être aussi une île de l'archipel Indien. Ce qui m'a engagé à le placer aux limites du Fou-nan, c'est que je ne crois guère à des relations aussi anciennes entre l'Indo-Chine et les îles lointaines de la Malaisie.

Quant à l'indication du *Toung-tien,* reproduite également par Ma Touan-lin et suivant laquelle le Fou-nan aurait été une île, je ne puis me l'expliquer qu'autant que l'Indo-Chine méridionale aurait subi des transformations géologiques qui nous sont encore inconnues. De récentes études faites dans le bassin du fleuve Mékong semblent de nature à nous apporter d'importantes révélations à cet égard. (Voy. notamment le capitaine Silvestre, dans les *Mémoires de la Société des Etudes Japonaises,* t. II, p. 155, et la carte annexée à ce travail.)

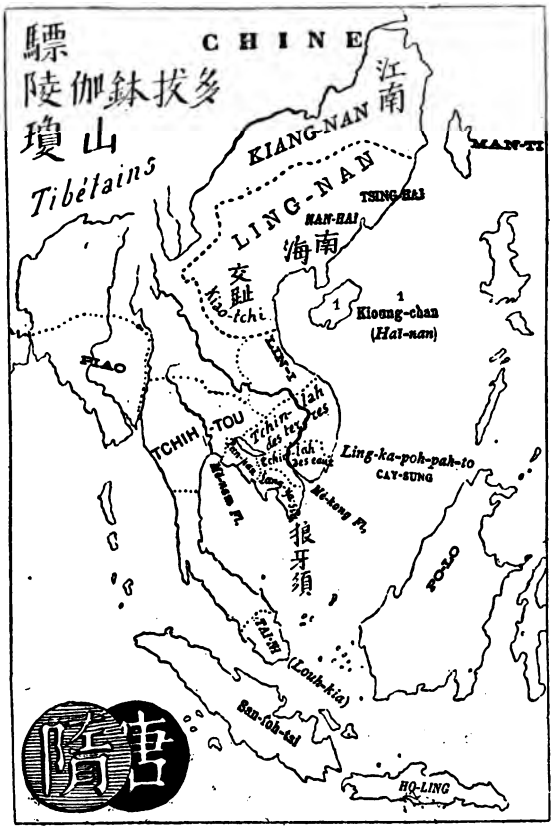

Fig. 19. — L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE
(Époque des Soui et des Tang).

VII

L'INDO-CHINE ET LA MALAISIE

Époque des Soui (581 à 617 de notre ère)
Époque des Tang (618 à 906 de notre ère)

(Fig. 19)

J'ai réuni sur une seule carte les données relatives à l'Ethnographie de l'Indo-Chine et de l'Archipel Indien, sous la petite dynastie des *Soui* et sous la longue période de la domination des Tang, afin de rappeler le voyage à Siam entrepris par *Tchang-siun*, en 607 de notre ère, sous le règne de Yang-ti, voyage dont j'ai traduit pour la première fois la relation dans ce Mémoire, et qui me semble d'un intérêt quelque peu exceptionnel. Cet intérêt s'accroitrait nécessairement s'il était possible de préciser, sur la carte, l'itinéraire de cet ambassadeur chinois. Il

est malheureusement très difficile d'identifier les localités qu'il cite avec des endroits connus de nos géographes, et de regrettables incertitudes subsistent sur le parcours suivi pour aller de *Nan-haï*, point de départ de l'ambassade, jusqu'à sa destination, c'est-à-dire à la capitale du *Tchih-tou* ou Siam. Ces localités sont :

Tsiao-chi chan, probablement une île;
L'île de Ling-ka-poh-pah-to;
Sse-tsze chi, probablement une île;
Les montagnes du royaume de Lang-ya-siu;
L'île de Ki-loung;
Les frontières de Siam.

La position exacte du royaume de *Lang-ya-siu* nous est inconnue; mais je trouve dans le *Youen-kien-loui-han*, une notice qui en indique approximativement la situation. On y dit que le Lang-ya-siu est voisin du pays de *Pan-pan*, lequel était situé au S.-O. du *Lin-i*. En outre, Ma Touan-lin place *Pan-pan* dans le N. d'une grande île séparée du Lin-i par une petite mer. Le Lang-ya-siu est en outre,

sur la route parcourue par l'ambassadeur Tchang-siun, peu avant son arrivée aux frontières de Siam. Je pense donc qu'il faut placer ce pays dans la province de *Ha-tien* (Cochinchine Française) et le pays de Pan-pan au S.-O. du lac Talé-sab.

Sous la dynastie des Tang, les connaissances géographiques des Chinois, dans la région qui nous occupe, commencent à prendre une assez grande extension. Elles comprennent une partie déjà considérable de l'archipel Indien.

Le fameux empire de Fou-nan a perdu son autonomie. En tout ou en partie, il a été annexé au *Tchin-lah* ou Cambodge (627), lequel est divisé en Tchin-lah des Terres et en Tchin-lah des Eaux (713-741).

Le *Tchou-po* ou Birmanie est devenu le pays ou royaume de *Piao*.

En Océanie, les Chinois ont eu des relations avec le pays de *Kan-to-li* (502 de notre ère); avec Java, dont ils connaissaient au moins une partie sous le nom

de *Ho-ling* (627); avec *Po-lo* (VIIe siècle); — avec *San-foh-tsi* (commencement du Xe siècle); etc.

FIN

INDEX

INDEX

A

Achem, 155.
Agriculture. || Voy. Colon.
Aïno, insulaires de l'Asie Orientale, 19.
Aliments. || Voy. Nourriture.
Amana, royaume, 68, 111.
Ambassades, 9, 24, 98, 111, 125, 173, 196, 206, 219, 236.
Ame-no-kami, dieu, 53.
Amérique. || Voy. Fou-sang koueh.
Animaux. || Voy. Eléphants.
Annales du royaume de Siam, 216.
Annales officielles de la Chine, 66, 92, 98, 127, 141, 219, 220, 225, 234.
Annam. || Voy. An-nan.
An-nan, 241.
Année. Longueur de l' — à Bornéo, 129.

An-sih, 176.
Anthropophagie, 177.
Arbre de 300 lieues de hauteur (!), 85.
Armes. || Voy. Flèches.
Armures. || Voy. Cuirasses.
Ap-lok-kang, fleuve de Corée, 108.
Atcheh (Achem), 155.
Athlètes, 200.
A-tsi, 155.
Ayuthaya, 190.

B

Bactriane, 177.
Bali, 134. 141.
Bambou. Tablettes de — employées pour la fabrication des livres à écrire, 130.
Bandjermassin, 133.
Bangkok, 190.
Bantan, 141.
Barbares.— du midi de la Chine, 168. || — du nord du Japon. || Voy. Hia-i.
Barbares à têtes volantes, 149.
Batang, ville, 136.
Bin-thouan, 194.
Blancs. Peuples — du Fou-nan, 174
Boddhisattvas, 200.
Bœuf d'or, 202.
Bonzes. || Voy. Hoeï-Chin, Tao-jen, Kô-zi daï-si, Zyak-seô.

Bornéo, 124, 128, 133, 223.
Borneri, 126.
Borommaratcha, roi de Siam, 217.
Borommaratchathirat, roi de Siam, 219.
Borommatrai, roi de Siam, 219.
Boucles d'oreilles, 25.
Bouddhisme, 51, 123, 147, 178, 215. || Voy. Calendrier.
Brahmanes, 173, 202 209.
Brahmines, 203.
Bras. Pays des hommes à trois —, 188.
Brûle-parfums siamois, 202.
Bun-laï, 223.
Bun-rai, 126.
Bunong, 177.

C

Calendrier bouddhique, 216.
Cambodge, 167, 180.
Canton. Géographie de la province de Canton (Kouang-toung), 140, 218.
Cavernes. Habitant des —, 174.
Célébès, 134.
Cha-men, religieux, 178.
Chaînes d'or, 203, 208
Chan-haï-king, antique géographie chinoise, 3, 4, 23, 45.
Chan-king, 101.

Chan-nan, 98.
Chan-peh, 99.
Chang, famille des rois des îles Loutchou, 98.
Cheh-po-lo-na-lin-to, roi du pays de Kan-to-li, 235.
Chen-chen, pays, 152.
Cheou-ping, empereur du Japon, 63.
Chin, royaume, 114, 117.
Chin-han (pays des), 110.
Chinois. Ce qu'ils pensent du roi de France Louis-Philippe, 8.
Chou-king, 167, 239.
Choui Tchin-lah, 181.
Chun, roi de Lou-tchou, 81.
Chun-ma-chun-hi, roi de Lou-tchou, 101.
Chun-tien, roi de Lou-tchou, 101.
Cochinchine, 167.
Coiffure, 25, 38, 129, 136, 146, 203.
Colliers de perles, 201.
Colomb (Christophe), ses précurseurs, 15. || Voy. Fou sang.
Colonnes de cuivre, 246.
Concile siamois, 216.
Conque, 208.
Coran. Son introduction à Java, 142.
Corée. Conquête de la —, 35. || Description de la — 108.
Coréens, 106.
Coton malay, 235.
Coupes d'or, 211.

Créateurs du monde. — Voy. Rei.
Crémation, 204.
Cuirasses et cottes de mailles, 129.
Cuivre. Vases de —, 48. || Colonnes de —, 246.

D

Dan-syau-bé, ambassadeur, 44.
Dang-ngoaï, 193.
Danse. — des Javanais, 145, 147.
Dêvanâgarî (introduction de l'alphabet) en Corée, 122.
Dévas (culte des), 173.
Diable, 41.
Dictionnaires chinois, 59, 76, 92, 200, 201.
Dictionnaires japonais, 101, 163.
Dieu. — suprême des Japonais, 53. || Voy. Dévas, Esprits, Génies.
Djakatra, 139.

E

Écriture. Introduction de l' — au Japon, 57. || — Coréenne d'origine indienne, 122. || — en lettres d'or, 157.
Éléphants, 163, 178, 209.
Empereurs de Chine, 25, 27, 139, 168, 205, 217, 219, 234, 236, 240, 245.

Encyclopédies Chinoises. || Voy. *San-tsaï tou-hoeï, Youen-kien-loui-han.*
Encyclopédie Japonaise. || Voy. *Wa-kan San-sai-du-ye.*
Esclaves. Royaume des —, 170.
Esprits des montagnes et des forêts, 178.
Ethnographie. — primitive de la Chine, 3, 9. || Traité d' — populaire, 7.
Europe. Ouvrages chinois sur l' —, 7.

F

Fables et Légendes géographiques, 149, 186.
Fan, général, 185.
Fan-i, impératrice du Japon, 44.
Fan-ye, historiographe, 33.
Fan-yu-ching-lan, ouvrage chinois, 205.
Fang « carré »; signification de ce mot en géographie, 86.
Feï-tchi, 134.
Fen (valeur du), 78.
Fidji, 134.
Flamme d'or, 202.
Flèches, 25, 45.
Flûte. Longueur de la —, 78 n. || — de Bornéo, 130.
Formose, 23, 91, 95, 99.
Fou-nan, (royaume de), 172, 176, 180, 184, 196, 249, 251.

Fou-sang, pays où l'on a cru reconnaître l'Amérique, 13.
Fou-sang koueh, nom du Japon, 13, 14, 15, 29, 85.
Fou-yu, 109, 112.
Foung-chang. — Voy. **Tsun-chang**.
Français (les), d'après les Chinois, 8.
Fudiwara, famille célèbre du Japon, 50.
Funérailles. — au Siam, 204.
Fukuti, auteur japonais, 27.

G

Garnier (Francis), a parlé d'ouvrages chinois qu'il ne connaissait pas, 189.
Génies des montagnes et des forêts, 178.
Géographie (fonctionnaires chinois préposés au service de la), 5.
Géographie Chinoise. || Voy. *Chan-haï-king*, *Haï-koueh-tou-tchi*, *Taï-ming Yih-toung-tchi*, *Taï-tsing yih toung-tchi*, *Ti-tou-tsoung-yao*, Encyclopédie.

H

Ha-tien, province, 255.
Haï-koueh-tou-tchi, ouvrage chinois de géographie, 127, 139, 188.
Han (pays des), 82.
Han (Annales de la dynastie impériale des), 33, 34, 40, 68, 116.

Han-tiao-tchi, 161.
Heh-jin, 231.
Heou Han-chou, Annales officielles de la dynastie chinoise des Han postérieurs, 33, 34, 40, 68, 116.
Hi, frère de l'empereur Yao, 239.
Hia-i, insulaires de Yézo, 20, 24.
Hiao-king, 50.
Hien, roi de Loutchou, 102.
Hing, roi du Japon, 66.
Hiouen-kou, 23.
Ho-ling, 140,
Hoa-mien (le roi de), 161.
Hoa-tcheou, 170.
Hoang-tich, 177.
Hoeh-fouh, insulaires de Yézo, 20.
Hoeï-chin, bonze, 16.
Hoši hoeï, 177.
Hoen-hoeï, chef du Fou-nan, 185.
Hoen-pouan, 185.
Hoh-pou, département, 246.
Hommes à queue, 177.
Hou-ta-hia-li-tan, roi, 156.
Houng-noung, 212.

I

I-sei-ki waki-yaku, ambassadeur, 44.
I-tchouang-noh-tsun, dieu, 58.
I-yu, reine du Japon, 45, 65, 66.
Idiomes. || Voy. Linguistique.

Impératrices du Japon, 40, 41, 43, 44, 45, 61, 62, 65, 66, 84.
Incendie, 32.
Inde. Migrations venues de l' — en Corée, 123.
Ing-si, pays, 150.
Ing-tchi-lo-ti-lah, roi de Siam, 218.
Ing-tsou, roi de Loutchou, 81.
Ing-tsze, roi de Loutchou, 81.
Insectes. Nourriture d' —, 145, 150.
Intha:ratcha, roi de Sup'annaburi, 218.
Islamisme. Son introduction à Java et à Sumâtra, 131, 141, 142.

J

Japon (noms du), 28.
Japonais, 27.
Java, 128, 223.
Jih-kao-kien, nom du pays des Aïno, insulaires du nord du Japon et des îles Kouriles, 22.
Jih-nan, 170, 173, 246, 250.
Jih-pen, le Japon, 30.
Jih-pen-kao, 31, 37, 62.
Jih-toung, nom du Japon, 30.
Jin-ho, empereur du Japon, 62.
Jin-na, pays de Corée, 28, 111.
Jouh-mouh koueh, nom du Japon, 29.
Juthia. || Voy. Ayuthaya.

K

Ka-i, insulaires de Yézo. || Voy. Hia-i.
Ka-lyo, 109.
Kalantan, 199.
Kan-peï-lo, nom d'une pierre, 234.
Kan-to-li, 235, 255.
Kang-hi-tʒe-tien, dictionnaire chinois de l'empereur Kang-hi, 200.
Kao, prince, 109.
Kao-kiu-li, royaume, 111.
Kao-li, 109.
Kao-li-tou-king, 107.
Kao-tsoung, empereur de Chine, 30.
Kao-ye, impératrice du Japon, 62.
Karafuto. || Voy. Krafto.
Kaurai, 109.
Ke-tcho, 194.
Ki, royaume, 185, 250.
Ki-li-wen, 127, 134.
Ki-loung, nom de l'île de Formose, 23.
Ki-loung, île, 93.
Ki-peï, le coton malay, 235.
Ki-toung, montagne, 150.
Ki-ye-meou, montagne, 170.
Kia-li-mih-kia, fonctionnaire siamois, 202.
Kiao, 167.
Kiao-lieou-pa, 137, 139.

Kiao-tchen-jou, ambassadeur du royaume de Fou-nan, 173.
Kiao-tcheou, 249.
Kiao-tchi, 169, 170, 193, 195, 212, 245, 249.
Kieou mo-lo, brahmane, 208.
Kieou-tchin, département, 245.
Kih-tsin-tan-tsun, dieu, 58.
Kin-fouh, roi de Loutchou, 102.
King, roi de Loutchou, 102.
King, marques faites au visage, 37.
King (les cinq), livres canoniques de l'antiquité chinoise, 51.
King-maï, 191.
King-man, 49.
Kiu-lien, rebelle cochinchinois, 246.
Kiu-loung, 105.
Kiu-nou, 42, 46, 83.
Kiu-tan, roi de Tchih-tou, 199, 214.
Kiu-tan-sieou-poh-to-lo, roi du pays de Kan-to-li, 235.
Kiu-yen, 177.
Kiun-tsze koueh, 29.
Ko-lo-tan, 199.
Kô-ʒi daï-si, bonze, 50.
Ko-ʒi-ki, 54.
Koh-lah-pa, 139.
Koh-tchah-lao, ambassadeur de Luçon (îles Philippines), 125.
Kou-kin-tou-chou, 31, 68.
Kou-loung, roi de Fou-nan, 174.

Kou-tah, 134.
Kouang-toung toung-tchi, ouvrage chinois, 140, 218.
Kouei-lin, province chinoise, 243.
Kouriles (îles), étymologie du nom, leur population, 20.
Krafto (l'île de), 22.
Kumâra, brahmane, 208.
Kuni-toko-tati, dieu japonais, 55.
Kwa-wa, 135, 139, 148, 223.

L

Lang-ya-siu, 208.
Langues. — des Ma-han, 113 || — de Zyagatara, 138. || — de Taï-ni, 164.
Lao, 191, 240.
Légendes géographiques, 149, 186.
Li, lieue chinoise, sa valeur aux diverses époques, 16, 71.
Li-fang, ministre, 49.
Li-fou-to-sih, roi de Tchih-tou, 199.
Li-li-hoen-tsun, dieu, 58.
Liang-chi, annales officielles de la dynastie impériale des Liang, 66, 234.
Lieh-tchouen, 33.
Lieou-chi-houng-chou, 147.
Lieou-hia, gouverneur, 44.
Lieou-kieou (les îles), autrement appelées îles Loutchou, 91, 101, 105.

Lieou-yeh, reine de Fou-nan, 185.
Lin-i, 195, 206, 217, 246, 250.
Lin-yang, 177.
Ling-ka-poh-pah-to, île, 206.
Linguistique turco-japonaise, 22 n. || Voy. Langue.
Livre sacré des Japonais. || Voy. *Yamato-bumi*.
Livres. — fabriqués avec des tablettes de bambou, 130.
Lo-houh, 198, 213.
Lo-lang (territoire de), 82, 114.
Louh-kiah, 164.
Louh-kouen, 221.
Louh Tchin-lah, 181.
Louis-Philippe (le roi de France) jugé par les Chinois, 8.
Loutchou (les îles), 91, 101, 105.
Luçon, 125, 126.

M

Ma-chin, 133.
Ma-han (pays des), 110, 113, 118.
Ma-li, 134.
Ma-'ou, 177.
Ma-tan, 141.
Ma Touan-lin, auteur chinois. || Voy. *Wen-hien-toung-kao*
Ma-youen, général chinois, 246.
Macassar, 29.

Madjapahit, 137.
Magie. || Voy. Sortilèges.
Mahomed-chah, sultan de Malâka, 142.
Malâka, 163.
Man-lah-kia, 163.
Mang-kia-sah, 134.
Mao-jin, nom des Aïno ou peuples velus des îles au nord du Japon, 20, 24.
Mariages. — à Java, 146. || — au Siam, 203. || Voy. Polygamie.
Maroka, 163.
Matu-maé, capitale de l'île de Yéso.— Voy. Soung-tsien.
Maulana Ibrahim, 142.
Médailles. — japonaises, 51.
Meou, mesure, 77.
Mesures itinéraires des Chinois. || Voy. Fang, Li, Pou, Meou, Tchih, Tsun.
Mien-tchoui-kien-tsun, 58.
Mimana, royaume, 112.
Mimana, 35.
Mi-maki-iri-biko-imiye, 35.
Ming-chi, annales officielles de la dynastie chinoise des Ming, 127, 141, 225.
Ming Wai-chi, annales chinoises, 98, 219, 220.
Ming-yih-toung-tchi, géographie de la dynastie impériale des Ming, 99, 100, 217.
Miroirs métalliques, 202, 208.
Mitukuri, auteur japonais, 27.
Moh-lo-tcha, roi de Java, 148.

Moines. || Voy. Bonzes.
Monde connu des anciens géographes Chinois, 12.
Monnaies. || Voy. Médailles.
Monogamie, 40.
Monothéïsme japonais, 53.
Montagnes. || Voy. *Chan-haï-king*, Ki-toung, Ki-ye-meou, Sih-lih, Sih-lih ta-chan, Siouehchan, Yei-san.
Mouan, roi du Fou-nan, 185.
Mouan, 231.
Mouh-tchi, capitale, 114.
Murâkami, empereur du Japon, 52.
Musique, 147, 200, 209, 211. || Voy. Conque, Flûte, Tambour.
Musulmans. Pays des —, 177. || Voy. Coran, Islamisme.

N

Na-ya-ka, fonctionnaire siamois, 203.
Nafa, capitale des îles Loutchou ou Lieou-kieou, 94.
Naka-nusi, dieu suprême, 53.
Naï-i-ki-lang, ministre de Cambodge, 183.
Nains (pays des), 28.
Nan-fang-i-wou, 150.
Nan-haï-kiun, 206, 243.
Nan-kiao, 239.
Nan-pa wa, 134.

Nan-youeh, 245.
Nègres de l'île d'Haï-nan, 230.
Neige. Montagne de —, 117.
Ni-che, 155.
Ni-hon Syo-ki, 55.
Ning, roi de Loutchou, 102.
Nip-pon, 30. || Voy. Japon.
Niu-tchih, peuple, 108.
Noh-loh, empereur du Japon, 62.
Noires (Populations), 230.
Noms posthumes chinois donnés aux empereurs du Japon, 63.
Nou-koueh, 170.
Nou-li-a-pi-ting, chef dans le pays de Sumatra, 161.
Nourriture d'insectes, 145, 150.
Numismatique. || Voy. Médailles.

O

O'-pi, impératrice, 61.
Oh-lah-tchah Pah-lah pouh, roi de San-foh-tsi, 157.
Oho-ya-sima, nom du Japon, 30.
Oiseaux. || Voy. Paon, Perroquets.
Omi-mi-funé, 63.
Ou-king, 51.
Ou-wen, 177.

P

Pa-lo-lan-mi-sou-lah, roi de Siam, 220.
Pa-'r-sou-lah (Si-li), sultan, 164.
Pa-sa, 134.
Pa-tchi, roi de Loutchou, 101.
Parfums (Brûles), 202.
Parures. || Voy. Boucles d'oreilles, Colliers de perles.
Padang, 155.
Pah-tang, 155.
Pah-tcheou (Ta), nom du Japon, 30.
Pah-ti-kou-pi, ministre, 149.
Paik-tse, royaume, 111, 112.
Pakalongan, pays, 135.
Parasols en plumes de paon, 209.
Pays imaginaires. || Voy. Fou-sang, Ta-tsin.
Peh-che-po, 141.
Peh-tsi, royaume de Corée. || Voy. Paik-tse.
Peh-kiu-y-ih-tsih, 51.
Peh-lo-tien, poète chinois, 51.
Peh-pi, empereur du Japon, 62.
Peh teou-koueh, 174.
Peh-tsi, royaume, 114.
Peh-youeh, 168.
Pei-wen-yun-fou, grand dictionnaire chinois, 201.
Peng-hou, ou îles Pescadores, 103.
Penong, 178.

Perroquets, 147.
Pescadores (îles). || Voy. Peng-hou.
Philippines (îles). || Voy. Luçon.
Pi kien, 187.
Pi-lou, 177, 180.
Pi-mi-hou, impératrice, 40, 41, 43, 44, 84.
Pi-tchin-ya-poh-mo, roi de Kan-to-li, 236.
Pi-youen-poh-mo, ambassadeur, 237.
Piao, royaume, 255.
Pien-chin, 113, 117, 118.
Pien-han (pays des), 110, 111.
Pien-i-tien, ouvrage chinois, 9, 25, 34, 63, 67, 69, 111, 116.
Pierre à modeler, 234.
Pierre dite Kan-peï-lo, 234.
Piété filiale (le Livre sacré de la). || Voy. *Hiao king*.
Pigmées, 42. || Voy. Nains.
Pin-no-tchouen, 177.
Pin-to-ling, 170.
Pin-toung-loung, 169
Pin-tszе-tsien, 76.
Ping-jang, 111.
Plantes. || Voy. Poivre.
Poivre, 144.
Po-li, 141, 234.
Po-li-lo-tchah, 198, 217, 221.
Po-lo, 126, 256.
Po-lo-so, 199.
Po-lo-lah, 199.

Po-lo-tcha, 221.
Poh-ti, fonctionnaire siamois, 203.
Poh-to, roi de Kan-to-li, 236.
Polonais (les), 8.
Polygamie. — au Japon, 40.
Pong-laï, 15.
P'ong sava: dan, Histoire des royaumes du Nord, ouvrage siamois, 216.
Pou (valeur du), 79.
Pou-kan, 184.
Pou-kia-loung, 135, 148.
Pou-lah-kia. || Voy. Man-lah-kia.
Pou-lo-tchoung, 177.
Pou-ni, 126.
Pou-tan, 177.
Poulo-nias, 155.
P'lah-lan-lo-tche-tchih-po-tchi, roi de Siam, 220.
P'ra Khodom, 214.
P'ra Ruang, roi de Siam, 216.
P'ra Ramathibodi, 220, 250.
Proou, tribu indo-chinoise, 180.
Pyœng an, province coréenne, 82.

Q

Queue (hommes à), 177.

R

Raden-Patah, 144.
Râdjagrihapoura, 170.
Ramathibodi, roi de Siam, 220.
Rebelle cochinchinois, 246.
Rei (les deux), 54.
Religieux. || Voy. Bonzes, Brahmanes.
Religieuses. || Voy. Brahmines.
Rêve d'un roi de Kan-to-li, 236.
Rituel de la dynastie des Tcheou, 76.
Rokkon, 164.
Roku-roku-bi, 149.
Rouge (Terre), nom de pays, 196.

S

Sabusai, 156.
Saghalien, grande île de l'extrême Orient. || Voy. Krafto.
Sah-to-kia-lo, fonctionnaire siamois, 202.
Sam, prince siamois, 219.
San-cheou-koueh, 188.
San-foh-tchaï. || Voy. San-foh-tsi.
San-foh-tsi (le pays de), 127, 128, 144, 156, 160, 235, 256.
San-han. || Voy. San-kan.
San-kan, triarchie, 111, 116.
San-koku-du-ran, 102.

San-laï Po-lo-mo Lah-tah-ti-raï, roi de Siam, 218.
San-tsaï tou-hoeï, encyclopédie chinoise, 10, 95, 100, 128, 135, 144, 149, 157, 170, 187.
Satuma, province du Japon, 94, 103.
Se-lo, royaume, 111.
Seng-tchi-tching, ville du royaume de Siam, 200.
Si-tsang, 231.
Siamuro, 197.
Siang, département chinois, 169, 243.
Siang-lin, district, 246.
Sien, royaume, 198, 213.
Sien-lo, royaume, 221.
Sih-lih, montagne, 133.
Sih li Ma-oh-laï, roi de Siam, 219.
Sih-li Hou-ta-hia-li-tan, roi de San-foh-tsi, 156.
Sih-li Pah-tah-lah, roi de Java, 143, 149.
Sih-lih ta-chan, montagne, 133.
Sih-li **Pa-'r-sou-lah**, roi de Malâka, 164.
Siouen-ho foung-chi Kao-li tou-king, ouvrage relatif à la Corée, 106.
Sima Rau-an, éditeur de la grande Encyclopédie japonaise, 11.
Sin-lo, 110, 197.
Sin-lo, pays, 110, 111.
Sinra, royaume de Corée || Voy. Sin-lo.
Sioueh chan, montagne, 117.
Songe d'un roi de Kan-to-li, 236.
Sortilèges, 41.

Sou-ki-tan, 137, 148.
Sou-loh, 127.
Sou-lou, 134.
Sou-men-tah-lah, 155, 161.
Souh Wen-hien toung-kao, supplément à l'ouvrage chinois de Ma Touan-lin, 161, 240.
Soui-chou, Annales officielles de la dynastie chinoise des Soui, 24.
Soung-chi, annales officielles de la dynastie chinoise des Soung, 127.
Soung-tsien, capitale de l'île de Yézo, 22.
Soung-ki, ministre, 49.
Sourcils rouges, 199.
Sse-ki, annales chinoises de Sse-ma Tsien, 10, 168, 240.
Sse-li Po-lo-ma-no-joh-tchi-lah, roi de Siam, 219.
Sse-li-wa, 134.
Sse-ma Tsien, célèbre historien chinois, 168, 240.
Sse-tah, roi de Loutchou, 101.
Sse-tchao, roi de Loutchou, 101.
Sse-tiao, 178.
Sse-tsze chi, 206.
Sse-ma fah, traité sur l'art militaire, 77.
Sseh-li-ma-ni, roi de Bornéo, 130.
Statues à deux têtes et quatre mains, 173.
Sumatra, 155.
Sumbawa, 134.
Sup'annaburi, royaume, 218.

Syau-gun. || Voy. Taï-kan sama.
Syo-gen zi-kau, dictionnaire japonais-chinois, 101, 163.

T

Ta-kang-ti-wou, 137, 148.
Ta Pah tcheou, nom du Japon, 30.
Ta-pan, 137, 148.
Ta-tching, roi de Loutchou, 102.
Ta-tchoui, empereur du Japon, 62.
Ta-tsin, pays qu'on a identifié avec l'empire Romain, 13.
Tadjiks à habits blancs, 177.
Tah-hoh-cha-kou, nom de pays, 93.
Taï-fang (gouvernement de), 82.
Taï-kau-sama, 38.
Taï-kieou, roi de Loutchou, 102.
Taï-ming Yih-toung-tchi, ouvrage chinois, 128, 146, 157.
Taï-ni, 164.
Taï-peh, 49.
Taï-tsing Yih-toung-tchi, géographie chinoise, 161, 241.
Taï-wan, 23, 91, 93, 95, 99, 104.
Takasako, 104.
Tambour, 208.
Tan-œll, département, 245.
Tan-lan, 177.

Tan-ma-ling, 157.
Tang-chou, 24.
Tang-chou, Annales officielles de la dynastie chinoise des Tang, 24.
Tao-jen, bonze, 47, 53, 56, 59, 63.
Tatouage. — au Japon, 37, 43. || — en Corée, 116.
Tchaînat, principauté siamoise, 218.
Tchaitya, 204.
Tchang Ting yu, auteur chinois, 128.
Tchang-tsiun, ambassadeur chinois au Siam, 205, 208, 253.
Tchao, état, 116.
Tchao-sien, 109.
Tchao-sien tchi, Histoire de la péninsule de Corée, en chinois, 108.
Tchao-wa, 135, 139.
Tchen-lah, 180.
Tchen-peï, nom honorifique du roi de Java, 156,
Tchen-tching, 127, 156, 169.
Tcheou-li, 76.
Tchieng-maï, royaume, 191.
Tchih, roi de Loutchou, 81.
Tchih (valeur du), 79.
Tchih-fang-chi, fonctionnaires chargés du service de la Géographie en Chine, 5.
Tchih-tou, 196, 221, 254.
Tchin, roi de Loutchou, 102.
Tchin-han, pays, 111.
Tchin-lah, 156, 180, 255.
Tchin-li, 184.

Tching, roi de Loutchou, 102.
Tching-œll, jeune fille et héroïne cochinchinoise, 246.
Tching-tsaï-ou-ching-souh-jih-tien-ya-soui-œll-tsun, dieu, 58.
Tching-tsze, jeune fille et héroïne cochinchinoise, 246.
Tching-tsze-toung, dictionnaire chinois, 92.
Tchou-kouan, ambassadeur chinois à Loutchou, 99.
Tchou-po, 255.
Tchoung, roi de Loutchou, 101.
Tchoung-chan, 101.
Tchoung-chan-chi-kien, ouvrage chinois sur les îles Lou-tchou, 104.
Tchoung-chan-tchouen sin-loh, 102.
Tchu-fan-tchi, 48.
Tchu-yaï, département, 245.
Tchuh-lieou-chi, ambassadeur de Kan-to-li, 235.
Teh, roi de Loutchou, 102.
Ten-bu, empereur, 32.
Ten-di, empereur du Japon, 30.
Teng-lieou-meï, 184.
Teng-tan-pi-kieou, ouvrage chinois, 156, 184.
Têtes volantes, 149.
Tien-jin-ching-tsun, dieu, 57.
Tien-king, empereur du Japon, 63.
Tien-mi-wen-tsun, dieu, 57.
Tien-sun, 176.

Tien-tchao-ta-chin, dieu, 58.
Tien-tchouh, 176.
Tien-yu-tchoung-tchou, dieu, 53.
Ti-men, 130.
Timor, île, 130
To-no-tah-tchaï, fonctionnaires siamois, 202.
Torimi, 184.
Tou-chi-toung-tien, ouvrage chinois, 189.
Tou-po, 127, 135, 144, 149, 156, 223.
Tou-po (ville de), 141.
Toung-i, Barbares de l'Est, 19, 34.
Toung-king, 170, 195.
Toung-koueh toung-kien, ouvrage chinois, 30.
Toung-i-lieh-tchouen, 35, 112.
Toung-ning, nom de pays, 93.
Toung-si yang-kao, ouvrage chinois traitant de l'Indo-Chine, 221.
Toung-tien, de Tou-yeou, 250.
Triarchie des San-kan, en Corée, 111, 116.
Trois-Royaumes (Aperçu général des), 102.
Tsaï-to, roi de Loutchou, 101.
Tsan, roi du Japon, 65.
Tsan-lieh-tchao-pi-ya, roi de Siam, 217.
Tsan-pan, 174, 184.
Tsang-wou, département, 245.
Tsi, état, 116.
Tsi, roi du Japon, 65.
Tsiampa, 76, 77.
Tsiao-chi-chan, 206.
Tsin, roi du Japon, 65.

Tsin-chi-hoang-ti, empereur de Chine, fondateur de la dynastie des Tsin, 67.
Tsin-han, pays, 117.
Tsing, roi de Loutchou, 102.
Tsun (valeur du), 80.
Tsun-chang, empereur du Japon, 63.
Tsyœ-syœn, 109.
Tuban, 137.
Tun-sun, 176, 187.
Turk. || Voy. Linguistique Turco-Japonaise.

U

Uruma-no Kuni, l'un des noms des îles Lieou-kieou ou archipel Loutchouan, 101.

V

Vadjrapani, 200.
Vases d'or, 209, 235.
Vin. Fabrication du — à Bornéo, 129; à Pou-kia-loung, 136; à Ho-ling, 140; au royaume de Siam, 205.

W

Wa-kan San-sai du-ye, grande Encyclopédie Japonaise, 103, 140, 144, 153.

Wai-fan young-mao tou-hoa, traité d'Ethnographie populaire, 7.
Wang, nom patronymique des rois du Japon, d'après les historiens chinois, 37.
Wang Kiun-tching, ambassadeur chinois au Siam, 206.
Weï-chou, 43, 118.
Weï-man, roi, 110.
Wei-meh, peuple, 110, 112.
Wen-hien-toung-kao, ouvrage chinois de Ma Touan-lin, 10, 30, 33, 35, 63, 81, 84, 88, 116, 129, 140, 173, 176, 235 || Voy. le supplément intitulé *Souh-wen-hien-toung-kao*.
Wen-laï, 126.
Wen-wou wang, roi de Sinra, 30.
Wo, nom du Japon, 26, 28, 34, 41, 44, 82.
Wou-kien-no, roi de Cambodge, 183.
Wou-laï, 127, 134.
Wou-ning, roi de Loutchou, 101.
Wou-ti, empereur, 35.
Wou-tsiu, pays, 110, 112.

Y

Ya-weï, roi de Loutchou, 101.
Yamato, nom du Japon et de l'une de ses provinces, 35, 46, 84.
Yamato-bumi, 55.
Yao, empereur de Chine, 239.

Ye-ma-tai. || Voy. Yamato.
Ye-ma-toui. || Voy. Yamato.
Yei-san, montagne, 50.
Yen, état, 116.
Yeou-poh, 177.
Yézo, 20.
Yih, roi de Loutchou, 102.
Yih-mouh-koueh, nom d'un pays fabuleux, 187.
Youeh, 168, 241.
Youeh-chang-chi, 168, 195, 240.
Youeh-nan, 193.
Youen, roi de Loutchou, 102.
Youen-kien loui-han, encyclopédie chinoise, 177, 184, 243, 247, 254.
Youen-peï, île, 103.
Youh-lin, département, 245.
Young, roi de Loutchou, 102.
Yu-ki-weï, titre militaire, 104.
Yu-tching, roi de Loutchou, 101.

Z

Zin-gu kwau-gu, célèbre impératrice du Japon, 41, 45.
Zin-mu, empereur du Japon, fondateur de la monarchie japonaise, 29, 53.
Zyagatara, 137.
Zyak-seô, bonze, 69.

Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils.